



le Dossier : l'Europe

Conférence de Guy Baudelle

Les Rubriques

Enseignons autrement

Jouons en classe

Tic' en classe

Sites et mags

ENT-vous

www.ac-rennes.fr

n°1 octobre 2009

Edito

Cabotage... Une invitation à passer de port en port, là où n'existent pas de grands ports. En Bretagne sans doute, si l'on veut bien être réaliste. Cette invitation au voyage, un recteur géographe et qui plus est spécialiste de la mer et des côtes y souscrit volontiers. D'autant que ce cabotage est aussi une métaphore qui nous fait aller de dossier en dossier sur des thématiques proches, des dossiers élaborés au sein de notre académie et qui ont vocation à tout autant informer qu'à former : que leurs auteurs en soient remerciés !

A la version papier - qui est l'habituel - s'ajoute désormais une version en ligne dont l'objectif est d'atteindre d'autres académies que la nôtre, d'autres territoires aussi, différents par leur tradition, leur culture, même si tous participent de la Nation française. Des territoires qui firent l'objet d'une remarquable conférence de Guy Baudelle dont les grandes lignes sont retracées ici.

Territoire... Le mot n'est pas si ancien : j'ai connu, étudiant dans les années soixante, *l'aménagement du territoire* à une époque où nul ne songeait encore à le *ménager*, selon l'heureuse formule de Roger Brunet. Un territoire somme toute optimiste, d'avant la crise des années soixante dix à laquelle nous n'échappons guère, mentalement du moins ; un territoire qui a changé dans son expression puisque le territoire contemporain est le territoire d'appartenance, de l'espace vécu. Là encore plus porteur de vision individuelle que de projet collectif...

Et pourtant, le thème de l'Europe qui fait le cœur de ce *cabotage* nous invite à la réflexion sur la construction d'un territoire fait de diversités physiques et humaines. De territoires plutôt dont l'assemblage apparent sur la carte n'est que le produit de la volonté de quelques-uns, Europe des marchands pour quelques uns (et cela dès le traité de Rome), Europe des peuples ou des patries, autant de visions apparemment discordantes. Beaux sujets d'analyse en tout cas, fortement géopolitiques selon l'air du temps. Avec le recul, ce « cabotage » me fait mesurer les évolutions qui ont marqué quarante ans d'histoire de nos disciplines, mesurer plus encore la nécessité d'une formation continuée de nos enseignants, à la mesure des connaissances qui s'accumulent et des modes de penser l'espace et le temps qui évoluent. Beau challenge. Que la mer soit clémente et les équipages convaincus !

Alain **MIOSSEC**
Recteur de l'Académie de Rennes

Mise au point scientifique par Guy Baudelle

En classe

❖ En quatrième et en troisième

Séquence 1 L'Europe un nouveau territoire ?

Séquence 2 La frontière franco-espagnole : un exemple de coopération transfrontalière.

❖ En première

Séquence 1 L'Europe territoire vécu : aux fondements de l'identité européenne.

Séquence 2 La zone euro : à l'origine d'un territoire fonctionnel dans l'UE ?

Un exemple de progression en 1^{ère} L/ES

Le Kiosque Europe

En section européenne

Principes

Thèmes

Conception de sujets

Évaluation

Comptes rendus de lecture et de sites

Bibliographie, sitographie

Enseignons autrement :

Mon espace proche en sixième

Jouons en classe

TIC'en classe

Sites et mags

ENT- vous



LES NOUVEAUX DECOURPAGES TERRITORIAUX DE L'EUROPE

par **Guy BAUELLE**
professeur de géographie à l'université de Rennes 2, Chaire européenne Jean Monnet



La conférence s'est déroulée le 4 mars 2009 dans l'amphithéâtre du collège Anne de Bretagne de Rennes dans le cadre de la première journée académique de l'histoire et de la géographie. Inaugurée par monsieur Alain Miossec, Recteur de l'académie, elle était consacrée à la question des "nouveaux territoires de la France et de l'Europe". Cette journée a été organisée en partenariat par l'APHG Bretagne et l'Inspection pédagogique régionale"

Ce texte est celui de l'intervention de Guy Baudelle qui incluait également une présentation des nouveaux découpages territoriaux en France traitée en deuxième partie de son intervention. Dans le cadre de notre réflexion sur l'Europe nous n'avons ici retenu que le texte concernant cet espace.

La réflexion de Guy Baudelle était illustrée par un diaporama avec des documents que pour l'essentiel nous ne pouvons éditer ici pour des questions de droits d'auteur. Pour en compenser l'absence nous avons pris la liberté d'insérer quelques liens renvoyant à des sites contenant ces documents.

Objectifs :

- 1) définir la notion de "territoire" en des termes accessibles pour les élèves;
- 2) expliquer le recentrage sur cette notion;
- 3) repérer **ce qu'on peut identifier comme « nouveaux territoires »** dans l'Union européenne et choisir d'aborder cet espace sous l'angle du nouveau programme de la série STG en posant la question des **limites** de l'UE et en donnant des exemples de "nouveaux territoires": ceux de la **coopération entre territoires de pays différents**.

Plan :

- I. La notion de territoire: définition et interprétation d'un succès
 - Qu'est-ce qu'un "territoire"?
 - Qu'est-ce qu'un "nouveau territoire" ?
- II. Territoires d'Europe
 - L'UE comme "nouveau territoire"
 - Les territoires de coopération

I La notion de territoire: définition et interprétation d'un succès

A Qu'est-ce qu'un territoire?

Il convient d'abord de partir d'une **définition** du *territoire*, concept très inégalement traité dans les dictionnaires de géographie. Le terme a un double sens :

1) C'est d'abord une **portion de l'espace terrestre administrée par une autorité**. Dans cette acception, tout territoire a des *limites* et un *pouvoir de tutelle* doté de compétences et d'un budget. Le territoire a alors une valeur juridique et (géo)politique, exemple le territoire national. C'est pourquoi l'aménagement du *territoire* a un sens moins étendu que l'aménagement *de l'espace*. La France, mais aussi l'UE sont des territoires dans ce sens là. Le terme est parfois utilisé par l'administration selon une conception plus restrictive (cf. les Territoires d'outre mer).

2) C'est aussi une **portion de l'espace terrestre à laquelle les habitants s'identifient** ; on y trouve un sentiment d'appartenance voire une conscience identitaire, ce qui suppose une mémoire, une reconnaissance, une représentation collective. Ce territoire d'identification peut s'accompagner d'un marquage territorial à valeur symbolique (cf. panneaux routiers: "Roazhon").

Dans les deux cas, il y a de toute manière **appropriation** : dans le premier cas, par le pouvoir qui a en charge sa gestion : au sens juridique (exemples : une concession minière, un domaine foncier...), voire militaire (si on se l'approprié de façon violente) ; dans le second cas, il s'agit d'une appropriation au sens figuré : « c'est ma région », « je suis de là », « c'est mon quartier », etc.

Il n'y a **pas toujours correspondance** entre territoire officiel et territoire d'identité (celui auquel on s'identifie, dont on se revendique...). Les nouveaux États recherchent en général la correspondance entre les deux : construire une identité nationale, un État-nation. C'est ainsi, par exemple, qu'une langue bosniaque a été récemment inventée sur la base de quelques particularités lexicales.

Un **zonage n'est pas un territoire**. Le **zonage** est un découpage provisoire, un ensemble de zones où s'appliquent des politiques. (Exemples : carte scolaire, ex-ZEP (collège ambition réussite), les **zones franches** (1996) (avec exemptions d'impôts pour attirer les entreprises), de même les **zones éligibles** aux fonds structurels sur la nouvelle carte de la politique de cohésion). Certes, ces zonages reçoivent des fonds, ce qui suppose une autorité de gestion, mais n'exercent pas d'autorité de tutelle propre. Un zonage est beaucoup **plus instable** et mouvant qu'un territoire (moins volatile, par définition avec un ancrage plus fort).

A la longue, des zonages peuvent toutefois susciter émergence de territoires, soit par identification (ex. en ZEP), soit par construction de **projet** (au moins émergence d'espaces-projets : cf. en zones **Leader** -programmes européens de développement rural). Certains « Pays » ruraux comme Centre-Bretagne et Centre-Ouest Bretagne en ont repris les contours en tirant parti de l'expérience acquise en matière de montage de dossiers d'élaboration de projets. Voir aussi la bonne **correspondance** entre Groupes d'action locale (GAL) et "Pays". (Rappel : le Pays est une zone « éligible » qui oblige à bâtir des projets).

L'idéal à atteindre pour tout responsable d'un territoire est la **correspondance** entre le territoire qu'il gère et le territoire d'appartenance de ses administrés. Une telle quête est **valable pour tout territoire**. Les Conseils généraux ou régionaux ou les structures intercommunales d'agglomération dépendent ainsi beaucoup pour parvenir à une telle reconnaissance. Cela vaut aussi pour l'UE qui souhaite être non seulement un territoire de gestion, au sens premier, mais aussi un territoire dont les citoyens se sentent pleinement membres et dont ils se reconnaissent de façon à constituer une vraie... « communauté ».

L'**administration**, elle, vise plutôt un autre type de **cohérence** : celle entre **territoire de l'action publique** (ex.: intercommunalité, Pays...) et **espaces fonctionnels** (les espaces de vie fréquentés par les habitants correspondent à l'espace vécu. Ex. : bassin d'emploi, zone de chalandise). L'**administration** est à la recherche de **"territoires pertinents"** (référence au programme des STG).

B Qu'est-ce qu'un "nouveau territoire"?

Cela peut signifier trois choses :

1) De nouvelles mailles de gestion. Exemples : les territoires de coopération intercommunale (en France les EPCI Établissement public de coopération) , en constante augmentation, ou la carte politique de l'Europe. Il naît en effet plus d'États qu'il n'en disparaît (exemple de la Yougoslavie) : « la tendance est à l'inflation » (J.F. Drevet). Idem pour les communes en France dont le nombre ne cesse d'augmenter ! Certains dénoncent un mauvais CIDRE! (**C**ommunes + **I**ntercommunalités + **D**épartements + **R**égions + **É**tat). Les projets sont récurrents pour simplifier le "millefeuille": Rapport Attali (supprimer les départements), Commission Balladur.

2) La **modification des limites de territoires existants**.

Exemples : - les fusions communales chez nos voisins européens y ont réduit le nombre de communes tout en décuplant leur superficie et leur population ; il s'agit alors d'une modification par *absorption* ; le cas inverse procède par *extension*, accrémentation ; exemple : l'UE, qui ne cesse de « s'agrandir ». L'UE à 25 constitue un nouveau territoire par rapport à l'ancienne UE à 15. Idem pour l'UE 27 par rapport à l'UE à 25 et nous serons 28 l'an prochain (Croatie).

3) L'apparition de formes de **territoires d'un nouveau genre**, qui s'appuient sur des formes inédites de gestion et d'organisation. L'expression « nouveaux territoires » est souvent comprise comme telle dans les manuels de classe. Exemples : territoires de coopération; les structures intercommunales à **TPU** (Taxe professionnelle unique).

II Territoires d'Europe

A L'UE comme "nouveau territoire"

En quoi est-il nouveau ? D'abord parce que c'est un territoire qui a la particularité de **s'étendre** continuellement: construction progressive et un territoire dont les limites se modifient sans cesse.

Pas par conquête comme les empires (cf. Chine au Tibet, Russie en Géorgie), mais selon un **processus d'aspiration** –définie aussi bien comme attente que comme attraction– et non de capture.

L'UE forme donc un **curieux territoire en perpétuelle expansion, aux limites variables**. La géographe hollandaise Virginie Mamadouh insiste sur la **spécificité** de cette **nouvelle forme de territoire** : la « nouvelle Europe » est un territoire moins fixé et moins exclusif que les territoires traditionnels.

Construction **inédite** aussi en ce sens que ses frontières internes sont des lieux de coopération (cf. infra) et non plus de tension comme généralement ; **certaines politiques s'appliquent même en dehors d'elle**, grâce à l'association des pays candidats à certaines de ses politiques. Du **jamais vu**.

Un **espace de liberté** : libre circulation des populations (et liberté d'installation), des marchandises et des capitaux (services, investissements...). L'UE rêvée par Bruxelles : une Europe sans frontières ni limites a priori ! La construction de l'Europe communautaire est, **fondamentalement**, un projet d'**intégration régionale par démantèlement des frontières** entre États membres : voir la disparition des postes de douane.

Pourquoi un tel projet d'effacement des frontières ?

Sont proposées des photographies de la ville de Lens en 1918, rasée suite à un mois de bombardement intensif « comme des centaines d'autres localités », de Berlin "année zéro" et de Dresde en 1945 (www.topfoto.co.uk).

Cet effort d'effacement des frontières vise avant tout à **garantir la paix. C'est un outil de pacification**. Ces vues [signature du traité de Rome] rappellent ce que l'Europe d'aujourd'hui doit à celle d'hier.

Ce choix d'élimination des frontières fait que l'intégration régionale « à l'euro péenne » n'est ni purement ni fondamentalement économique : elle s'explique d'abord par le **projet pacificateur** des pères fondateurs

L'UE construit la paix en ouvrant les frontières plutôt qu'en les renforçant : c'est un paradoxe. Elle est un outil de **pacification** extraordinaire qui représente une nouveauté absolue sur le plan historique. Jamais on n'avait vu pareille construction territoriale « pacifiante » : qu'on songe à l'amélioration des relations entre la Grèce et la Turquie ou aux régions à minorités ethniques d'Europe centrale.

Ce projet de paix explique pourquoi on a d'abord **échangé** librement des **produits utiles pour la guerre** : charbon, fer et acier : CECA. Elle a marqué les esprits : [G. Baudelle fait allusion aux souvenirs de sa mère].

Au-delà des produits d'intérêt stratégique, le principe du **libre échange** de tous les produits apparaît comme le **fondement d'une paix durable** car l'intégration croissante qui en résulte **accroît les interdépendances** entre économies des États et des régions de l'UE. Cela rend plus que jamais improbable une nouvelle guerre. La question de la stabilisation des frontières est toujours d'actualité à la périphérie de l'UE (Géorgie) mais aussi en son sein (Chypre).

Inévitablement, ce processus conduit à poser la question des limites de l'UE (cf. Programme série STG). C'est : « l'Europe, jusqu'où ? » pour reprendre le titre d'un ouvrage du géographe et ancien fonctionnaire communautaire Jean-François Drevet, qui évoque un possible scénario en « jeu de dominos », celui d'une extension mécanique, indéfinie. La comparaison a été faite par Michel Serres avec la machine de conquête romaine, comme condamnée à un processus perpétuel d'expansion territoriale destiné à justifier sans cesse son système administratif. Cela dit, l'ancien ministre allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer rappelait à juste titre en 1999 que « l'Europe devra bien s'arrêter quelque part ».

La question des limites de l'UE revient à poser la question : « **Qu'est-ce que l'Europe ?** ». Selon **quels critères** doit-elle être délimitée ? La géographie physique ? On appelle alors « **la géographie** » à la rescousse. Le cas de la Turquie est révélateur [évocation de R. Badinter]. Elle s'arrêterait alors à l'Oural, au Bosphore et à la rive Nord de la Méditerranée. L'Oural n'est pas une barrière très convaincante. Ou doit-on envisager des critères **culturels** comme la Chrétienté ? Valéry Giscard d'Estaing excluait volontiers la Turquie pour ce motif.

En réalité, l'UE n'a **pas de limites a priori** ; elle **ne se définit pas par un caractère extérieur ou une frontière** à la différence des territoires classiques, mais par **ses liens internes**.

La question des limites répond en fait à une règle simple : ont vocation à rejoindre l'UE tous les États qui adhèrent au modèle « européen » de construction communautaire. Adhérer au projet, c'est respecter ses valeurs : la liberté, la justice, la démocratie, la libre concurrence, etc (appelées "critères de Copenhague") et en respecter les règles : c'est la raison du refus opposé à la Croatie tant qu'elle refusait de livrer son criminel de guerre (Général Gotovina). C'est aussi en respecter les objectifs : cohésion économique, sociale et (de plus en plus) territoriale. Des sanctions sont applicables en cas de non respect de ces valeurs par les États membres, mesures pouvant aller jusqu'à leur exclusion de l'UE. L'élargissement se fera donc progressivement en considérant la candidature de chaque pays séparément en fonction de cet impératif.

Concrètement, pour les candidats, intégrer l'UE revient à réaliser ce qu'on appelle la « transposition de l'acquis communautaire » (soit plusieurs milliers de pages de textes réglementaires) dans leur droit national.

En conséquence, l'UE est bien **autre chose qu'un pur espace de libre échange**, très différent en cela des autres « grands marchés » tels que l'ALENA ou le MERCOSUR : il est primordial de bien marquer cette différence.

Une preuve supplémentaire : l'UE a mis en place une politique de cohésion pour compenser les inégalités de développement en son sein. **Se préoccuper de la cohésion territoriale** fait désormais partie des objectifs de l'Union. Complétant ainsi et précisant le concept de **cohésion économique et sociale** : l'expression a été introduite en 1997 dans le Traité d'Amsterdam (article 158) suite au lobbying de l'Assemblée des régions d'Europe.

La cohésion sociale équivaut à réduire inégalités, notamment d'accès à l'emploi et à l'éducation (qui en est la condition), pauvreté, inégalités de revenus.

La cohésion territoriale vise « à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions (...) les moins favorisées » (Traité).

Est prévu par le préambule du **Traité de Rome** le projet de : « renforcer l'unité de leurs économies et à en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées ». On constate le décalage flagrant entre absence de compétence (même partagée) en Aménagement du territoire et consistance des moyens budgétaires mobilisés puisque avec 308 milliards d'Euros pour la période 2007-2013 la politique régionale confirme son rang de **second budget** de l'Union européenne. Les fonds structurels et de cohésion ne représentent désormais pas moins de 35,7 % des crédits communautaires, avec un écart qui se réduit constamment et avec une PAC qui ne reçoit plus que 40,2 % du total bien qu'il s'agisse en l'occurrence d'une compétence exclusive de l'Union.

La conséquence de l'UE sur ses voisins est que **plus on ouvre les frontières à l'intérieur de l'UE, plus on doit les fermer sur ses limites externes** : d'où l'image de la « forteresse Europe » et les injonctions faites aux PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) de contrôler leurs frontières orientales auparavant ouvertes, comme en Pologne et dans l'Eurorégion des Carpates. Cette *eurorégion*, c'est-à-dire un espace de coopération interrégionale créée en 1993 est en effet aujourd'hui coupée en deux par la nouvelle frontière extérieure de l'UE, des visas étant désormais imposés aux Ukrainiens.

Il est important d'analyser ces territoires d'un nouveau genre que sont les espaces de coopération transfrontalière (référence au programme des STG).

B Les régions transfrontalières, des territoires de coopération

La **coopération** « territoriale » est encouragée par l'UE car les espaces correspondants sont vus comme de « **Petites Europe** » animées par un « esprit de laboratoire » : les choses y sont **moins complexes** qu'au niveau communautaire, l'interconnaissance y est meilleure, le principe de **subsidiarité** y trouve un champ d'application facilité. C'est la coopération comme **instrument** d'un « décloisonnement frontalier » (Pierre Ginet).

Nouvel Objectif 3. [•Objectif 1: Convergence •Objectif 2: Compétitivité régionale et emploi]
Ces territoires s'inscrivent dans le cadre des **programmes INTERREG**. Plusieurs générations se succèdent : Interreg I (1988-1993), II (1994-1999) et III (2000-2006), IV (2007-2013).

Il existe **trois volets** : A, B, C.

*A pour la coopération transfrontalière, dans un voisinage immédiat ; utilité évidente quand la frontière est absurde [entre Tourcoing et Mouscron par exemple], cela renforce la solidarité. C'est possible aussi de part et d'autre d'une frontière maritime : c'est le cas en Bretagne [programme Manche Angleterre (<http://www.haute-normandie.pref.gouv.fr/spip.php?article1006>)].

*B pour la coopération **transnationale** reposant sur une approche partagée de leur développement ; ex. l'Arc atlantique [<http://www.interreg-atlantique.org/fr/>] ou Saarloutx.

*C pour la coopération **interrégionale**, moins importante, entre espaces non contigus.

La suppression de l'effet-barrière fluidifie l'espace, réduit la « friction de la distance », accroît le **potentiel d'interactions spatiales**. Aujourd'hui elle permet d'élargir aussi bien le marché de l'emploi que la zone de chalandise [exemple de la région Nord-Pas-de-Calais : http://www.nordpasdecals.fr/europe/accueil_europe_17_1.asp].

Conclusion sur ces nouveaux territoires de coopération dans l'UE

Il ne faut **pas se focaliser excessivement** sur eux. Il s'agit certes de constructions neuves méritant attention, mais il convient aussi de prendre **la mesure des budgets** associés, généralement fort modestes.

La **tendance à rechercher les effets immédiats** de telles coopérations constitue une autre erreur fréquente.

Enfin, peut-être faut-il renvoyer « au diable les territoires pertinents » ! Ce titre d'un numéro récent de la revue *Pouvoirs Locaux* dénonce une quête impossible et vaine, comme l'a souligné Martin Vanier, faute entre autres de pouvoir jamais faire correspondre en permanence telle compétence ou telle action avec un territoire d'exercice idéal.

Ce qui compte à vrai dire, c'est moins les limites du territoire que **le projet** qui le porte : l'essentiel réside dans les perspectives ouvertes et les horizons définis à la fois pour ces territoires et pour leur gouvernance sur des bases nouvelles : l'initiative, le projet, le partenariat, le contrat.

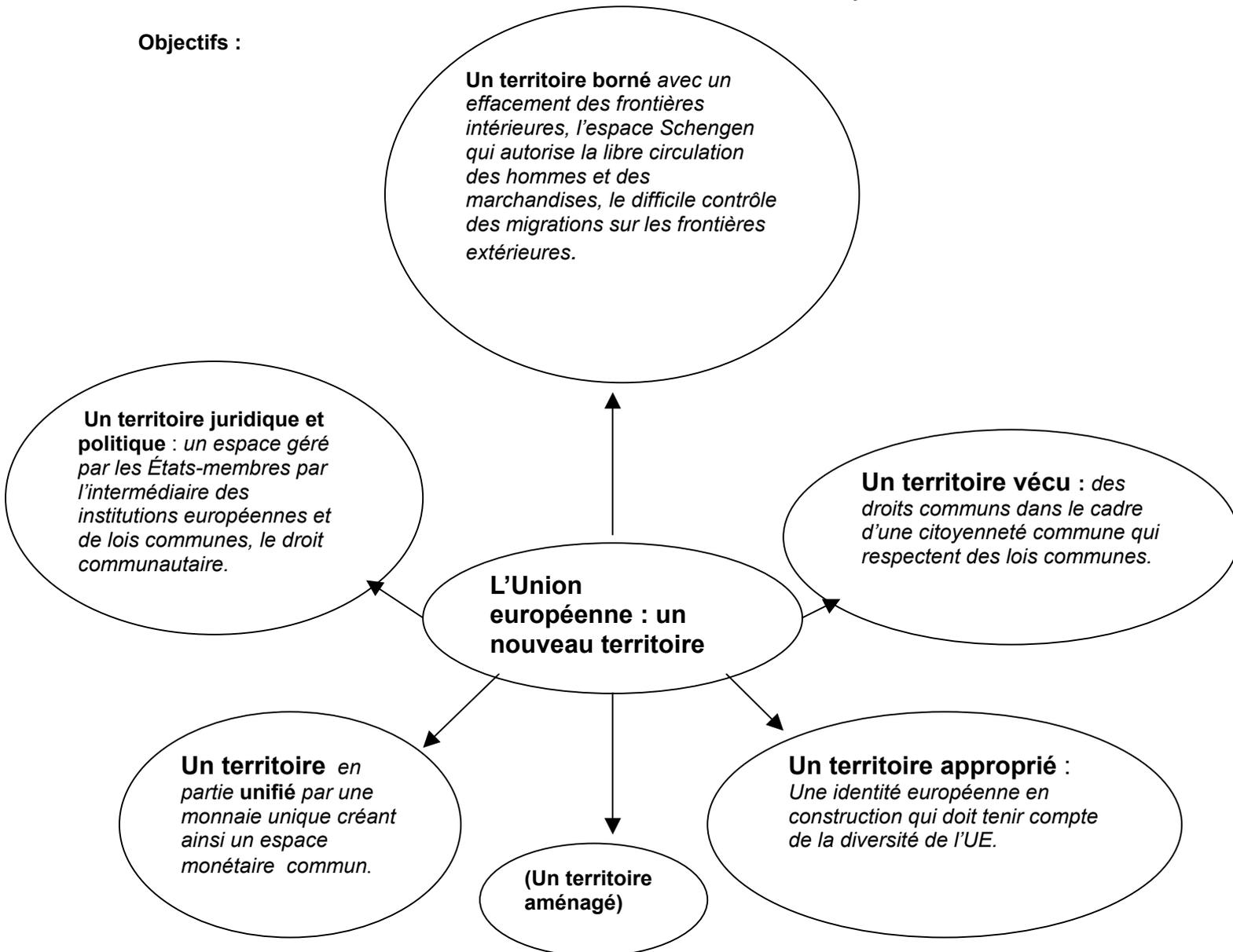
 En quatrième et en troisième

Séquence 1

L'UNION EUROPEENNE, UN NOUVEAU TERRITOIRE ?

Problématique : L'Union Européenne peut-elle être considérée comme un territoire politique, social et « vécu » ? Comment l'Union européenne met-elle en œuvre cette nouvelle cohérence territoriale ? Quelles sont les difficultés liées à cette mise en œuvre et quels en sont les acteurs ?

Objectifs :



I De nouvelles frontières pour l'Union européenne

Document n°1

« En juin 1984, au Conseil européen de Fontainebleau, les chefs d'État et de gouvernement décident d'avancer dans ce domaine afin de rapprocher l'Europe de ses citoyens (...) Les accords de Schengen prévoient la réalisation progressive de la libre circulation des personnes au sein de " l'espace Schengen ", sans contrôle aux frontières intérieures de cet espace.

Le principe est simple : la disparition des frontières intérieures et le renforcement des frontières extérieures pour assurer la sécurité des citoyens au sein d'un espace de libre circulation. Les frontières extérieures ne sont pas seulement terrestres, elles sont aussi portuaires et aéroportuaires. »

Accords de Schengen signés en 1990.

La Documentation française, 2005

« Art.7a : le marché intérieur comporte un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des personnes, des services et des capitaux est assurée selon les dispositions du présent traité.

Art. 8a : Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres.

Source : Traité de Maastricht, 1992.

Questions :

1. Quels droits les accords de Schengen accordent-ils aux citoyens européens ?
2. Quel est l'objectif de ces accords ?
3. Citez un exemple de frontière intérieure et un exemple de frontière extérieure en vous reportant à la carte.
4. A partir de la carte du document n°2, citez 2 États de l'Union Européenne qui ne participent pas à ces accords et trois autres qui n'appartiennent pas à l'Union Européenne et qui participent à l'espace Schengen.
5. Pour chaque citoyen, indiquez s'il peut circuler sans autorisation préalable et librement dans l'U.E. (oui ou non).

Un Finlandais se dirige vers l'Espagne :

un Russe entre en Pologne :

un Croate part en voyage pour la Slovénie :

un Français voyage en Italie :

Document n°2 : Carte de l'Espace Schengen, 2009.

<http://www.touteurope.fr/fr/actions/citoyennete-justice/schengen/presentation/carte-l-espace-schengen.html>

Document n°3 : Contrôler la future frontière orientale de l'Union européenne.

« Halte à l'immigration clandestine ! Cette consigne de la commission européenne est un avertissement aux pays candidats : ils doivent renforcer le contrôle de leurs frontières. La Pologne et la Roumanie, qui seront, d'ici quelques années les avant postes de l'UE, sont invitées par Bruxelles à assurer l'étanchéité de leurs frontières orientales. Selon la presse polonaise, il y aurait un million de travailleurs immigrés illégaux en Pologne. La plupart viennent des pays de l'ex-Union soviétique et d'Asie et transitent par Moscou et Kiev. La Pologne a l'intention d'introduire des visas pour un million de russes qui habitent à Kaliningrad. Varsovie s'est engagée à augmenter le nombre de gardes frontières. Une douzaine de nouveaux postes frontières seront mis en place dotés d'hélicoptères et d'appareils de détection infrarouge. Les mêmes exigences concernent la Roumanie qui a promis d'améliorer la surveillance de la frontière roumano-moldave, une ancienne passoire pour les immigrés clandestins se dirigeant vers l'Europe de l'OUEST. »

M. Bran, *Le Monde*, 3 août 2002.

Questions :

1. Quelle est la crainte de la commission de l'Union européenne avec l'entrée de nouveaux pays à l'Est de l'Europe ?
2. Pourquoi ces travailleurs viennent-ils dans l'Union européenne ?

Bilan :

-l'Union européenne est un territoire borné qui connaît un effacement des frontières intérieures,

-l'espace Schengen autorise la libre circulation des hommes et des marchandises,
-le contrôle des migrations sur les frontières extérieures s'avère difficile.

SUR LA CARTE : coloriez en jaune les 27 États-membres, puis entourez en rouge, les frontières extérieures à l'Union européenne et grisez à l'intérieur de cet ensemble, les pays n'appartenant pas à l'Union européenne, visibles sur la carte du document 2.

Entourez en vert les frontières extérieures des pays ayant signé les accords de Schengen. Par des flèches, indiquez les principaux flux d'émigration.

II Une citoyenneté commune, des droits communs pour ce territoire

Document n°1 :

Article 8 :

Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres.

Tout citoyen résidant dans un État dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État où il réside.

Tout citoyen bénéficie sur le territoire d'un pays tiers de la protection et assistance de la part des autorités diplomatiques.

Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le parlement européen.

Traité de Maastricht, 1992.

Questions :

1. Citez les droits donnés aux citoyens européens par le traité de Maastricht.
2. Un citoyen roumain a-t-il les mêmes droits qu'un citoyen portugais ? Justifiez votre réponse.

Document n°2 : d'autres droits en commun.



Questions : Quels sont les deux droits donnés à tous les citoyens de l'Union européenne ?

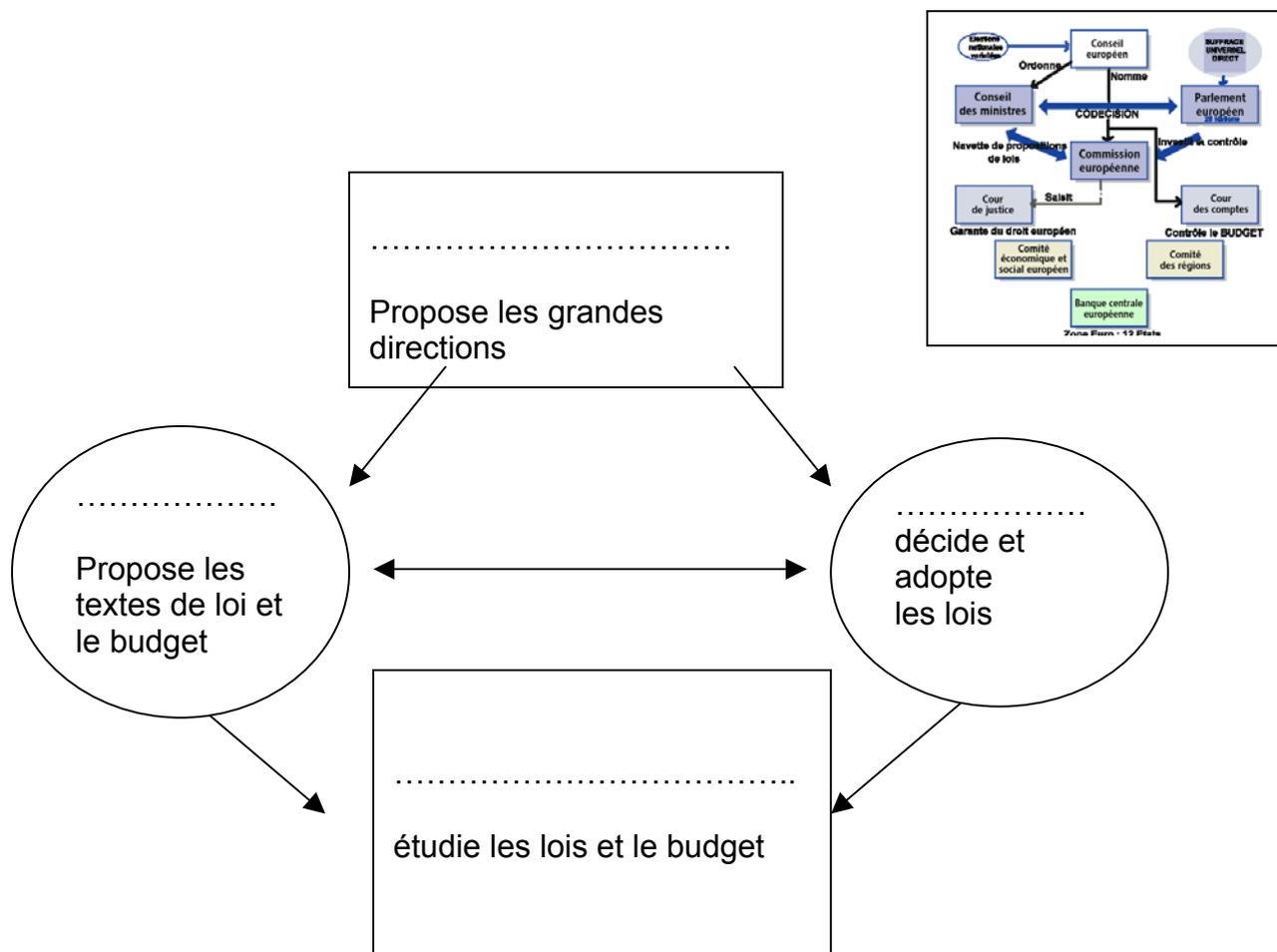
Bilan : un territoire vécu des droits communs dans le cadre d'une citoyenneté commune.

III Des institutions et des lois communes à ce territoire.

1-Des institutions démocratiques.

Complétez l'organigramme à partir du tableau du livre et indiquez sur la carte le nom des trois capitales de l'U.E. :





Questions :

1. Qui élit les députés siégeant au parlement européen ?
2. Prenez un exemple montrant que les institutions de l'Union européenne sont démocratiques.

2- Des lois communes, les directives européennes.

Un exemple : le cas de la « vache folle ».

« En août 1996, devant la multiplicité des cas d'ESB en Grande-Bretagne, la **commission européenne** interdit l'exportation des bovins britanniques en attendant l'élimination du cheptel et des aliments contaminés, ainsi que la mise en place des contrôles. Elle lève l'embargo le 1^{er} août 1999. Le gouvernement français décide de maintenir l'embargo.

Les éleveurs anglais manifestent contre la France. En dépit des procédures engagées auprès de la **cour européenne de Justice** par la Commission, la France, naguère première importatrice de viande britannique, refuse de céder au nom du principe de précaution. »

Documentation photographique, n° 8017, octobre 2000.

« La levée de m'embargo devrait dans tous les cas permettre à Paris d'échapper à une amende de 158 250 euros par jour, réclamée par la Cour européenne de Justice pour la deuxième fois en juillet. Une première procédure avait abouti à une condamnation de la France en décembre 2001 »

Marie-Christine Tabet, *Le Figaro*, 2 octobre 2002

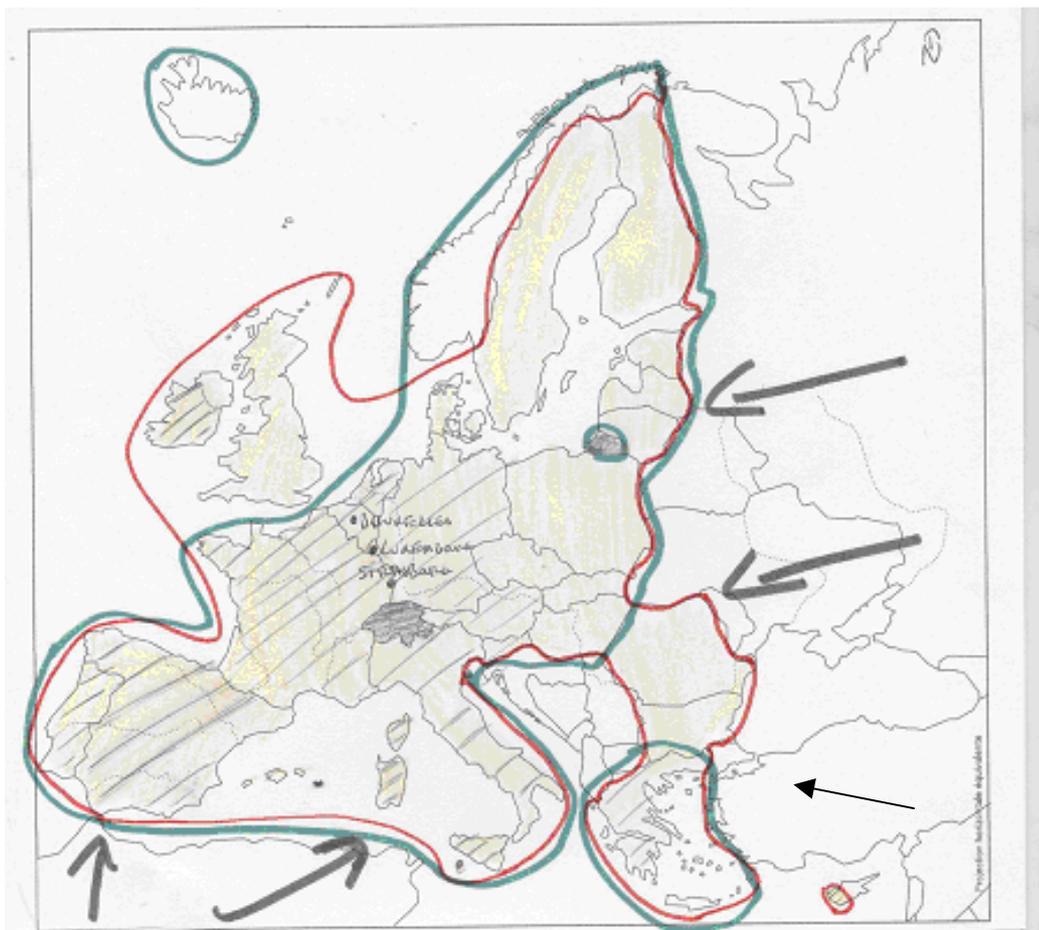
VI BILAN : l'Union européenne, un nouveau territoire ?

Rédigez votre réponse sous la forme d'un petit paragraphe en suivant le plan suivant et en vous aidant des exercices :

- Présentez les frontières de l'Union européenne. (frontières intérieures, extérieures, flux migratoires)
- Expliquez les droits des citoyens européens (le cadre de la citoyenneté, Maastricht, des exemples de droits communs à tous les citoyens européens)
- Expliquez le rôle des institutions européennes et la primauté des directives européennes (rôle du parlement, de la commission... la primauté du droit communautaire).
- Présentez la zone euro (unité monétaire et économique).
- Présentez la diversité de l'Union Européenne.



L'UNION EUROPEENNE : UN TERRITOIRE.



LEGENDE :



Les 27 États de l'Union européenne



Les frontières extérieures



La zone Euro



l'espace Schengen



Les capitales de l'U.E.



Les flux migratoires

www.euroregion-epm.org/

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/>

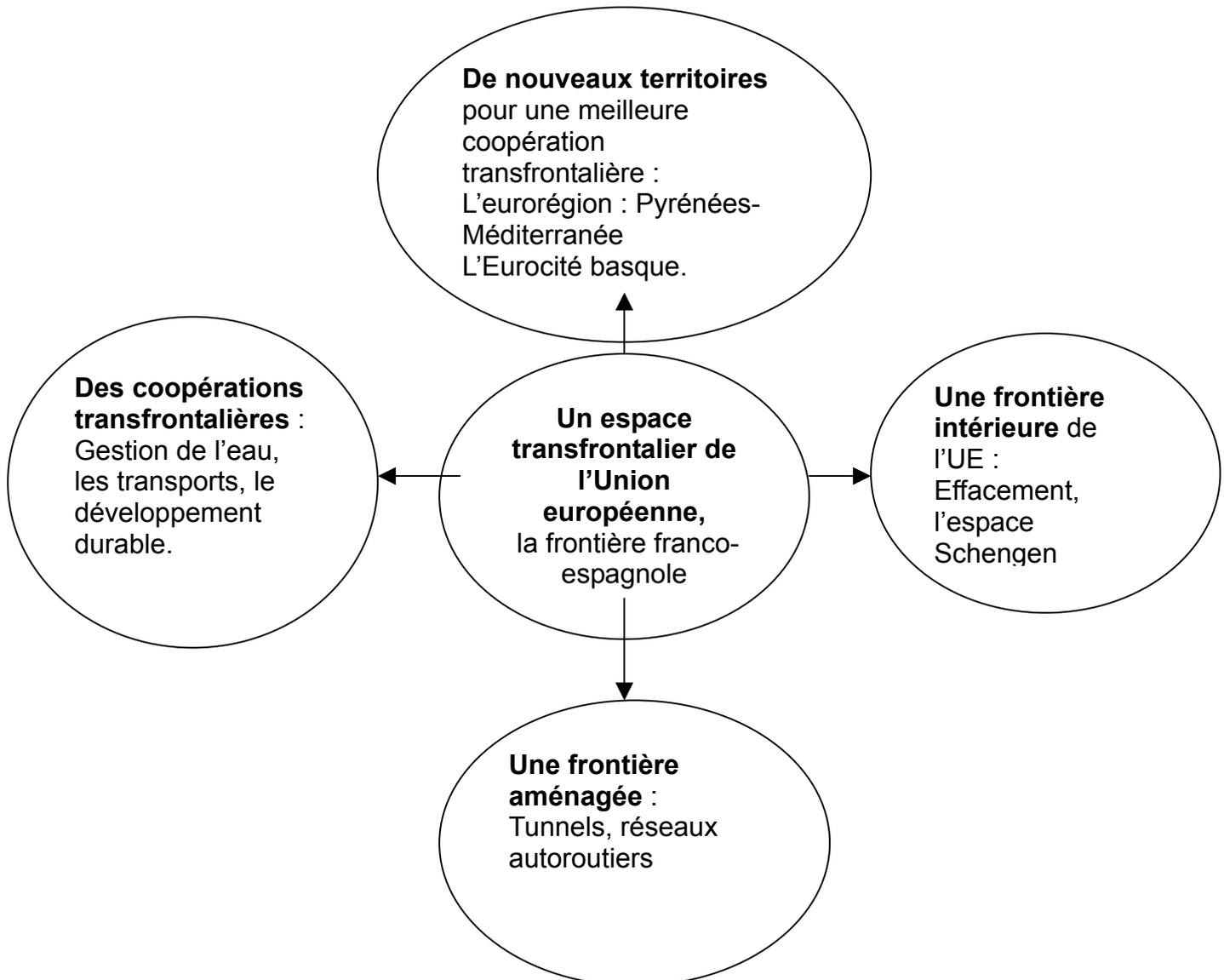
H. Lecouvey-Guerin, collège Goas-Plat, Paimpol, mars 2009



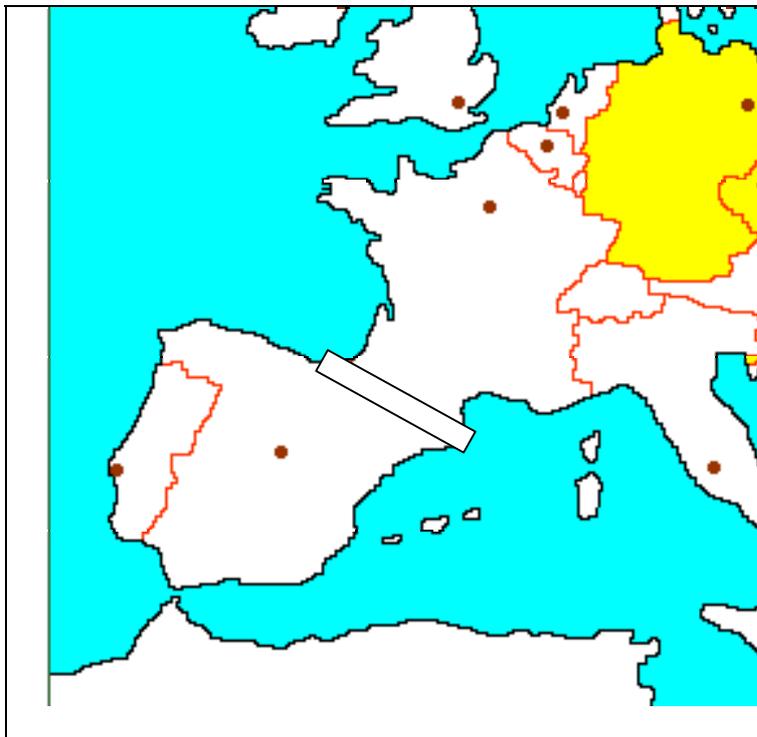
Séquence 2

**LA FRONTIERE FRANCO-ESPAGNOLE
UN EXEMPLE DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE**

Problématique : avec l'effacement des frontières intérieures, comment les habitants de ces espaces transfrontaliers s'approprient-ils ces nouveaux territoires ?



I Quelle frontière ?



Sur une carte et sur une photographie encadrez la frontière franco-espagnole.

1. Par quoi est marquée la frontière entre les deux pays ? (manuel de quatrième Hatier carte p. 296)
2. Quels aménagements ont été construits par l'Homme pour faciliter le franchissement de cette « barrière » ? (manuel de quatrième Hatier p. 329 n°1 et 2)
3. A quel ensemble politique européen appartiennent ces deux États ? Cette frontière est-elle une frontière intérieure ou extérieure de ce territoire ?
4. Pour quelle raison les Français et les Espagnols peuvent-ils facilement franchir cette frontière, sans aucun contrôle à la douane ?
5. Comment va évoluer le trafic des marchandises et des camions jusqu'en 2020 ?

Documents utilisés extraits du manuel Hatier de quatrième non reproduits pour des questions de droit.

Photo satellite de la frontière pyrénéenne,

Sur la photographie : localisez la France et l'Espagne. Hachurez les Pyrénées. (voir Géoportail ou Google Earth).

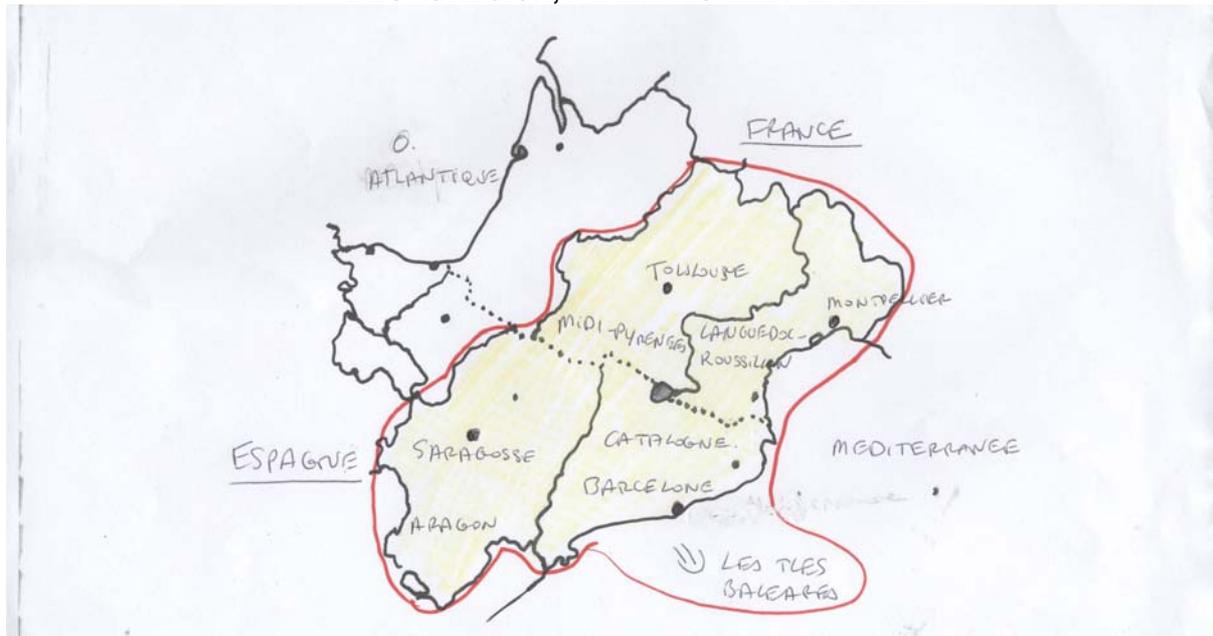
Bilan : présentez la frontière franco-espagnole (localisation particularité, flux et franchissement de la frontière)

Une frontière située entre deux pays souverains, de culture et de langue différentes, avec en commun l'appartenance à l'Union européenne.

Un passage facilité pour les hommes et les marchandises par des aménagements (tunnels, voies ferrées, autoroutes) et par l'appartenance à l'espace Schengen pour les citoyens européens.



UNE COOPERATION TRANSFRONTALIERE : L'EUROREGION, PYRENNES-MEDITERANEE.



carte H.Lecouvey-Guérin

Légende :

— L'eurorégion, Pyrénées-Méditerranée

II Habiter dans cet espace transfrontalier

1- Un exemple, l'eurorégion, Pyrénées-Méditerranée.

Carte sur : <http://www.euroregio.eu/eu/AppJava/fr/>

« Créée dès 1991, cette eurorégion regroupe en 2004, les régions **Midi-Pyrénées** et **Languedoc-Roussillon**, la communauté autonome de **Catalogne**, la communauté autonome d'**Aragon** et les **îles Baléares**. L'objectif de cette eurorégion est de défendre les intérêts communs auprès de la commission européenne sur les thèmes suivant, le développement économique, la recherche, la coopération universitaire, le développement durable...

Les membres signataires ont décidé de ne pas créer une nouvelle administration, mais de travailler avec les services des conseils régionaux et des communautés autonomes. »

Source : site consacré aux *Espaces transfrontaliers*, lettre de la MOT http://www.espaces-transfrontaliers.org/docdivers/Espaces_Trans21.pdf

MOT : mission opérationnelle transfrontalière.

Questions :

1. Sur la carte, coloriez en jaune les régions françaises citées, ainsi que les communautés autonomes espagnoles (voir livre), puis écrivez le nom des mers et des océans. Indiquez le nom des capitales régionales françaises ainsi que le nom des villes espagnoles. Par un trait rouge, délimitez cette nouvelle région.
2. Pour quelle raison ces régions se sont-elles associées ?
3. Dans quels domaines se sont-elles associées ?
4. Qui prend les décisions à l'intérieur de cette eurorégion ?
5. La frontière existe-t-elle encore ? Justifiez votre réponse par un exemple.

Bilan : Pourquoi parle-t-on d'eurorégion ?

On attend une description de ce nouveau territoire, qui associent des régions ainsi que le recensement des objectifs de cette association.

Pour le professeur : l'objectif affiché jusqu'en 2013 des politiques INTERREG est de renforcer les coopérations territoriales européennes, au niveau transfrontalier. Cette coopération peut prendre la forme

d'eurorégions. Le but est de mener en commun des politiques de développement de l'emploi, de soutenir des politiques touchant les domaines des transports, de l'eau ou de la protection de l'environnement.

2- Des villes qui s'associent.

Carte n°1 : Les agglomérations transfrontalières françaises.

Carte sur : http://www.espaces-transfrontaliers.org/document/cahiers_agglo_MOT.pdf

Sur la carte n°1, entourez par un cercle rouge, la conurbation Bayonne- Saint Sébastien. A quel pays appartiennent respectivement ces deux villes ?

Localisez cette Eurocité basque.

Par un autre cercle, symbolisez l'Eurocité Pyrénées-Méditerranée.

Carte n°2 : le bassin de vie de l'Eurocité basque.

Carte sur : <http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/63f4a20f-69b9-4620-a9bc-387475fb59aa/ch04.html>

Figure 7

Sur la carte n°2, écrivez le nom des deux pays. Repassez en rouge l'axe de communication principal.

Document n°3 : Photographie aérienne de ce territoire, sources : Géoportail.

Sur la photographie, repérez Donostia-San Sebastian, Hendaye et Bayonne, puis entourez l'Eurocité basque.

Questions :

Pourquoi est-ce une conurbation ?

Qu'est-ce qui facilite le passage entre les deux parties de la frontière ?

Document n°4 :

Un nouveau territoire, l'Eurocité basque.

« Il existe une communauté de vie au sein de la vaste conurbation reliant San Sebastian à Bayonne, sur le littoral atlantique. Elle se manifeste notamment dans les domaines immobiliers (nombre d'Espagnols s'y installe, le coût étant moins important), sanitaire (un grand nombre d'Espagnols se rend en France pour les soins dentaires et ophtalmologiques, moins chers) et commercial. La pratique de faire ses achats de l'autre côté de la frontière étant très répandue, elle se produit dans les deux sens. »

Source : site internet, les espaces transfrontaliers, lettre de la MOT

Le traitement des déchets dans l'Eurocité basque, Bayonne-San Sébastien.

« L'Eurocité basque regroupe jusqu'à 970 000 habitants. Beaucoup des équipements des déchets sont saturés. Il faut rechercher des solutions nouvelles de chaque côté de la frontière. En 2002, un pas a été franchi avec la signature d'une convention transfrontalière relative à l'utilisation d'une installation de valorisation énergétique* de déchets ménagers.

Cette coopération concerne les déchets résiduels (une coopération sur le tri et de compostage n'est pas envisageable, puisque les différences sont trop importantes de part et d'autre de la frontière pour les équipements de tri et les solutions locales sont préférables pour les équipements de compostage.) »

*production d'énergie par incinération des déchets ménagers non recyclables.

Source : site internet, les espaces transfrontaliers, lettre de la MOT

Questions :

1. Quelles sont les habitudes prises par les habitants espagnols et français de chaque côté de la frontière ?
2. Quelles difficultés les communes de chaque côté de la frontière ont-elles en commun ?
3. Quelle solution commune trouvent-elles pour résoudre ces difficultés ?
4. Quel avantage en retirent-elles ?

Bilan : présentez l'Eurocité Basque (localisation) et expliquez comment les habitants de cette région transfrontalière vivent dans ce territoire et les raisons qui expliquent cette coopération transfrontalière.



La coopération transfrontalière Eurocité basque gérée par l'Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité basque Bayonne - San Sebastian a été créée pour répondre à des problèmes communs aux collectivités locales situées des deux côtés de la frontière et, ainsi, permettre une meilleure gestion des moyens (le traitement des déchets) en rationalisant les projets. Les habitants vivent dans cette région en passant facilement une frontière qui tend à s'effacer. La coopération a été facilitée par une particularité régionale, avec la présence d'une culture et d'une langue commune, le basque.

III BILAN : La création de nouveaux territoires transfrontaliers, quels objectifs ?

En vous aidant des bilans précédents, répondez aux questions sous forme d'un petit paragraphe et suivant le plan proposé :

- Présentez la région transfrontalière franco-espagnole,
- les accords de coopération (Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, Eurocité basque)
- les avantages liés à ce nouveau mode de coopération.
- La frontière existe-t-elle encore ? Expliquez votre réponse

www.eurocite.org

H. Lecouvey-Guerin, collège Goas-Plat, Paimpol, mars 2009



 En première
Séquence 1**AUX FONDEMENTS DE L'IDENTITE EUROPEENNE**

Ce travail a été réalisé en 2003 dans le cadre d'une réflexion plus générale sur la question des liens entre enseignement de l'histoire-géographie et géopolitique.

Il nous a semblé judicieux de proposer à nouveau ce dossier mis à jour dans le cadre du thème de la revue Cabotage consacrée pour ce premier numéro à l'Europe.

Pour construire cette première partie sur la question des fondements de l'identité européenne, on peut s'inspirer de l'article Europe du *dictionnaire de géopolitique* d'Yves Lacoste paru chez pour la première fois chez Flammarion en 1995, ainsi que de l'ouvrage d'E. du Réau *L'idée d'Europe au XXe siècle*, Editions Complexe, 2008 (dernière édition).

Deux temps sont ici proposés :

- » Une réflexion sur ce qu'évoque le mot Europe
- » Propositions d'activités

De quoi parlons-nous quand nous évoquons l'Europe ?

On peut tout d'abord partir des représentations des élèves. Exemple "Établir une liste de mots ou expressions se rattachant au terme Europe". On fait un tour de table, les termes proposés sont inscrits au tableau. Cette activité permet très tôt de mettre l'accent sur les connaissances déjà acquises. A réaliser en amont du cours afin de l'adapter aux préacquis des élèves.

Quelques pistes pour l'enseignant pour une première approche

L'Europe c'est un nom aux origines multiples, souvent personnifiée.

EREB ou Hereb (Europe) : nom donné par les Assyriens à ce qui est à l'Ouest ; ce qui est à l'Est étant désigné par le mot Assu (Asie).

EUROPE : de Europé fille d'un roi de Phénicie enlevée par Zeus.

Hésiode cite son nom au VIIIe siècle avant J.C., Hérodote trois siècles plus tard évoque les ambitions de Xerxès qui souhaite conquérir l'Europe.

L'Europe est un concept géographique et historique ?

-L'Europe est un territoire, une partie du monde mal délimitée par la nature : la péninsule du continent asiatique, un petit cap de l'Asie terminé à l'Est par l'Oural depuis Pierre Le Grand. Beaucoup s'interrogent sur la pertinence de cette limite qui en réalité n'en est pas vraiment une.

A titre d'exemple nous citons un extrait d'un entretien avec Denis Eckert, géographe qui, interrogé sur la question L'Oural: frontière ou région ?, répond dans la revue, *Regard sur l'Est*, numéro 26 (mai-juin 2001) :

"Il est bien difficile de défendre que les monts Oural forment une frontière, quels que soient les critères que l'on adopte. Certes, on peut dire qu'ils forment une limite climatique entre une Russie occidentale plus marquée par l'influence des dépressions océaniques et une Russie de l'Est déjà beaucoup plus



sèche et continentale. Cet ensemble montagneux peu élevé, étiré du Nord au Sud sur 2000 km, est utilisé comme frontière conventionnelle de l'Europe, sans que cela puisse être argumenté avec rigueur. [Pour les Russes] l'Oural est plutôt perçu comme une région que comme une limite. Il y a quelques siècles, la Volga avait, elle, joué le rôle d'une frontière".

C'est donc d'abord un **ensemble géographique** marqué par une **grande diversité de paysages**.

-Les historiens y voient une **notion historique aux frontières changeantes** non limitée par un cadre précis : durant la guerre froide, on a souvent considéré l'URSS, comme un espace distinct. C'est en tout cas un espace marqué d'abord par la division entre des États, des peuples, des langues multiples.

-De **l'Europa christiana à l'Europe** : la notion d'Europa christiana renvoie à une Europe unie contre le monde musulman. Pour autant les chrétiens sont eux-mêmes divisés en trois familles. Les croisades contre les infidèles marquent la conscience européenne mais elles ont tout autant contribué à des ruptures au sein de l'espace européen : le passage des croisés en Europe centrale et orientale s'est accompagné de pillages voire de crimes. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, alors que le mot Europe remplace celui de chrétienté, cette division se renforce politiquement, multipliant les affrontements entre États. Cette période apparaît aussi comme le moment où l'environnement des Européens, modifié par l'importance de la croissance démographique, se dilate selon l'expression de Pierre Chaunu, aux dépens des Turcs notamment.

-Si la division de l'Europe se renforce politiquement, on peut s'interroger sur **l'éclosion d'un éventuel espace européen de la culture**, à travers le rôle tenu par les universités dès le moyen-âge, puis par celui de ces lettrés appelés humanistes autour de villes comme Avignon désignée comme la ville la plus européenne. E. du Réau utilise l'expression de grande fluidité des frontières culturelles.

Très tôt des textes prouvent l'existence dans cet espace d'une recherche sur la **notion de communauté européenne**.

Date	Auteurs	Organisation / instances proposées	Espace concerné
1464	Podiebrad roi de Bohême	<i>Tractatus</i> , réunion permanente des partenaires européens -but maintien de la paix	Chrétienté (Occident+ Orient)
Début XVIIe	Duc de Sully ministre d'H.IV	<i>Conseil général de l'Europe</i> -but maintien de la paix	l'Europe réunie en confédérations
1693	William Penn	<i>Diète souveraine ou impériale, Parlement ou Etat de l'Europe (en fait une confédération non permanente)</i> -but : rôle d'arbitrage en cas de conflit	l'Europe
1713-17	Ch.I. de St-Pierre (abbé de)	Fédération limitée à l'Europe avec une " <i>Société européenne + un congrès perpétue</i> " nouveau : projet de "chambres de commerce"	hésitation entre Europe et Chrétienté
1782	J.J. Rousseau	<i>Fédération d'États</i> fondée sur le principe de la volonté nationale	l'Europe
1795	E. Kant	<i>Fédération des États européens</i> mais avec des régimes républicains	l'Europe
1814	Saint-Simon	Parlement européen	l'Europe mais rôle central de la France et l'Angleterre puis de l'Allemagne
1849	Victor Hugo	<i>Évocation d'Union européenne, d'États Unis d'Europe</i> face à ceux d'Amérique <i>Marché commun</i> <i>Communauté culturelle</i> <i>Grand sénat souverain élu au suffrage universel</i>	l'Europe

Dans le même temps et jusqu'à nos jours, le vocabulaire de l'Europe s'enrichit.

Le vocabulaire de l'Europe :

MOT / DATE	DÉFINITION <i>Le Petit Robert / E. du Réau L'idée d'Europe au XXe siècle p. 21</i>
Europe	origine du mot
Europenses / 759	apparaît dans le texte d'un auteur mozarabe, mot utilisé pour décrire <i>la victoire de ceux qui résistent à l'Islam à l'Ouest de l'Europe</i>
Europa	le monde carolingien, Charlemagne : le Pater
européen / 1806	"de l'Europe"
européanisme / 1806	(ou européisme) "caractère européen" puis en 1969 "position politique favorable à l'unification de l'Europe".
européaniser / vers 1830	"façonner à la civilisation européenne"
européanisation / 1969	action d'européaniser
eurostratégique / vers 1980	relatif à la défense militaire européenne

-Quel développement pour ces projets fin XIXe et début XXe siècle ? Des propositions sur des procédures d'arbitrage, de conciliation mais pas de propositions concrètes autour de l'idée d'Europe qui se heurte à des nationalismes de plus en plus conquérants. La guerre détruit tous les espoirs.

L'Europe en déclin : objet réel de débats géopolitiques après 1918

"Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles... Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie..." Paul Valéry

On parle d'une vieille Europe après 1918 car c'est la fin d'une hégémonie face à de nouveaux pôles de puissance extra-européens. On évoque un europessimisme.

Pour autant dès l'entre-deux-guerres, des **projets européens** voient le jour autour de l'idée "s'unir ou mourir" énoncée par Gaston Riou.

Trois types de projets européens se distinguent :

les "États-Unis d'Europe" et autres voies politiques vers la construction européenne années 20	un grand marché commun européen (projet d'une Union douanière...)	des intellectuels engagés pour la cause européenne
acteurs : la SDN Coudenhove-Kalergi, Briand	soutien : Briand, Loucheur, Herriot	acteurs : Jose Ortega y Gasset, Carlo Sforza, Jules Romain, Louise Weiss

-Mais dans le même temps **l'Europe enfantait du fascisme** selon l'expression de Pierre Milza. (Nous nous sommes inspirés d'une intervention de P. Milza, *Le fascisme dans l'histoire de l'Europe*, lors d'une séance de l'Université du savoir en 2000, autour du thème Géopolitique et mondialisation).

Il est intéressant de montrer comment l'Europe de l'entre-deux-guerres peut également être perçue sous l'angle d'un phénomène fondamentalement européen tel que le fascisme.

Nourri à la crise de civilisation née de la seconde révolution industrielle (des hommes déracinés dans un monde qui va de plus en plus vite), aux rancœurs nées de la guerre, et d'un réflexe contre-révolutionnaire, ce fascisme se développe dans des pays où les traditions démocratiques sont peu enracinées (les cas italien et allemand). Pour autant une grande partie de l'Europe est contaminée. Pierre Milza évoque un fascisme paneuropéen. (phalange espagnole, mouvement franciste de Bucard

en France, Union fasciste britannique de Mosley...). Ce mouvement fasciste dépasse les frontières. La période de la guerre et d'une Europe sous domination allemande, transcende elle aussi ces frontières. Hitler rêve d'une nouvelle Europe à la botte du IIIe Reich. Des intellectuels soutiennent le projet d'un "ordre nouveau" appuyé sur un homme nouveau. Ils rêvent d'une Europe réunifiée par Hitler et débarrassée à la fois du communisme et du capitalisme (Drieu "Je ne suis pas qu'un Français, je suis un Européen".)

L'Europe de l'après la seconde guerre mondiale. Ce continent qui s'est déchiré une nouvelle fois dans une guerre en sort encore plus affaibli qu'en 1918.

-La carte politique de l'Europe laisse apparaître un espace bipolaire séparé par un rideau de fer jusqu'en 1989.

-A l'ouest de cette rupture la question est posée : quelle Europe construire alors ? C'est d'abord dans l'espace occidental que s'ancre la première Europe, qui sait maintenir la paix. La construction européenne est lancée.

-1989 à aujourd'hui : effondrement du bloc de l'est et multiplication des États en Europe. Une nouvelle géographie politique de l'Europe émerge. L'Union européenne qui s'élargit, multiplie les questionnements sur la vie future du vieux continent. Notamment celui-ci : l'U.E.a-t-elle vocation à réunir tous les États du continent ? Si oui, comment concilier ouverture et cohésion d'ensemble ?

Propositions d'activités

Notre réflexion concernant l'étude de l'Europe sous l'angle de la géopolitique se prolonge par **quatre activités**.

- » De l'Europe des 6 à celle des 25, ou la question de l'eupéanité ? Du texte à la carte
- » Quelles frontières pour l'Union européenne ? Du texte au schéma et quelques pistes de réflexion
- » Demain quelle Union européenne ? Documents et proposition d'activité
- » Activité destinée à exploiter une autre enquête plus récente menée dans 75 villes européennes

ACTIVITE 1**De l'Europe des 6 à celle des 25, ou la question de l'européanité : du texte à la carte****L'européanité, cela existe ou pas ?**

Classe de première

Du texte au tableau, du tableau à la carte

Document de base : enquête réalisée en 2001, sous le titre *PERCEPTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE ATTITUDES ET ATTENTES A SON ÉGARD. ÉTUDE QUALITATIVE AUPRÈS DU PUBLIC DES 15 ÉTATS MEMBRES ET DE 9 PAYS CANDIDATS A L'ADHÉSION*. 694 Européennes et Européens, de catégories socio-économiques hautes, moyennes et basses, âgés de 25 à 60 ans, ont été interrogés.

Pays choisis par les enquêteurs : les 15 de l'UE + 9 des 10 pays alors candidats pour une entrée dans l'UE en 2004, à savoir les 3 États baltes, la Slovénie, Chypre, la Hongrie, la République Slovaque, la République tchèque, la Pologne, (mais pas Malte), pays candidat pour 2007: la Roumanie.

Enquête réalisée pour le compte de la commission européenne, par l'OPTEM.

[\[http://ec.europa.eu/governance/areas/studies/optem-summary_fr.pdf\]](http://ec.europa.eu/governance/areas/studies/optem-summary_fr.pdf)

On peut imaginer de reproduire cette expérience à partir d'une **enquête réalisée en 2006** sur le thème *ENQUETE D'OPINION SUR LA QUALITE DE LA VIE DANS 75 VILLES EUROPEENNES*. Voir activité 4.

Proposition d'activités à partir de l'enquête (introduction au cours sur l'UE en première).

Scénario 1 / Les élèves en groupe travaillent directement à partir de l'enquête (constitution possible de groupes à partir des différentes parties de l'enquête) afin de réaliser une synthèse qui prendra dans un premier temps la forme d'un tableau puis celle de cartes. (Synthèse cartographique)

1H30 (lecture texte + réalisation du tableau de synthèse + réalisation d'une légende, attention une partie du travail -analyse de l'enquête- est réalisée hors temps de classe). Dans le cas présent l'appropriation du document est plus approfondie et la réalisation de la légende plus rapide que dans le scénario 2.

Scénario 2 / Les élèves travaillent directement à partir d'un tableau de synthèse proposé par le professeur afin de réaliser une synthèse cartographique.

1H lecture du tableau + réalisation d'une légende

Bilan : une fois les cartes réalisées, chaque groupe présente et commente sa carte à la classe. Si certaines appellent à un constat sur une situation donnée, d'autres laissent des points d'interrogation en suspens. A titre d'exemple le cas de la Lettonie qui semble nourrir de nombreuses inquiétudes sur son avenir au sein de l'UE. Pour prolonger le débat on peut proposer aux élèves de choisir de **suivre le "destin" d'un ou de plusieurs États** par exemple candidats au cours de l'année scolaire (presse du lycée / Point info Europe de sa ville, Point info du Conseil régional) en fixant des temps de mise en commun devant la classe sur chacun des trois trimestres.

Propositions de synthèse sous forme de tableau

» En 2003, nous avons décidé de travailler autour de **5 thèmes** :

-1° Quels sentiments sur la situation du pays habité et ses perspectives d'avenir.

-2° Ce que les Européens pensent de l'Union européenne et de son élargissement.

-3° Image générale de l'UE et niveau de connaissances des institutions de l'UE

-4° Comment les Européens envisagent-ils leur avenir ?

-5° L'Europe face aux Etats-Unis

Chaque proposition était associée à une carte réalisée par un groupe d'élèves.

» Nous retenons ici les **thèmes 1 et 3**.

SENTIMENTS SUR LA SITUATION DU PAYS HABITE ET SUR SES PERSPECTIVES d'AVENIR ? carte

Constat 1

États membres (15)	États candidats (9)
Pessimistes quant à la situation de leur pays et inquiétudes pour l'avenir.	Idem (dans la perspective de l'adhésion : demandes formulées d'une protection des économies nationales plus fragiles) mais satisfaction quant à l'instauration de régimes démocratiques

Constat 2

<p>Amélioration économique souvent peu évoquée</p> <p>Exception cependant : États du Sud de l'Europe, Portugal, Espagne, Grèce + Irlande : reconnaissance de l'importance de l'aide communautaire, dans ce domaine; Finlande, amélioration économique reconnue ; Pays-Bas et Suède, confiance dans l'avenir et dans les systèmes économiques et sociaux du pays</p>	<p>Des avis qui diffèrent quant à la situation économique :</p> <p>des optimistes = progrès cités dans des pays à niveau de développement assez élevé (Slovénie, Estonie, Chypre, Hongrie, République tchèque)</p> <p>des pessimistes : Pologne et Lettonie</p> <p>Les Roumains : cas à part. Avec un pays dans une situation générale très dégradée, l'optimisme se maintient.</p>
---	---

Explication pour les États membres

Peurs liées à la rapidité de changement de la société ex: domaine des TICE, maladie de la vache folle)	Sentiment fréquent d'une perte de valeurs, d'un déclin de la solidarité (dénonciation de poches de pauvreté, de la consommation de drogues, de la montée de la criminalité et de l'insécurité, peur de l'immigration)	Dénonciation du libéralisme économique (évocation d'une dégradation des services publics, d'écarts grandissants entre très riches et très pauvres).
--	--	---

Explication pour les États candidats

Sentiment d'une dégradation depuis la fin du rideau de fer.	Mêmes craintes + dénonciation d'une corruption forte chez les hommes politiques + dénonciation de problèmes de criminalité	Maintien d'un retard face aux pays de l'ouest, en terme de développement économique; dégradation des services publics
---	--	---

Image globalement positive = le "Sud"

Pour une Union Européenne forte, dépassant le seul domaine économique, face notamment aux États-Unis. Avenir politique à construire.

Conscience des bienfaits qu'apporte l'appartenance à l'Union = "eurofaveur".

Des nuances selon les cas :

- Portugal, Irlande : forte "eurofaveur"
- Italie, méfiance manifeste à l'égard des organismes institutionnels (européens comme nationaux)
- Espagne, Grèce : sentiment d'être en retard économiquement et de compter moins que d'autres États

-l'Union européenne, une obligation :

*pour les pays dont la portée internationale est faible (Belgique et Luxembourg)

*pour les États isolés (Finlande)

*pour les États qui ont eu pour voisin le bloc de l'est (Autriche)

-France, Allemagne : souhait d'une définition précise de l'avenir de l'Europe en dehors du champ économique.

Image globalement négative = le "nord"

Forte défiance à l'égard de l'Union Européenne

Utilité de l'adhésion dans le domaine économique

Royaume-Uni, Pays- Bas, Danemark, Suède (plus nuancée).

Deuxième partie : NIVEAU DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE **carte**

Plus grand

Pays eurofavorables « du Sud »
(Irlande incluse)

Pays pro-communautaires, la Belgique et le Luxembourg

Pays ayant récemment adhésés

Plus faible

Grands pays de l'Union , la France,

L'Allemagne, l'Italie et surtout le Royaume Uni

» DANS LES ÉTATS CANDIDATS

Première partie : IMAGE GÉNÉRALE DE L'UNION EUROPÉENNE

Attitudes positives à l'égard de l'Union Européenne

Slovénie , Roumanie, Chypre, Hongrie, République Slovaque.

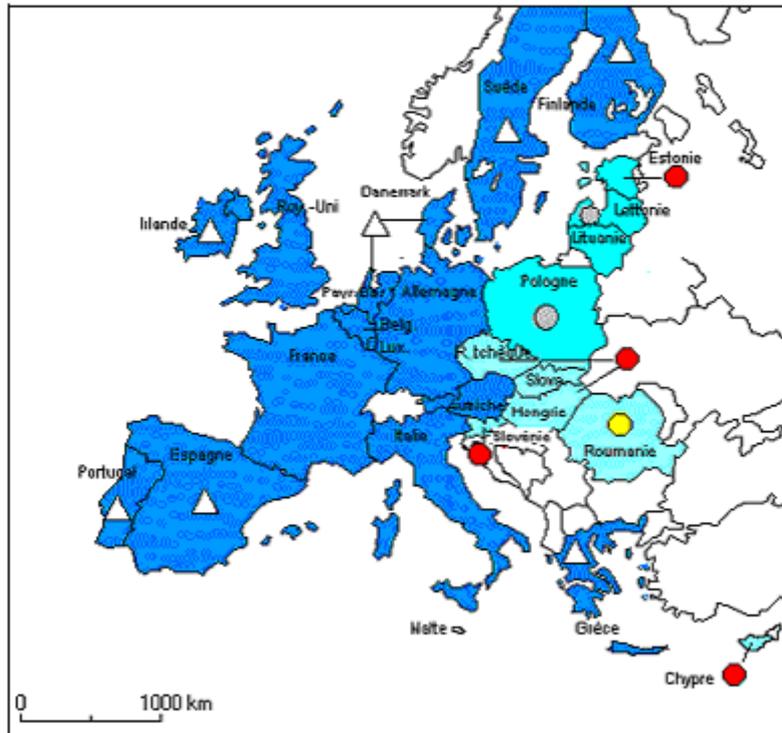
Image d'une union limitée à l'économie et moins empreinte d'idéal

République tchèque , Estonie, Lettonie, Pologne

Deuxième partie : NIVEAU DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Généralement faible, mais dans certains pays, plutôt meilleure que dans la moyenne des États-membres

Quels sentiments sur la situation du pays habité et ses perspectives d'avenir



Pour les 15

■ Pessimisme quant à la situation du pays + inquiétudes exprimées pour l'avenir. Amélioration de la situation économique du pays peu évoquée.

Mais avec des nuances selon les États et les catégories socio-professionnelles interrogés

- △ aide apportée par l'Union prise en compte—Portugal, Espagne, Irlande, Grèce
- △ amélioration économique ressentie—Finlande
- △ avenir envisagé assez sereinement—Pays-Bas, Suède

Pour les futurs États (2004) + État candidat pour 2007

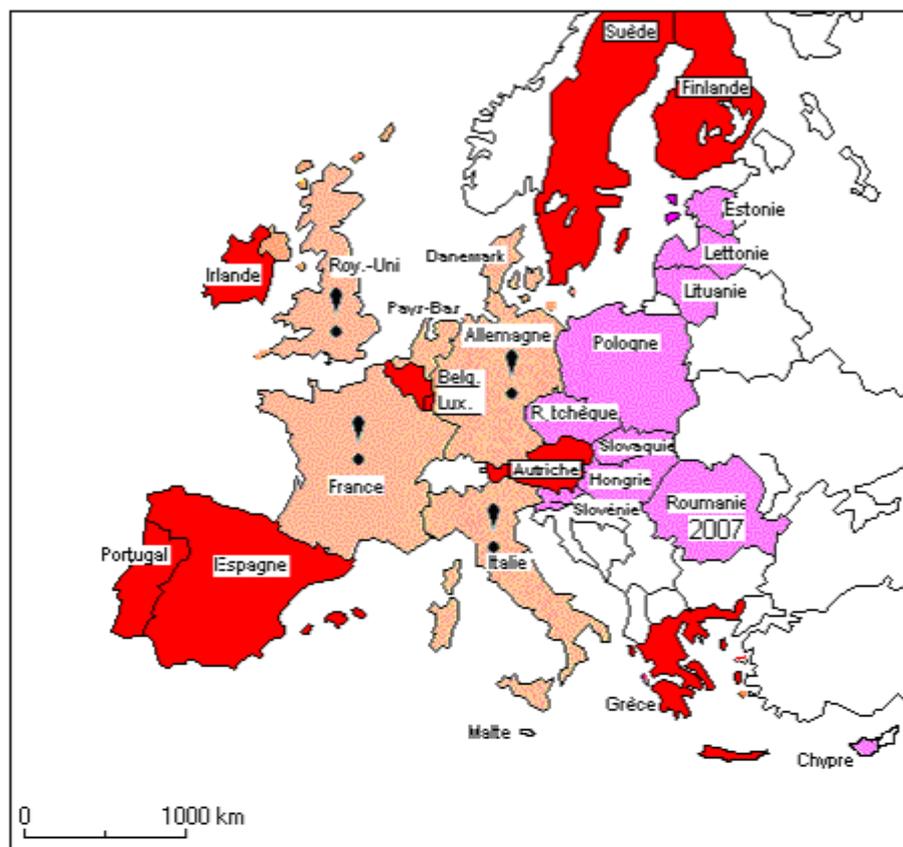
■ Pessimisme quant à la situation du pays + inquiétudes exprimées pour l'avenir. Amélioration de la situation économique du pays peu évoquée.

Mais avec des nuances selon les États et les catégories socio-professionnelles interrogés

- niveau de développement relativement élevé, reconnaissance de progrès accomplis
- Malgré le sentiment de vivre dans un pays dans un état de délabrement avancé, espoir en l'avenir (2007)
- pessimisme très marqué

Belg : Belgique
Lux : Luxembourg
R. tchèque : République tchèque
Royaume-Uni : Royaume-Uni
Slova : Slovaquie

Niveau des connaissances des institutions de l'Union européenne



Etat membres

■ Niveau plus élevé dont :

Belg. -pays pro-communautaires, la Belgique et le Luxembourg

Finlande -pays ayant récemment adhérés

■ Niveau plus faible dont :

! -méconnaissance "abyssale" des institutions

Futurs Etats (2004) + Etat candidat pour 2007

■ Niveau pas moins grand – même plutôt meilleur que dans la moyenne des Etats-membres.

Belg : Belgique

Lux : Luxembourg

R. tchèque : République tchèque

Roy-Uni : Royaume-Uni

ACTIVITE 2

Quelles frontières pour l'Union européenne : du texte au schéma et quelques pistes de réflexion

» Comment définir l'Europe, à partir de la question "quelles limites à l'élargissement de l'UE?"

L'Europe, un espace flou (pistes de réflexion) à proposer aux élèves

Qu'est ce que l'Europe, quelles sont ses frontières ?

Le géographe Olivier Dollfus décrit un espace flou, complexe puisque l'eupéanité dépasse l'Europe. Et qui peut prétendre à en faire partie ? Quels critères retenir ? Quels "marqueurs d'identité" retenir ? Comment savoir si on vit en Europe ?

(Extrait des IVe Rencontres Internationales du Mémorial, du 26 au 28 novembre 1997, qui avaient pour thème : " *L'Europe : quelles alliances pour quels périls ?* " <http://www.memorial-caen.fr/>) mais le dossier n'est plus en ligne.

On a parlé de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, -limite orientale définie par Pierre-le-Grand- lieu de contact entre l'Antiquité latine, le droit romain , le christianisme. On ne peut passer sous silence le débat sur l' héritage judeo-chrétien.

Lorsque l'Europe était coupée en deux par un rideau de fer, certains même voyaient l'Europe à l'ouest de cette coupure, unie sur les plans politiques et économiques, autour du couple franco-allemand.

L'élargissement de l'Union européenne oblige à nous interroger sur cette question des limites de l'Europe.

Qu'en disent les "spécialistes" ?

La frontière européenne

La frontière européenne, comme la liberté n'est pas donnée une fois pour toutes. Elle demeure non seulement à définir mais elle reste continuellement à redéfinir.

Elie Barnavi, Paul Goossens, *Les frontières de l'Europe*, De Boeck, 2001, p. 197

Existe-t-il un mode de vie européen ?

*Les habitants de l'Europe ont le sentiment d'une **infinie diversité de modes de vie**. Chacun pense être différent et a fortiori des habitants d'un pays étranger [...]*

*Selon une hypothèse "économiste", la diversité des modes de vie s'explique essentiellement par les différences de niveau de vie : les pays ou régions européennes se trouvent à des stades différents de développement économique. Selon une hypothèse "culturelle", le progrès technique et la consommation de masse ne parviennent pas à effacer les habitudes et les valeurs enracinées dans les vieilles cultures européennes. Le clivage qui réapparaît le plus souvent est celui qui oppose le nord et le sud de l'Europe occidentale. L'antique fonds culturel du pourtour méditerranéen, la civilisation romaine, le catholicisme des pays latins s'opposent à la culture germanique et au protestantisme de la Scandinavie et du nord de l'Allemagne. Extrait de V. Scardigli, *L'Europe des modes de vie*, Paris, CNRS, 1987.*

L'élargissement de l'UE enrichit le débat

Qui peut adhérer ?

Quels pays ont le droit d'adhérer à l'Union

L'ancien ministre Jean François-Poncet pose lui aussi le problème à partir de la question de l'élargissement. Quels pays peuvent prétendre en être membres ? Un consensus s'est établi, sauf pour trois pays : la Russie ; l'Ukraine, car cela déplairait à la Russie ; la Turquie, dont la démographie est un obstacle. La Russie est déchirée, confirme Andrei Gratchev, dernier porte-parole de Gorbatchev : elle a une dépendance spirituelle vis-à-vis de l'Occident, mais craint qu'il ne profite de sa faiblesse actuelle. Son objectif dépasse l'Europe : retrouver son statut de puissance mondiale.

extrait de Les IVe Rencontres Internationales du Mémorial, du 26 au 28 novembre 1997, avaient pour thème : " L'Europe : quelles alliances pour quels périls ? " <http://www.memorial-caen.fr/>

Elargissement et cohésion européenne

*L'élargissement d'aujourd'hui repose la question de la cohésion de l'Europe d'une manière entièrement nouvelle. Historiquement les frontières de l'Europe de l'Est n'ont jamais été claires et la Russie a au moins autant de titres que la Turquie à se prévaloir partiellement de son caractère européen. [...]. **La frontière orientale des 25 est une frontière qui a toujours fluctué.** Les trois petites républiques baltes, qui ont recouvré leur indépendance en 1991, après avoir été annexées par l'Union soviétique, ont conservé leur intégrité. Mais la Pologne qui a récupéré dans les partages de l'après-guerre nombres de territoires de l'ancienne Allemagne, avait dû céder une partie des siens à l'ancienne URSS, qui se trouvent aujourd'hui en Biélorussie et en Ukraine. [...] **On ne peut donc définir les frontières de l'Europe en termes uniquement géographiques.** Au moins deux autres types de critères comptent : les critères politiques et celui de l'homogénéité économique, social sécuritaire, de l'ensemble qui se constitue. Ce qui a amené l'Union [...] à adopter deux grands principes aux futurs élargissements : la nécessité d'adopter [...] les règles de fonctionnement du marché unique, [...] le respect absolu de démocratie et des droits de l'homme qui fondent l'identité de l'Europe.*

Extrait de Henri de Bresson, *Les nouveaux pays membres de l'Union*, Dossiers et Documents du Monde, n° 316, janvier 2003

La Turquie, la Russie... : oui on non doit-on les intégrer dans l'UE ?

1° Valéry Giscard d'Estaing, contre l'adhésion de la Turquie "ce serait la fin de l'Union européenne" retient **le critère de la localisation** (majorité de la population et de la capitale turques hors d'Europe). Mais dans ce cas : Moscou étant située en Europe et 80 % de la population de Russie vivant à l'ouest de l'Oural, ce pays pourrait intégrer l'UE. A l'opposé, Chypre est à 800 kilomètres d'Athènes... contre une centaine de kilomètres de la Syrie.

A partir de Pascal Clerc, *Le Monde*, 19/11/02, et Claire Tréan, *Europe-Turquie, mettre fin à l'hypocrisie*, Dossiers et Documents du Monde, n° 316, janvier 2003

2° M. Giscard d'Estaing a formulé [...] une interrogation réelle sur le caractère de [la Turquie, à laquelle] on reproche la brutalité de ses **institutions**, et que l'on suspecte de ne pas avoir sa place, en tant que **pays musulman** dans un ensemble à dominante chrétienne. Nul cependant ne peut lui contester comme héritier de l'empire ottoman- qui a régné pendant des siècles sur le sud-est du continent-, mais aussi par sa tradition laïque, son enracinement dans l'histoire de l'Europe.[...] Mais la Turquie est surtout un élément essentiel du dispositif de sécurité collective de l'**Alliance atlantique** à son flanc sud-est.

Extrait d'Henri de Bresson, *Les nouveaux pays membres de l'Union*, Dossiers et Documents du Monde, n° 316, janvier 2003



3° Une réponse à VGE :

On ne peut plus raisonner comme si l'islam était unique et monolithique. Ni se résigner aux deux pôles - un occident moderne et démocratique, un islam rétrograde et policier. [...] En appliquant ce modèle à la Turquie, en estimant que ce serait la fin de l'Union si Ankara y adhérerait Valéry Giscard d'Estaing n'a rendu service service ni à l'Europe ni à l'islam.

Extrait d'Henri Tincq, *L'islam turc soluble dans la laïcité*, Dossiers et Documents du Monde, n° 316, janvier 2003

4° L'avis du Recteur Gérard-François Dumont, Président de la revue Population & Avenir :

Une sorte de fuite en avant consistant à admettre la Russie ou la Turquie comme membre de l'Union européenne apparaîtrait comme une boulimie qui déstabiliserait la position géostratégique de l'Union et la confinerait à n'être qu'une simple zone de libre-échange ayant perdu tout référent autre qu'économique, et donc toute dimension identitaire.

Site de diploweb : <http://www.diploweb.com/forum/dumont3.htm>

Conseils bibliographiques

Sur la question de la **Turquie** à lire aussi : *La Turquie et l'Europe*, Questions internationales, n° 12 mars-avril 2005.

Sur les problèmes liés à l'élargissement dans la documentation photographique : Drevet Jean-François, *Une Europe en crise ?* n° 8052 - 2006.



Suite de l'activité 2 : L'Europe est un état d'esprit

Activité proposée : passer d'un texte du polonais Bronislaw Geremek au schéma ; repérage des points essentiels, approche de la notion de système, mise en place d'interrelations, appropriation plus active des enjeux présentés.

TEXTE : Résumé fourni aux élèves, réalisé à partir de "L'Europe est un état d'esprit" de B. Geremek (historien, conseiller du syndicat solidarité, ministre des Affaires étrangères de 1997 à 2000) tiré d'*Alternatives Internationales*, mars-avril 2003 pp. 44-47.

Quelles sont les limites de cette Europe qui s'élargit ? Géographiques, historiques ?

Cette interrogation soulève le problème de la définition non seulement des frontières de l'Europe mais également de celle d'une identité européenne. Les frontières sont fixées par la nature ou par la tradition géographique. En Europe, la frontière qui fait débat est celle de l'Est (limite conventionnelle de l'Oural). En réalité c'est la référence à la notion d'identité à la fois géographique, historique mais aussi politique, qui est dominante. Il faut se garder de dresser les unes contre les autres des identités nationales pour privilégier une identité européenne fondée sur l'histoire et sur l'adhésion à un ensemble de valeurs fondamentales. Certes ces valeurs sont difficiles à reconnaître mais elles existent : dignité de la personne humaine, liberté, politique, économique et sociale, tradition démocratique, aptitude à l'autocritique et solidarité. Cet ensemble de valeurs européennes a eu et a encore fonction universelle, ce qui permet à l'Europe de s'affirmer non pas en opposition aux autres mais comme un " modèle " possible.

Quelle place joue la religion dans l'identité européenne ?

Le poids de l'héritage judéo-chrétien a joué un rôle essentiel. "L'Europe s'est formée au Moyen Age au confluent de trois traditions: celle de l'antiquité latine, celle du droit romain et celle du christianisme [...] Cependant l'intégration européenne en tant que telle est un processus laïc ".

Peut-on s'attendre à un changement de valeurs après l'entrée des pays d'Europe centrale ?

Non si on se réfère à l'identité historique et géographique de ces États, "ces pays retrouvent leur place naturelle en Europe après la coupure absurde instaurée à Yalta ".

Oui si on pose aussi la question sur le plan du développement économique et social ; " leur PNB par habitant représente moins de la moitié de celui des Quinze ". La lutte contre la pauvreté va se poser au sein de l'UE. Mais ces pays d'Europe centrale privés de liberté pendant 50 ans peuvent " rafraîchir l'idée européenne " et renouveler l'esprit européen. La notion d'intérêt non plus national mais européen doit être introduite afin de permettre aux plus petits de se faire reconnaître et aux autres États notamment les plus grands de savoir dépasser le seul intérêt national. Les 15 n'ont pas le droit de décevoir les nouveaux entrants pour lesquels " l'accès à la citoyenneté européenne est la réalisation d'un songe [...]. Mais c'est un rêve mêlé de méfiance et d'inquiétudes ". Plus pauvres ils risquent de souffrir des inégalités à l'intérieur de l'UE. Le prix social à payer (restructuration, plans sociaux...) pour entrer dans l'Union, ne sera t-il pas trop lourd face à des voisins plus compétitifs? Le débat doit être le plus ouvert possible, d'autant qu'il n'a pas encore vraiment eu lieu.

Des éventuelles candidatures de la Turquie et de la Russie, des États du Sud.

» **La Turquie** candidate malheureuse à l'entrée dans l'Union appartient-elle historiquement et spirituellement à l'Europe ? L'Europe ne peut refuser l'adhésion de la Turquie au seul prétexte de sa religion . Des millions de musulmans vivent aujourd'hui dans l'Union. De plus, la Turquie dispose d'une tradition laïque. Mais on est en droit d'exiger de ce pays qu'il respecte des critères fondamentaux : l'État de droit, le respect des droits de l'homme, la place des femmes, la place de l'armée, la protection des minorités ethniques. Enfin la taille du candidat, son poids démographique et économique par rapport à celui de l'Union doivent être pris en compte, indépendamment de tout critère idéologique ou religieux.

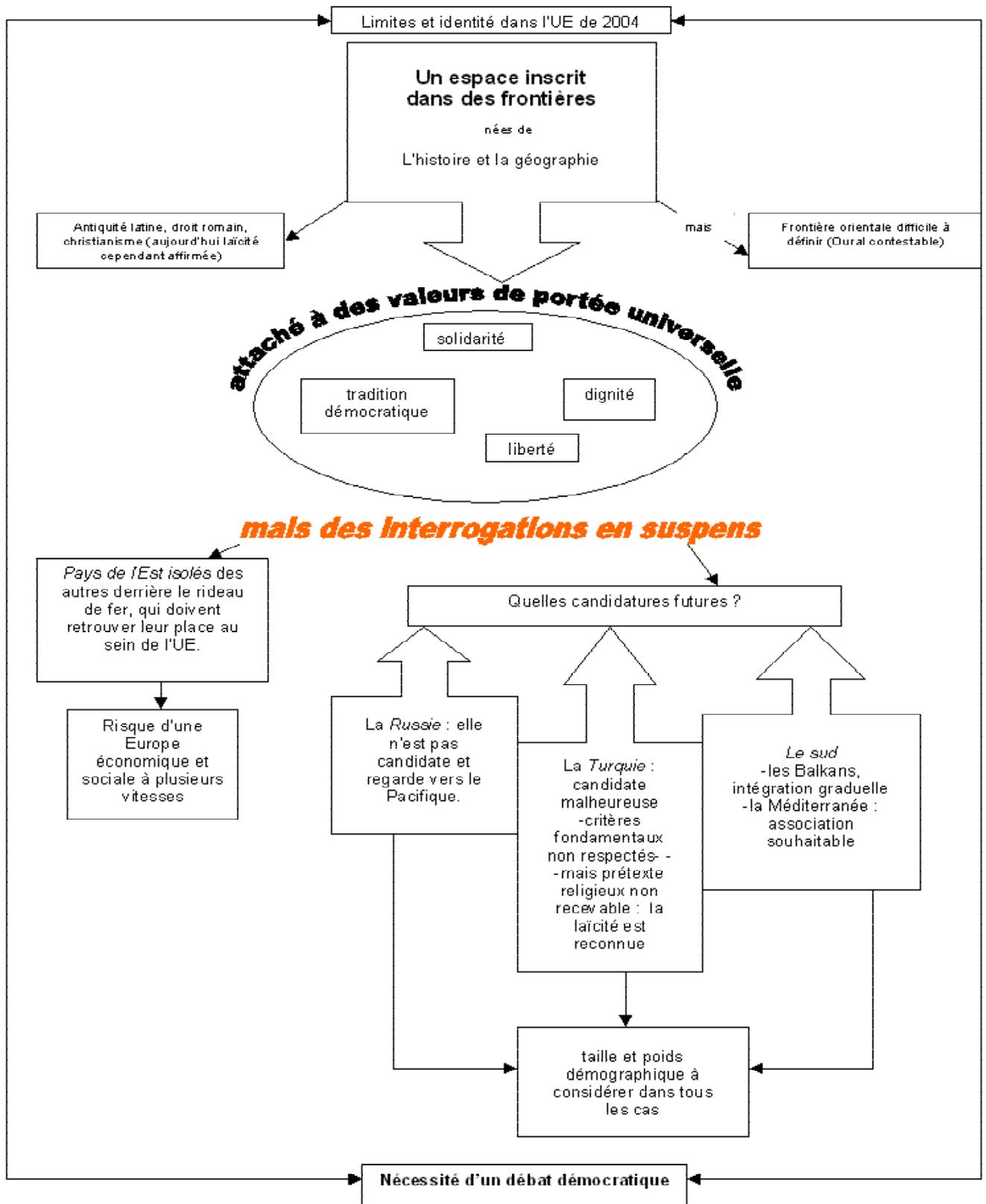
» Et la Russie?

La Russie n'a pas fait connaître sa volonté d'adhérer à l'Union européenne. Si c'était cependant le cas on peut craindre face à la taille de ce pays et à sa tradition politique et géopolitique que ce soit lui qui absorbe l'UE ! Cependant la Russie, pays euro-asiatique apparaît tournée autant vers le Pacifique que vers l'Ouest. Elle a par ailleurs à relever un défi : celui de développer une véritable société civile.

» Et le Sud?

La perspective d'une adhésion des États des Balkans, issus notamment du démembrement de l'ex-Yougoslavie, est à prendre en compte, mais à différencier selon les " réalités politiques et économiques très diversifiées ". La Méditerranée, " mer intérieure de la civilisation européenne " doit être associée à l'UE dans une " formule nouvelle pour rapprocher l'Union des pays de son pourtour ". Pourquoi ne pas développer une Confédération avec des pays non encore candidats, du pourtour méditerranéen. L'élargissement doit cependant être graduel aussi, après l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'UE, en 2007 une pause semble nécessaire dans l'élargissement.

Schéma



ACTIVITE 3

Demain quelle Union européenne ? Documents et proposition d'activité

Demain, quelle Europe ?

Étude de documents

Proposition de démarche pédagogique (géographie, classe de première) autour de courts extraits de conférences ou articles traitant de la question du fonctionnement futur de l'Union européenne (souvent appelée Europe) et d'un compte-rendu de débat émanant d'élèves.

Partie du programme L ES	Partie du programme S	Mots-clés
<u>I L'Europe des États</u>	<u>I L'Europe des États et des régions</u>	Territoire et identité /
2. une communauté en débat : L'UE	2. L'Europe des États et L'UE	

Si l'Europe ne se laisse saisir dans aucune formule simple, du point de vue historique, géographique ou culturel, qu'est-elle ? Thierry de Montbrial

Consignes fournies :

-Répondre aux questions suivantes :

1° De quelle manière les auteurs envisagent-ils l'avenir de l'Europe ?

2° Le fonctionnement actuel des États qui la constitue doit-il changer ?

3° Le statut politique de leurs habitants en serait-il modifié ? Justifier

4° Les auteurs partagent-ils tous à ce sujet le même point de vue ?

-Classer les solutions proposées quant à l'avenir politique de l'UE sous forme d'un tableau (l'objectif est ici d'orienter les élèves vers les termes de supranationalité; confédération / fédération; souverainistes...)

5° Trouver un titre à chaque document

-Pour élargir la question on peut imaginer d'utiliser le compte-rendu du document 4 , afin dans un premier temps de le mettre en relation avec les documents proposés puis ensuite de faire réfléchir les élèves sur leur propre perception quant à l'avenir politique de l'UE.

Document 1 / L'avenir de la France, c'est l'Europe (ce titre n'est pas fourni aux élèves)

« L'avenir de la France, c'est l'Europe. Non pas l'Europe éphémère des grands conquérants, celle des Césars, des Habsbourg ou des Bourbons, celle de Charlemagne ou de Napoléon, mais l'Europe libre, cimentée par le consentement de ses composantes telles que l'histoire nous les a léguées, l'Europe respectueuse d'une diversité culturelle qui sera le socle de sa propre culture, qui sera source d'une fraternité fondée [...] sur la valorisation des différences. [...] L'avenir de la France, c'est l'Europe. Et pourtant, beaucoup de nos concitoyens redoutent cette perspective. Pour que la France soit à la hauteur de son avenir, c'est-à-dire qu'elle joue pleinement un rôle moteur dans l'édification européenne, il faut que les Français découvrent la plénitude de l'histoire en élargissant leur horizon spatial et temporel. Alors ils mettront l'idée nationale à sa juste place et pourront dire, avec Victor Hugo : " La France a cela d'admirable qu'elle est destinée à mourir, [...]. La France deviendra l'Europe. »
Extrait de Thierry de Montbrial, *QUEL AVENIR POUR LA FRANCE ?*, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques, conférence tenue en septembre 2001 à l'Institut de France
<http://www.institut-de-france.fr/>

Document 2 / "Nous faisons l'Europe, il nous reste à faire les Européens".¹ (ce titre n'est pas fourni aux élèves)

La construction européenne est un chantier permanent. Que ce soit par l'intégration de nouveaux pays, ou par la création d'éléments fédérateurs tels que, l'Euro. Mais l'Europe qui se met chaque jour en marche est aussi celle des hommes. [...] Notamment, la question s'est posée de savoir si les Européens avaient en commun un sentiment de citoyenneté, si une quelconque identité européenne les touchait. Rendre apparente cette citoyenneté est déjà moins facile. [...] Dans la réalité, les personnes sont un peu perdues et se posent de nombreuses questions. [...] Il suffit de constater l'engouement plus que relatif que constituent les élections européennes. Comment parler de citoyenneté quand les premiers intéressés, les citoyens, ne se préoccupent pas de leur destin commun ? Néanmoins, certains convaincus prêchent qu'il faut croire en l'émergence imminente d'un sentiment de citoyenneté. Le point fort de la construction d'une idée européenne, c'est l'Euro. [...] Mais ce qui donne le plus de poids à l'Europe depuis sa construction, en la distinguant de son adversaire économique américain, c'est la diversité culturelle, à travers les langues (40 langues et dialectes en Europe), les cultures et les religions.

Tiré de Sylvia Robert, *L'Europe en quête d'identité ?* Numéro spécial d'Atlantica, novembre 1998.

¹ Titre emprunté à Thierry de Montbrial, *op.cit* qui paraphrase Massimo d'Azeglio, l'un des chefs du Risorgimento, qui s'écria lors de la première session du parlement du royaume d'Italie nouvellement unifié : " Nous avons fait l'Italie, maintenant nous devons faire les Italiens."

Document 3 / Citoyenneté européenne contre citoyenneté nationale ? (ce titre n'est pas fourni aux élèves)

« On peut finalement, comme l'a dit Pierre Moscovici, "faire l'Europe sans défaire la France". Une petite phrase qui se traduit dans toutes les langues. »

Extrait de Sylvia Robert, *L'Europe en quête d'identité ?* Numéro spécial d'Atlantica, novembre 1998.

« Citoyenneté nationale et citoyenneté européenne ne s'opposent pas, mais au contraire, auraient plutôt tendance à s'articuler comme des poupées russes. »

Extrait de *Un nouveau monde : l'Europe* Numéro spécial d'Atlantica, novembre 1998, extrait d'un résumé d'ouvrage coordonné par Françoise Parisot, *Citoyennetés nationales et citoyenneté européenne*, Hachette, 1998.

L' " identité française " et les trois conceptions de l'Europe

La première est celle de "l'équilibre européen " des 17e et 18e siècles qui prévoit un système d'alliance entre les nations sans aucun abandon de souveraineté mais autour de l'idée centrale de «coopération». La deuxième conception rarement avouée est celle de Napoléon : une Europe sous influence française. La troisième version est celle de la conception fédérale : à savoir l'organisation d'une union autour d'une souveraineté partagée. Quel sera l'avenir de l'identité française en concurrence avec l'identité européenne ? Peut-être deviendra-t-elle plus tolérante, plus démocratique.

A partir de Thomas Ferenzi, *Le Monde d'un siècle à l'autre*, Plon, 2000

Document 4 / Compte rendu du débat franco-italien sur la question de l'identité européenne. au lycée Jean Brito de Bain de Bretagne.

Durant la semaine du 17 mars 2003, le lycée Jean Brito et plus particulièrement la classe de première littéraire ont eu le privilège de rencontrer des élèves italiens et d'engager un débat sur l'identité européenne.

Le compte rendu est plutôt positif puisque le débat a été riche et approfondi. Tout d'abord, nous avons pu remarquer que ce soit du côté italien ou français que l'identité européenne était importante, cependant l'origine nationale primait beaucoup plus. Suite à cette réponse, nous nous sommes demandés si certains d'entre nous possédaient plusieurs origines. Il s'est révélé qu'une Italienne avait du sang vénézuélien dans les veines, et que deux Français avaient des antécédents gabonais et camerounais.

Ensuite, nous avons pu constater que pour les Italiens, il y avait une différence entre nos deux pays. Ils ont évoqué une " cassure ", au niveau culturel et au niveau de la langue et bien sûr de la pasta !!! Ils ont tout de même ajouté que cette différence était nécessaire pour le respect de nos indépendances nationales. Durant l'allusion à l'importance culturelle, la question d'une seule et unique langue commune à tous a été soulevée. La réponse à cette question est que pour beaucoup la langue maternelle reste prioritaire, et donc par conséquent, l'idée d'une langue internationale ne pouvait être retenue. Nous nous sommes interrogés sur l'opinion familiale vis-à-vis de l'Union Européenne et ainsi nous nous sommes aperçus qu'en Italie, les opinions sont diverses. Certains parents ont peur car les pays ne sont pas tous d'accord, cependant ils veulent que le racisme disparaisse, tout en se battant pour la tolérance, le respect, la collectivité, le commerce à développer et leurs valeurs. Au cours de ce discours, une expression est apparue " l'égoïsme d'un pays " ce qui nous a permis de discuter du couple franco-allemand. [...] Et pour finir, à la suite de ce débat, nous avons conclu en disant que l'Union Européenne est un point positif et un grand pas en avant que ce soit pour la monnaie ou pour l'ouverture culturelle. Il faut tout de même avouer que le contact est plus facile, cependant il ne faut pas perdre ce qui est la base de sa propre culture. En effet, la pasta est la pasta et les crêpes sont les crêpes !

Extrait du compte-rendu réalisé par Lauriana élève de première Littéraire au lycée Jean Brito de Bain de Bretagne.



ACTIVITE 4

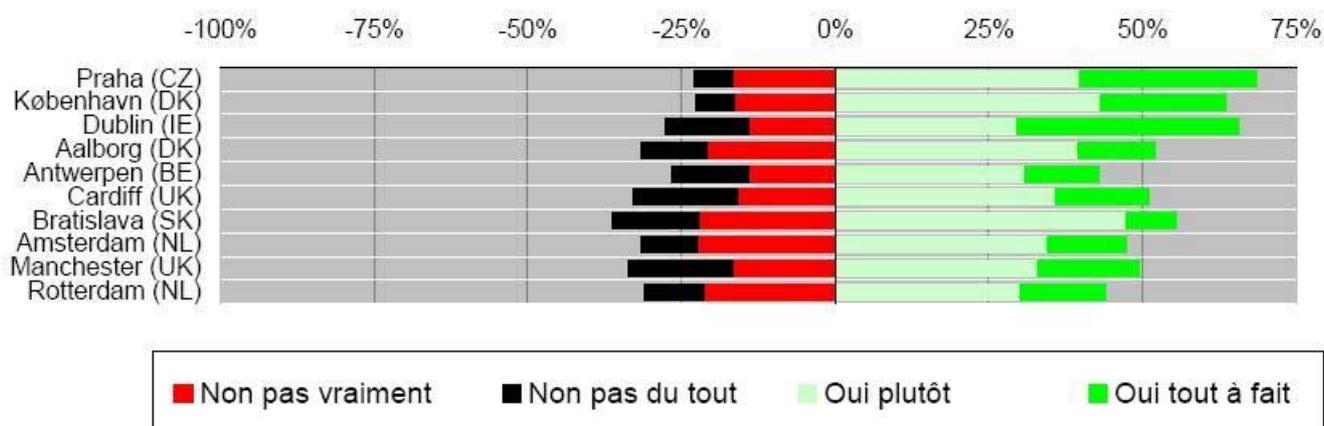
Enquête d'opinion sur la qualité de vie dans 75 villes européennes –2006

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/urban/survey062007_fr.pdf.

» **L'enquête** présente les résultats obtenus à partir de 10 questions posées aux habitants de ces villes et portant par exemple sur : -la satisfaction à vivre dans sa ville, -les perspectives d'emploi, -la facilité pour trouver un logement, -l'intégration des étrangers...

Les résultats sont présentés sous forme de graphiques qui confondent les différents villes et États.

il est facile de trouver un bon travail



» Proposition d'exploitation

On peut imaginer *en premier lieu* demander aux élèves d'opérer un premier repérage afin qu'ils situent les États désignés chacun par deux lettres. Ceci leur permettra de constater que la Turquie a été retenue dans l'enquête. Élément qui peut être réutilisé dans une réflexion ultérieure sur la question des limites.

Dans *un deuxième temps* à partir des villes sélectionnées on proposera aux élèves de les classer en fonction de l'État dans lequel elles sont localisées. Attention ce classement est proposé en ligne en début d'enquête. Si on veut le faire réaliser aux élèves prendre soin de ne pas fournir la totalité de l'enquête à la classe. C'est une consigne qui présente l'intérêt de les faire travailler sur des noms non traduits et de leur faire découvrir des villes autres que les capitales d'État. Pour cela on peut au CDI ou en salle multimedia demander aux élèves par groupe d'effectuer le repérage de quelques villes peu connues à partir du logiciel **Google Earth**.

Ce classement servira à un travail

-à l'échelle nationale afin de voir s' il existe une cohérence dans les réponses obtenues par les villes d'un même État.

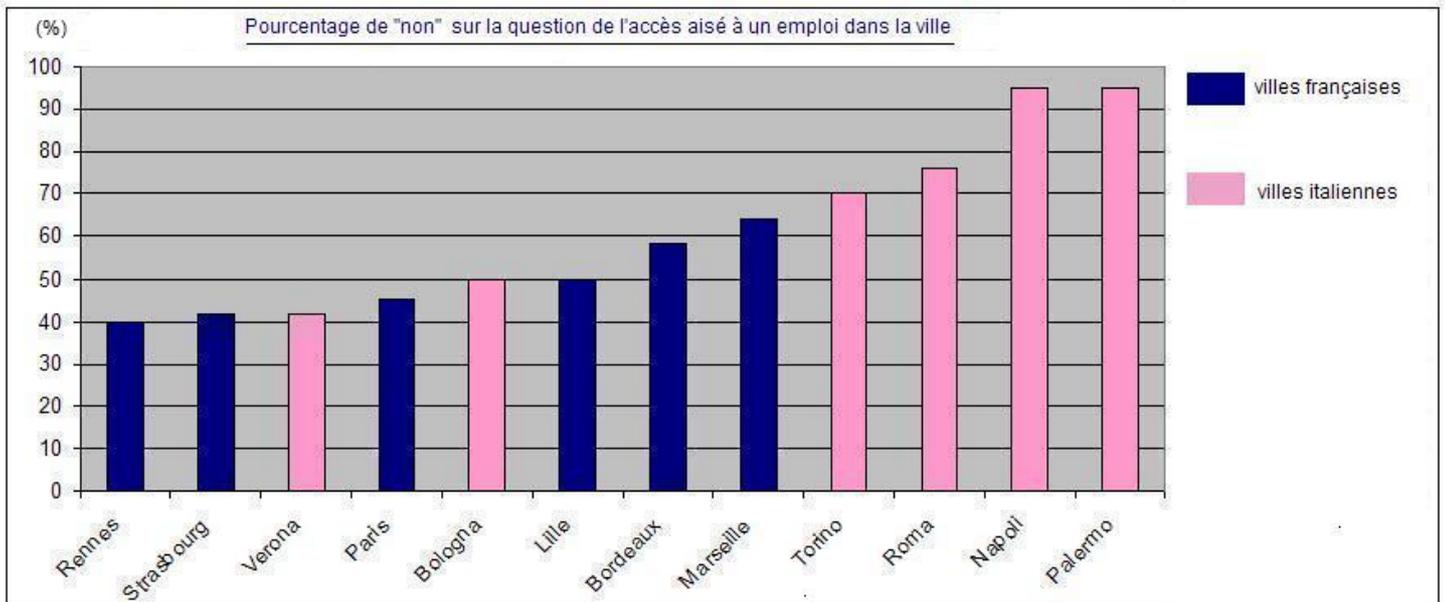
-à l'échelle internationale en comparant deux villes ou plus choisie(s) en fonction du lieu d'implantation du lycée et sur d'autres critères tels que les liens noués entre l'établissement et des partenaires européens..

Les élèves travaillent en groupe sur un État déterminé ou un groupe de villes et sur un nombre fixé de questions (10 sont posées au total). Pour le relevé des données chiffrées, faire le choix de retenir les réponses positives ou négatives au départ pour une comparaison efficace ensuite des travaux des différents groupes.

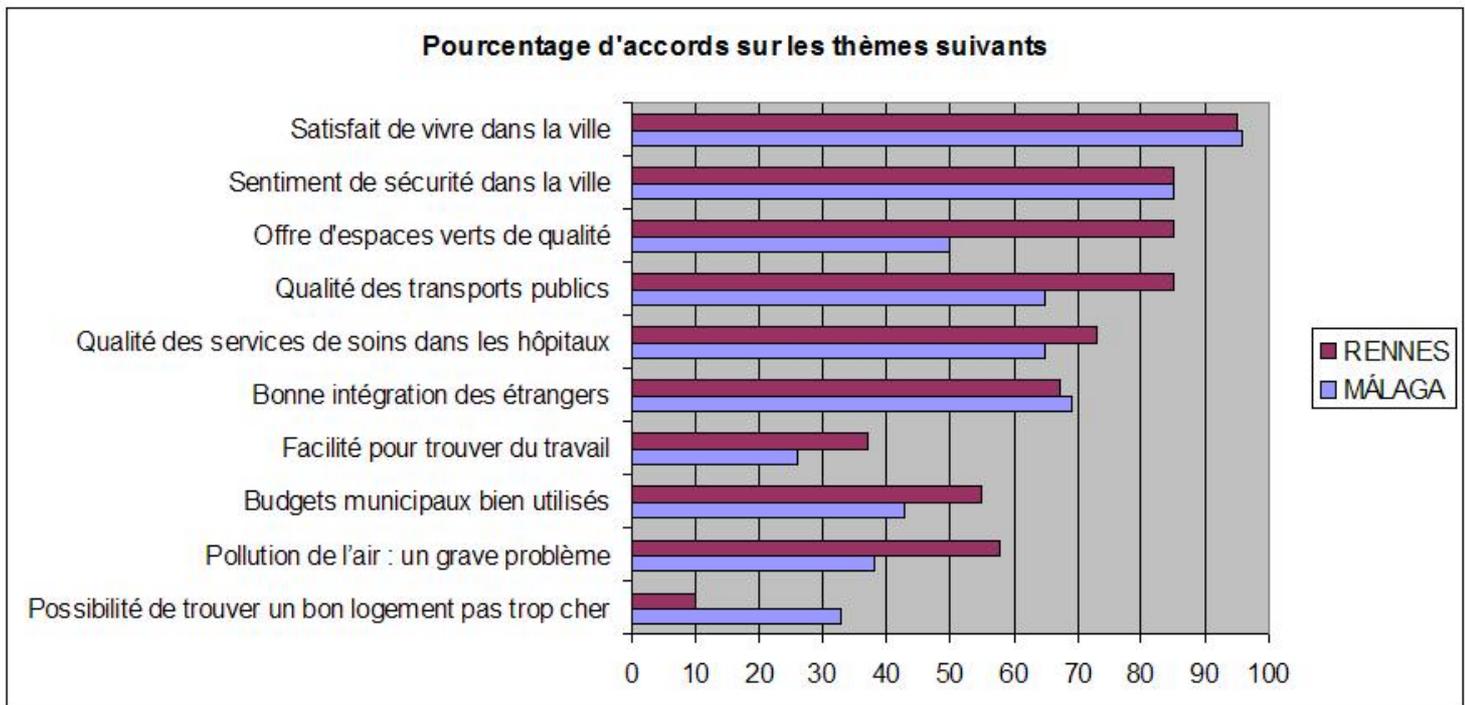
La trace écrite peut prendre la forme d'un tableau simplifié réalisé sous excel ou open office qui ensuite pourra être retranscrit sous forme de graphique.

Exemples de productions :

Comparaison entre deux groupes de villes de deux États sur une seule question.



Comparaison entre deux villes française et espagnole sur 10 questions.



Catherine Maréchal, lycée Descartes Rennes, 2005, mise à jour 2009

Séquence 2**LA ZONE EURO DANS LA QUESTION DES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'EUROPE**

On peut se poser la question d'autant que le géographe ne reconnaît pas à priori une zone comme un territoire. Il est vrai que les anglo-saxons parlent d'euroland et introduisent donc l'idée de pays.

Cependant le géographe reconnaît à une zone le statut de territoire si celle-ci est un espace de projet. C'est bien le cas ici puisque l'Euro fait partie du projet d'approfondissement cher à J. Delors notamment. Une zone devient aussi un territoire si ceux qui l'occupent ont le sentiment d'une appropriation. On imagine mal aujourd'hui l'abandon de l'euro par ses utilisateurs pour un retour aux monnaies nationales. Enfin une zone se transforme en territoire si elle est gérée par une administration. La BCE et les banques centrales nationales en sont des représentantes.

Ainsi l'étude la zone euro nous a semblé pertinente pour aborder avec des élèves de première la question portant sur l'UE car nous sommes bien dans un territoire qui s'étend régulièrement par acceptation réciproque.

Sujet L'EURO : POUR VOYAGER DANS LE TERRITOIRE EUROPEEN		Niveau 1 ^{ère}
 <p>la charte graphique de l'euro source europaschool.net</p>		<p>Durée : 2 heures travail en classe + Exposés (11 groupes : 2 heures) à partir d'un travail réalisé en dehors du cours. (35 élèves)</p>
» Références au programme	Qu'est-ce-que l'Europe ? (ES/L)	
» Insertion dans la programmation annuelle	En début d'année en introduction du thème « une communauté en débat : l'UE » A partir d'un travail de groupe : approfondissement du thème « morcellement des États et les grands ensembles géopolitiques » .	
» 2 problématiques selon le niveau des élèves	1) Comment l'unité et la diversité inscrites dans la devise européenne peuvent-elles être illustrées par l'étude d'un territoire spécifique à l'UE : la zone euro. 2) La zone euro : à l'origine d'un territoire fonctionnel dans l'UE ?	
» Objectifs disciplinaires	Réfléchir sur un des aspects du fonctionnement de l'UE. Renvoyer à la question du projet européen autour du thème de son approfondissement. Montrer comment le territoire de l'euro peut être est un marqueur de l'identité de l'UE.	
» Supports documentaires utilisés lors de la séance	Sites internet, « contenu du porte-monnaie »	
» Outils TICE utilisés lors de la séance (logiciel et matériel)	Une ou deux salles multimédia ou le CDI pour accéder à des sites en ligne Video projecteur Programme pour produire un diaporama	
» Dimension interdisciplinaire	Travail possible en section européenne	

» Démarche pédagogique	<p style="text-align: center;">Etude de la question avec toute la classe</p> <p style="text-align: center;">Le travail de groupe sur les pièces et monnaies est effectué hors temps de classe.</p> <p style="text-align: center;"><u>I L'Euro : pourquoi et comment ?</u></p> <p>1-Actes et traités fondateurs de l'Euro ?</p> <p>2-Quel(s) symbole(s) pour l'Euro?</p> <p>3-Travail en groupes</p> <p>Présentation d'un billet ou de pièces sous forme de diaporama-travail hors de la classe.</p> <p>Les billets (7) Symboles communs</p> <table border="1" data-bbox="432 651 1460 790"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>taille</th> <th>couleur</th> <th>Style architectural (définition) recto / verso</th> <th>Trouver un monument en Europe illustrant ce style</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Les pièces (8) Symboles nationaux</p> <table border="1" data-bbox="432 853 1460 913"> <thead> <tr> <th>Valeur</th> <th>taille</th> <th>couleur</th> <th>recto</th> <th>Verso face nationale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table> <p>En prolongement du thème « le morcellement des États et les grands ensembles géopolitiques » : sur la question des États balkaniques non membres de l'Union mais qui sont candidats : un groupe travaille sur un thème annexe : le pont de Mostar (Croatie): un pont plus loin...(aux portes de l'UE) : expliquer le choix de représenter des pont sur les billets ... (un pont symbolise l'unité entre les peuples).</p> <p style="text-align: center;"><u>II La zone euro : l'euro voyage et nous fait voyager</u></p> <p>1-La zone euro : travail sur carte (évolution du territoire de l'euro) voir sites ressources</p> <p>2-La fabrication et le contrôle (localisation et acteurs impliqués dans la politique monétaire / BCE et banques centrales nationales) voir sites ressources</p> <p>3-Voyager avec l'Euro voir sites ressources</p> <p>4-La zone euro protégée de la crise ? Voir sites ressources</p>	Valeur	taille	couleur	Style architectural (définition) recto / verso	Trouver un monument en Europe illustrant ce style						Valeur	taille	couleur	recto	Verso face nationale					
Valeur	taille	couleur	Style architectural (définition) recto / verso	Trouver un monument en Europe illustrant ce style																	
Valeur	taille	couleur	recto	Verso face nationale																	
» Évaluation	<p style="text-align: center;">1) Des exposés :</p> <p style="text-align: center;">Sur la forme : présentation matérielle du diaporama (B2I) Prise de parole L'exposé est clair, satisfaisant en terme de contenu Evaluation double possible par le professeur et par un groupe d'élèves qui tourne.</p> <p style="text-align: center;">2) Du cours :</p> <p style="text-align: center;">Compléter une carte de la zone euro (évaluation incluse dans un devoir sur l'UE).</p>																				

LA ZONE EURO DANS LA QUESTION DES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'EUROPE**Sources en ligne****I L'Euro : pourquoi et comment ?****1. Actes et traités fondateurs de l'Euro ?****2. Quel(s) symbole(s) pour l'Euro ?**

*La référence sur l'UE : Europa (portail de l'Union européenne)
[\[http://europa.eu/abc/12lessons/lesson_7/index_fr.htm\]](http://europa.eu/abc/12lessons/lesson_7/index_fr.htm)

*Le site de la banque centrale européenne et du Système européen de banques centrales (multilingue) (nombreuses video) [\[http://www.ecb.int/ecb/educational/facts/euro/html/bc_001.fr.html\]](http://www.ecb.int/ecb/educational/facts/euro/html/bc_001.fr.html)

*Le site de la banque de France
<http://www.banque-france.fr/fr/instit/billets/billets.htm>
<http://www.banque-france.fr/fr/instit/billets/histeuro/page1.htm>

* [Le site luxembourgeois de l'ena : European navigator](#)

3. Pour le travail en groupes : billets et pièces

*Le site de la banque de France

[détail \(les billets\)](#)

[détail \(les pièces\)](#)

*Le site de la banque centrale européenne et du Système européen de banques centrales (multilingue) (nombreuses video)
http://www.ecb.int/ecb/educational/facts/euro/html/bc_001.fr.html

*Le site d'europschool
<http://www.europschool.net/francais/rubriques/decouverte/euro/pages/billets.htm>

Pont de Mostar

*Le site de l'Unesco
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=21743&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

II La zone euro : l'euro voyage et nous fait voyager**1. La zone euro : évolution du territoire de l'euro**

*[Le site de l'ena \(le plus complet\)](#)

*[Le site Europa](#)



2. La fabrication et le contrôle (localisation et acteurs)

*[La banque centrale européenne à Francfort](#)

*[La banque de France et la qualité des billets](#)

*La monnaie de Paris...

-et [le site de Pessac](#)

Le site de Pessac : une monnaie " complètement frappée " ... pour la France et ses voisins.

-et [Des racines et des ailes \(video\)](#)

La monnaie de Paris, émission du 21/01/2009 : pas en ligne donc pour information.

3. L'Euro un compagnon de voyage

*[Le site Europa](#)

Les avantages d'une monnaie commune pour voyager + video.

*[Le site de l'INED](#) (comment l'euro circule en Europe de main en main).

Carte qui n'est pas récente (2003) mais qui a l'avantage d'analyser les fréquences de pièces en monnaie étrangère sur le territoire français. La partie ouest de la Bretagne apparaît avec le Limousin la partie la plus isolée.

4. La crise : une circulation sans obstacles dans la zone euro?

*[Le site de Nouvelle Europe](#)

Site de jeunes étudiants chercheurs européens.

La zone euro apparaît pour l'instant mieux protégée que les autres parties du continent. A voir...

Catherine Maréchal, lycée Descartes, Rennes, mars 2009

Un exemple de progression en 1^{ère} L/ES**ENTRER PAR LA NOTION DE TERRITOIRE**

Présentation du programme de géographie et introduction de quelques unes des notions-clés (territoire, réseaux, aménagements ...) à partir d'une **étude de cas sur le TGV Ouest**

I L'Europe, des territoires limités par des frontières

Quels sont nos territoires d'appartenance ? Quelles en sont les limites ?

1- La question des limites des territoires

Etude d'un ensemble de documents portant sur l'Europe et la Bretagne

- Pourquoi poser cette question ? Première approche des notions de territoire politique / territoire identitaire.

- Quels critères pour déterminer les limites des territoires identitaires ?

A l'étude du dossier de documents Europe/Bretagne s'ajoutent un *travail documentaire, une schématisation et l'introduction de la méthodologie croquis.*

2- Territoire politique et territoire identitaire, une nécessaire coïncidence ?

- Ce que nous apprend l'étude de la structure politique de l'Europe sur cette question : constat d'une fragmentation croissante d'Ouest en Est à expliquer par l'affirmation des Etats-Nations.

- Souligner la dynamique de fusion à l'ouest, face au morcellement à l'Est.

Donc la coïncidence entre territoire politique et territoire identitaire est le résultat d'un processus historique, mais ce n'est pas une nécessité en soi.

- Evolution politique : l'Europe, un espace politique en recomposition

Travail de schématisation et suite de la méthodologie du croquis.

3- Les nouveaux territoires, territoires de projet : l'exemple de l'Union Européenne

Travail à partir d'émissions extraites du « [Dessous des cartes](#) » (L'Europe, une alternative ?) + documents du manuel Bréal édition 2007

- Qu'est-ce qui fait l'originalité de ce territoire ? (un espace de libre-circulation -des politiques communautaires -des institutions) Est-ce un territoire identitaire ?

- Quels sont les enjeux et les perspectives actuelles ?

- Question de l'adhésion de la Turquie (« [Dessous des cartes](#) » + *EED manuel pp. 44-45 et méthodologie de la composition*).

En quoi cette demande d'adhésion renvoie-t-elle aux questions des limites et de l'identité européenne ?

II L'Europe, des territoires organisés par des réseaux

Quelles relations entre réseaux urbains et réseaux de communication ? Quels effets sur les territoires ?

1- Réseaux et métropoles.

Des métropoles à la tête des réseaux

Etude de cas : Paris, ville mondiale (géographie de la puissance, schématisation)

- « Utiliser [Google earth](#) » afin de réfléchir à la question de la géographie de la puissance à Paris

2- Réseaux et territoires

- Conséquences à différentes échelles de la métropolisation sur les territoires (*étude de doc.*)

- *Travail de schématisation* (les effets de la métropolisation)

3- Réseaux et aménagement du territoire

Quelles politiques de transport nationale et européenne ? Quels liens entre les 2 ? *Méthodologie du croquis*

- Les transports, vecteurs d'intégration spatiale

- Des aménagements qui s'inscrivent de plus en plus dans une logique européenne.

4- les espaces métropolitains, des révélateurs des dynamiques observées

Etude de cas sur Rennes–métropole ou sur la métropole Nantes/S¹Nazaire (à partir du dossier du site de Géoconfluences <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/urb1/MetropScient5.htm>)

III La France, l'Europe, des territoires à développer

Qu'est-ce que l'aménagement du territoire ?

Quels en sont les acteurs, les finalités ?

Etude de cas du Pays de Brocéliande : un nouveau territoire (manuel Magnard 1^{ère}, édition 2007, p.118)

1- Des acteurs multiples, de nouveaux territoires

- Travail à partir de l'étude de cas + diaporama (exploitation du site « [Observatoire des territoires](#) »)
- Rôle croissant de l'intercommunalité
- Nouveaux acteurs de la décentralisation
- Rôle de l'Etat

2- Une priorité : renforcer la compétitivité des territoires

- La compétitivité, une priorité affichée ([DIACT](#)). Notion de « marketing territorial »
- Une politique nationale : promouvoir les pôles d'excellence (exemple du pôle de compétitivité Mer-Bretagne)
- Comment garantir la solidarité nationale ?

3- L'exigence d'un développement équilibré et durable

- Des inégalités territoriales présentes à toutes les échelles (à partir de cartes, notamment extraites de l'observatoire des territoires)
- L'urgence urbaine, enjeux en terme de mixité sociale et enjeux environnementaux (étude de doc sur le projet de rénovation urbaine à Bordeaux + réalisation d'une synthèse sur l'éco-quartier La Courrouze par un groupe TPE ayant travaillé sur ce sujet)
- Un développement durable incontournable (exigence environnementale et démocratie participative)

POUR CONCLURE L'ANNEE ON PEUT ENVISAGER DES ETUDES DE CAS (par groupes) permettant de vérifier la mise en œuvre des concepts et techniques utilisés :

- A l'échelle nationale : étude d'un Etat européen, du Nord, du Sud
- A l'échelle régionale : une région française (Nord-Pas-de-Calais par exemple), une région transfrontalière

Isabelle Panfili, lycée Descartes, Rennes, mai 2009

 **Le Kiosque Europe**

Un « Kiosque Europe » comprend plusieurs éléments dont :

- » Un poste informatique,
- » Un présentoir à brochures,
- » Des ouvrages spécialisés sur les questions européennes,
- » Des brochures thématiques, publiées par la Commission européenne et diffusées par le relais Europe Direct de la Région Bretagne,
- » Un voyage pédagogique à la maison de Jean Monnet dans les Yvelines.

Il est mis à disposition des lycées dont le dossier de candidature a été accepté par la région Bretagne à l'origine du projet depuis 2003.

L'idée est de mettre en place dans les lycées, souvent au CDI, un espace de documentation et de travail sur l'Union Européenne et de susciter l'émergence des projets dans les établissements.

Tous les ans un appel à candidature est lancé.

Pour plus amples renseignements voir <http://kiosqueseurope.region-bretagne.fr/>

Catherine Maréchal, lycée Descartes Rennes,, mars 2009





En section européenne allemand, anglais, espagnol

RECOMMANDATIONS DES INSPECTEURS PEDAGOGIQUES REGIONAUX DE LANGUES
ET D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Objectif : harmoniser les pratiques d'enseignement et d'évaluation en classe terminale afin de garantir la plus grande équité aux candidats passant l'épreuve spécifique du baccalauréat. Mise à jour à suivre au cours de l'année scolaire 2009-2010

Principes de l'enseignement d'une DNL

- L'épreuve spécifique est une « épreuve orale de langue » qui « prend appui sur un document ou un support d'activités se rapportant à la discipline », c'est-à-dire ici l'histoire-géographie (cf B.O. n°42 du 13 novembre 2003)
- L'enseignement de l'histoire et de la géographie comme DNL est articulé aux programmes d'histoire et de géographie du niveau concerné dont il doit respecter le cadre chronologique et spatial.
- Il ne s'agit pas de traduire le cours d'histoire ou de géographie que l'on ferait en français mais bien de sélectionner, dans ces programmes, des thèmes porteurs de sens par rapport à la langue et à la culture de la section.

Deux types de démarches peuvent ainsi être privilégiés :

1. Comment l'histoire ou la géographie du pays s'intègre-t-elle dans un thème plus général de ces disciplines ? En quoi cette histoire ou cette géographie nationale est-elle révélatrice de l'histoire ou de la géographie en général (= étude de cas) ?
2. Quel point de vue particulier le pays étudié a développé sur tel thème d'histoire ou de géographie
 - le choix des documents est primordial : il s'agit de privilégier les **documents-sources authentiques**, originellement écrits dans la langue du pays qu'on utiliserait moins aisément dans un cours classique en français (éviter les documents traduits).
 - **En géographie**, limiter l'usage des textes de géographes ; il est cependant utile d'utiliser des textes pour donner aux élèves le lexique de la géographie en allemand : le vocabulaire relatif aux échelles (bundesweit, weltweit), celui de la mondialisation par exemple (Globalisierung, Nachhaltigkeit). **Mais les cartes sont à privilégier**. Possibilité de traduire leur légende si elles sont d'origine française et constituent des documents outils mais également possibilité d'utiliser des cartes originales.
 - L'équilibre entre histoire et géographie est un principe fondamental de l'enseignement de nos deux disciplines : nous proposerons donc **50% de sujets de chacune des disciplines à la session 2009 du baccalauréat**.

Thèmes du « programme minimum commun » en classes terminales L/ES/S –année scolaire 2008-2009

Le volume horaire indiqué correspond au temps à consacrer au traitement de chaque thème ; il doit être respecté (à une ou deux heures près) de manière à garantir la plus grande équité possible entre tous les candidats.

SECTION EUROPÉENNE ALLEMAND

Thèmes d'histoire (12 heures au total en juin 2009)

1. L'Allemagne dans la Guerre froide (1947 jusqu'aux années 1960) (6 h 2008-2009)

Le blocus de Berlin et la création des deux Allemagne / juin 1953 (causes, déroulement, conséquences) / genèse du Mur (2e crise de Berlin).

2. L'Allemagne dans la Détente (6 h)

L'Ostpolitik, la chute du Mur, la réunification et ses conséquences en Allemagne.

Thèmes de géographie (12 heures au total en juin 2009)

1. les entreprises multinationales, acteurs de la mondialisation : l'exemple d'une multinationale de l'industrie automobile allemande ; (Cf thème du programme : Mondialisation et interdépendances).

L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des

acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites.)

2. La Ruhr : étude de cas d'une région de l'Europe rhénane, cœur économique de l'Union européenne

(Cf thème du programme : L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux) constitue le cœur économique de l'Union européenne. Densément peuplé, et marqué par l'importance des villes et de l'industrie, il s'organise autour d'axes majeurs. Il dispose d'une puissante fenêtre maritime qui le met en relation avec le monde.).

3. Un exemple d'interface Nord-Sud : Turquie – Allemagne

comme un espace de clivage en même temps que de contacts entre un pays du Nord et un pays du Sud.

Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels.

SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS

Thèmes d'histoire (15 heures au total en juin 2009)

1. Les relations internationales de 1945 à nos jours. Le modèle américain (incluant le mouvement pour les Droits Civiques) et la confrontation Est – Ouest de 1945 à 1991. Les crises de Berlin et la guerre du Vietnam ont été retenues comme **exemples de crises**. (12h)

2. La construction européenne des origines à nos jours ; la position du Royaume Uni par rapport à la construction européenne. (3h)

Thèmes de géographie (15 heures au total en juin 2009)

1. Un espace mondialisé (6h) :

o les centres d'impulsion et les inégalités de développement (l'espace mondialisé est dominé par trois grands centres d'impulsion. On insiste sur l'intensité des réseaux d'échanges qui relient ces trois centres d'impulsion. L'inégal développement laisse en marge le reste du monde lui-même très diversifié).

o d'autres logiques d'organisation de l'espace mondial [la mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en oeuvre, sa relation avec la question du développement (commerce équitable) et avec les enjeux environnementaux].

2. Les Etats Unis : la superpuissance (6h)

La superpuissance des Etats-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des Etats-Unis et, à l'échelle régionale, la façade atlantique de l'Amérique du Nord.

3. Une interface Nord – Sud : la frontière Etats-Unis - Mexique. (3h)

Thèmes du « programme minimum commun » en classe terminale STG

Thèmes d'histoire

1. Les relations internationales de 1945 à nos jours

o le modèle américain : Les grands principes. Un exemple : la question noire (Mississippi burning)

o la guerre froide

- 1947-1949 : la coupure du monde symbolisée par la création de deux Allemagne, se cristallise dans la guerre froide.

- 1989-1991 : l'effondrement du mur de Berlin et l'éclatement de l'URSS.

Thèmes de géographie

1. Un espace mondialisé : Les centres d'impulsion et les inégalités de développement.

2. Une interface nord-sud : la frontière Etats-Unis – Mexique.

SECTION EUROPÉENNE ESPAGNOL

Thèmes d'histoire (50% du temps)

Thèmes du programme	Questions possibles
De la société industrielle à la société de communication	1) Spécificité du développement économique et social espagnol
Les grands modèles idéologiques	2) Le Franquisme : un aspect de la guerre froide ; l'intégration d'une dictature dans le « monde libre » (53-54) ; une guerre froide intérieure. (Thème obligatoire) 3) Cuba dans la guerre froide (notamment sur la crise de Cuba) en partant du point de vue cubain
Le tiers monde	4) La contestation du modèle américain : ex : le Chili ; Cuba
La recherche d'un nouvel ordre mondial	5) Le Chili à partir des années 1970

Thèmes de géographie (50% du temps)

Thèmes du programme	Questions possibles
Un espace mondialisé	1) Une étude de cas : Espagne ou Amérique latine face à la mondialisation
Autres logiques d'organisation de l'espace	2) Comment s'organise l'aire hispanophone ?
Grandes aires de puissance : L'Amérique du Nord	3) Interface Etats-Unis / Mexique : La place des hispanophones aux Etats-Unis ; La frontière du Sud (Mexamerica) (Thème obligatoire)
Des mondes en quête de développement : la Méditerranée comme interface N/S	4) L'interface européenne : centrer sur la notion d'interface. L'Espagne, espace de migrations.

- deux sujets obligatoires (un en histoire, un en géographie)
- un ou deux sujets au choix dans la liste ci-dessus.

Les sujets d'examen

Ils doivent impérativement **respecter les textes officiels** (B.O. n°42 du 13 novembre 2003).

1. Les documents :

Merci de bien tenir compte des recommandations suivantes lors de la préparation de vos sujets d'examen :

- Ne pas multiplier les documents : souvent deux suffisent, trois est un maximum. Ils doivent être de nature différente et être référencés (auteur, titre, date, éditeur, n° de page).
- Veiller à leur lisibilité après photocopie (surtout s'agissant des images et des cartes).
- Les caricatures doivent être accompagnées d'indications claires (date, provenance, identification des personnages représentés) ; on évitera les caricatures trop subtiles, chargées d'implicite, que le candidat pourrait ne pas comprendre.
- On évitera les textes longs (un total de 15 lignes au maximum), contenant un vocabulaire trop difficile
- On veillera à ne pas utiliser des textes d'historiens ou de géographes expliquant tous les aspects du sujet.
- En géographie, il faut, autant que faire se peut, privilégier la carte, langage spécifique à la discipline. Ainsi, par exemple, chaque fois que c'est possible, on devrait préférer à un tableau statistique sa représentation cartographique.

2. Le questionnement :

- Le titre du sujet doit fournir un cadre spatial ou chronologique clair.
- Une question globale invitant les candidats à étudier les documents proposés en fonction de la problématique qui préside à leur regroupement. Un questionnement multiple amène le candidat à répondre uniquement aux questions plutôt qu'à construire une réponse au sujet à traiter.

Exemples selon les sections :

- en allemand : un sujet donné proposant un court texte sur les rationnements alimentaires, une photo montrant une famille cultivant un potager devant le Reichstag et une carte des mouvements de population à la fin de la Guerre peut être assorti de la question suivante : « Inwiefern kann die deutsche Bevölkerung als Opfer betrachtet werden ? »
- en anglais : une question globale du type « Using the documents and your personal knowledge, explain / show (verbe approprié) how ...the Berlin crisis exemplifies the Cold War». La question « Present the documents » est mal comprise des élèves et abandonnée par la nouvelle définition des épreuves du baccalauréat général ;
- en espagnol : question globale du type « *Valiéndote de tus conocimientos y apoyándote en el documento muestra que... / A partir de los documentos y de lo que sabes del tema, pon de relieve la problemática /di por qué / di qué te parece...* ». La question « *Presenta el documento* » est mal comprise des élèves et abandonnée par la nouvelle définition des épreuves du baccalauréat général.

Résumé en 7 points

- **Respecter les thèmes d'étude retenus**
- **Indiquer un titre qui oriente la problématique**
- **Concevoir des sujets d'histoire et de géographie**
- **Cibler un thème suffisamment vaste**
- **Un document c'est un texte de 15 lignes environ – un document iconographique (carte, graphique, photographie, caricature, dessin...) – servi par des références précises**
- **Intégrer les éléments indispensables (lexique – éléments de chronologie – note explicative...)**

Prévoir une version papier et une version numérique

3. La production de sujets :

Chaque professeur de DNL doit fournir **deux sujets** portant sur le programme commun, **d'histoire ou de géographie**.

L'évaluation

1. Prise en charge des candidats :

Les examinateurs ont un devoir de bienveillance à l'égard des candidats : c'est une épreuve difficile, la seule qui se déroule devant deux examinateurs, ce qui peut être de nature à intimider les candidats.

Pendant l'accueil, ils rappelleront aux candidats les conditions de préparation et de passage de l'épreuve (en deux parties).

Il dispose de 20 minutes de préparation.

Le candidat tire au hasard deux sujets parmi ceux proposés, histoire et géographie étant indifférenciées ; il tombera ainsi au hasard soit sur deux sujets d'histoire, deux sujets de géographie ou un sujet de chaque discipline. Il en choisit alors un, sans possibilité d'en retirer un autre s'il est déçu du premier choix. Il pourra cependant tirer un troisième sujet si les deux premiers tirés portent, par hasard, sur le même thème du programme.

Il effectue son choix avant de commencer la préparation.

2. Déroulement de l'épreuve :

Première partie de l'épreuve (10 minutes) :

Les examinateurs laissent le candidat s'exprimer selon les modalités définies par le B.O. n°42 du 13 novembre 2003 : « *Lors de cette première partie de l'épreuve, le candidat doit donner la preuve qu'il sait rendre compte du document de manière précise et nuancée, qu'il sait dégager les idées maîtresses et les centres d'intérêt.* ». On attend donc du candidat un exposé en continu, les interventions éventuelles des examinateurs ne devant être que ponctuelles (pour demander une précision utile au candidat, pour lui fournir un mot qui lui manquerait) et inspirées par le seul souci de l'aider. Si cet exposé ne dure pas les dix minutes prévues, il est suivi d'un entretien permettant de le compléter ou de le préciser.

L'épreuve est menée intégralement dans la langue étrangère.

Deuxième partie de l'épreuve (10 minutes) :

Elle prend la forme d'un entretien entre le candidat et le jury qui « porte sur les travaux et activités effectuées dans l'année et, de manière plus générale, dans le cadre de la section. La liste des questions étudiées est fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'épreuve » (B.O. n°42 du 13 novembre 2003).

Conformément au texte officiel, il n'est pas attendu que le candidat arrive à l'oral avec un dossier mais par contre avec **une liste des activités accomplies dans le cadre de la section (de la seconde à la terminale), remise aux examinateurs** et servant de support à cet entretien. **Elle doit être signée par l'élève, ses professeurs de Langue vivante et de DNL histoiregéographie et porter le cachet de l'établissement.** Ainsi l'élève et ses professeurs peuvent personnaliser leur liste.

Trois axes possibles

- **L'entretien** prolonge l'interrogation de la première partie en **élargissant la problématique à l'ensemble de la question étudiée**. Ex: si le texte concerne la guerre froide en partie 1, l'examineur dirige l'entretien sur les relations internationales.
- **Il concerne l'ouverture européenne: on évite les questions stéréotypées sur les activités ou l'ouverture européenne.**
- **Il peut aborder les projets collectifs ou personnels du candidat, en lien avec l'ouverture à l'Europe et à l'international.**

La liste comprend deux parties :

- une partie composée de thèmes étudiés en cours de langue ou de DNL ne figurant pas dans le « programme commun », d'activités et d'expériences organisées par l'établissement (exposés, rencontres, visites et échanges, etc.).

- et une deuxième partie d'activités personnelles en rapport avec le programme d'histoiregéographie (séjours prolongés à l'étranger, lectures, etc.).

N.B. Un modèle de liste est proposé est proposé en annexe.

Pour éviter toute contestation, vous indiquerez, sur le bordereau d'examen, le temps de passage du candidat pour chacune des parties de son oral

3. La notation :

- Il est important de noter positivement : quelles connaissances le candidat a-t-il ? Comment les exprime-t-il ?

- Il est recommandé d'avoir une première délibération après chaque oral, avant de faire passer le candidat suivant. Il faut avoir des notes succinctes mais précises sur les qualités et les défauts observés de manière à pouvoir différer l'attribution de la note définitive, pour qu'un candidat soit jugé par rapport à l'ensemble de la session d'examen et non par rapport aux quelques uns qui se succèdent sur sa demi-journée.

- Dans la mesure où l'évaluation de cette épreuve compte pour 80% de la note globale attribuée à l'élève en DNL, on a remarqué qu'une note de 8 à l'examen interdit le succès (un 9 devant être compensé par un 14 en contrôle continu). Cette signification de la note 8 doit donc être claire (mettre moins n'est a priori pas très utile) et il faut donc ouvrir la notation vers le haut, les meilleurs candidats doivent avoir accès à la note maximum.

- Pour la session 2009 les binômes utiliseront la grille d'évaluation jointe qui permet de conjuguer les critères propres à la discipline histoire géographie et ceux liés à la performance linguistique telle qu'elle peut être étalonnée au niveau B2 du CECRL.

*J-F Pasturel, IA-IPR d'Allemand ,
C. Batsch, C. Crespin, G. Jamin et E. Maillot, IA-IPR d'Anglais,
N. Loiseau, Marie-Agnès Maille, IA-IPR d'Espagnol
D. Beaupuy, F. Doublet, A. Fellahi et C. Lippold, IA-IPR d'Histoire-Géographie.*

Annexe-Modèle liste**Epreuve orale des Sections Européennes de Langue ...
Discipline non Linguistique : Histoire-Géographie****Etablissement :****Série :****Nombre d'heures hebdomadaires enseignées dans la DNL au cours de l'année :****Questions obligatoires :**

- Histoire
- Géographie

Questions facultatives :**Travaux et activités réalisés dans le cadre de la section européenne :****Expériences personnelles (facultatif) :****Signature du professeur
de DNL****Signature du professeur
de langue****Signature du candidat****Cachet de l'établissement**

EXEMPLE : GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE SPÉCIFIQUE EN ESPAGNOL

A. Prise de parole en CONTINU (= première partie de l'épreuve) 8 pts		B. Prise de parole en INTERACTION (= seconde partie de l'épreuve) 6 pts		C. Recevabilité linguistique 6 pts	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Ne répond pas au sujet : - utilise les documents séparément et superficiellement (catalogue sommaire d'éléments) - n'apporte pas de connaissances extérieures aux documents pour répondre au sujet	2	Se contente de réagir à certaines des sollicitations de l'examinateur, après plusieurs relances de ce dernier	1	Produit des énoncés simples isolés, très courts, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses non pertinentes, et très vite transige avec le sens.	1
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Répond partiellement au sujet : - en proposant une analyse pertinente des documents sans toutefois établir des liens entre eux - en apportant peu de connaissances extérieures aux documents - en n'utilisant que ses connaissances	3	Est capable de répondre de manière simple aux sollicitations mais ne prend jamais l'initiative de l'échange	2	Possède un répertoire de langue élémentaire mais relativement fluide (moins de pauses non pertinentes, connecteurs simples) ; toutefois cherche ses mots et doit trouver un compromis par rapport à ses intentions de communication. (dit manifestement moins que ce qu'il veut dire)	2 ou 3
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Répond au sujet : - en proposant une mise en relation pertinente des documents entre eux - en utilisant ses connaissances pour compléter ou éclairer les documents proposés - sans élaborer une démonstration	4 ou 5	Capable de donner des réponses aux sollicitations de manière plus élaborée	4	- Possède suffisamment de moyens linguistiques mais des hésitations et recours à des tournures périphrastiques - capable de commencer à utiliser des outils pour nuancer son expression	4 ou 5
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Est capable de proposer une véritable réponse organisée au sujet posé en utilisant les documents et ses connaissances	7 ou 8	Capable de réagir à l'imprévu et de prendre en charge l'échange Capable de nuancer son propos et d'exprimer une pensée personnelle	5 ou 6	Possède une gamme assez étendue de langue : - rythme et débit s'approchant du modèle authentique, - choix linguistiques le plus souvent pertinents, - utilisation naturelle et pertinente d'outils servant à nuancer son expression	6
Total (A + B + C) = / 20					

Pour prolonger la réflexion nous vous proposons la consultation en ligne de



Le **numéro 28 de la revue Échelle de l'académie de Créteil** est consacré en octobre 2008 à l'enseignement en **section européenne**.

Outre les textes officiels, le numéro présente des exemples de séquences transdisciplinaires.

Présentation sous forme de 4 fichiers PDF sur :

<http://hgc.ac-creteil.fr/spip/echelles/spip.php?article31>

 Comptes rendus de lecture et de sites


Fellous Sonia, *Histoire du judaïsme*

La documentation photographique, IESR, dossier n° 8065 septembre-octobre 2008.

L'auteur Sonia Fellous chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique -institut de recherches et d'histoire des textes était présente aux 11e Rendez-vous de l'histoire de Blois pour nous présenter cet ouvrage. Dans le cadre du thème " Les Européens " elle a choisi de mettre l'accent sur la place du judaïsme dans le continent européen.

L'ouvrage dépasse cette approche pour présenter l'histoire du judaïsme des origines à nos jours, tandis que la partie " Thèmes et documents " s'organise en trois temps : les fondements, le quotidien du judaïsme, et une dernière partie consacrée au judaïsme dans le monde.

Dans cette partie de la revue nombreux sont les thèmes qui sous forme synthétique abordent un des points de nos programmes On peut ainsi citer celui des " juifs en France " construit autour de quatre textes qui jalonnent leur histoire depuis la Révolution française jusqu'à nos jours. Dans le cadre du thème de notre revue consacré à l'Europe nous nous attacherons, à partir de l'exposé de Sonia Fellous et du numéro de la documentation photographique à réaliser notre compte rendu sur **l'histoire des juifs en nous centrant sur le continent européen** et en laissant volontairement de côté la présentation de l'évolution du judaïsme au cours des siècles.

Des juifs dispersés qui s'interrogent pour conserver leur identité

Des communautés juives européennes

Les juifs arrivent tôt en Europe au premier siècle après J.C. en suivant les légions romaines dans une Europe qui n'est pas encore christianisée.

Au début du IVe, lors de la conversion de Constantin au christianisme, la diaspora juive est présente dans tout le bassin méditerranéen ainsi que sur le territoire du futur empire carolingien. En lien avec la présence du christianisme d'Occident et d'Orient d'une part et de l'Islam d'autre part se développent des judaïsmes spécifiques dont les judaïsmes séfarade (péninsule ibérique, pourtour méditerranéen, sud-ouest de la France, Amsterdam) et askhénaze (Angleterre -jusqu'en en 1290 ; France jusqu'en en 1394 ; Rhénanie, Europe de l'est).

L'Espagne autour d'Al-Andalous devient à partir du 12e siècle un des principaux foyers du judaïsme. La période de la " Reconquista " sur l'islam incite les juifs à quitter le sud du pays pour les terres reconquises au nord. Cette Espagne accueille une des grandes figures du judaïsme méditerranéen - Moïse ben Maïmon (Maïmonide), mais également le développement de la Kabbale (réflexion sur les textes bibliques) qui connut sur plusieurs siècles une grande popularité.

Mais dès lors qu'ils sont dispersés, la question centrale pour les juifs est de réussir à rester juif tout en cohabitant avec les autres, alors que leurs règles de vie au quotidien souhaitent marquer une distinction.

Comment rester juif ?

Il faut recréer la terre perdue et conserver une unité de langue et de foi autour en particulier de la synagogue. De même manger Kasher identifie la communauté et la distingue des autres groupes ainsi que le port de signes distinctifs qui a d'abord été le fait des juifs eux-mêmes. C'est le cas du chapeau pointu -voir p. 9- dont ils se couvrent depuis le 1er siècle et qu'ils choisissent également comme emblème de leurs sceaux. Sur le même principe, le souhait de faciliter la vie communautaire et notamment le respect du shabbat a poussé les juifs dans la France et l'Espagne médiévales à vivre volontairement dans des quartiers distincts à l'image des " juderias " espagnoles.

Des juifs à part en Europe

Une terre de chrétienté peu tolérante

Au 6e siècle Grégoire le Grand exclut les juifs des emplois publics et interdit aux chrétiens de se lier avec eux. Au 13e siècle, le 4e concile du Latran impose aux Juifs le port de signes distinctifs, de couleur jaune notamment, car couleur jugée infamante. Ainsi la christianisation de l'Occident modifie-t-elle la situation des juifs. Alors qu'ils bénéficient par moments de l'appui de certains souverains (Charlemagne, Louis le Pieux), soucieux de développer

économiquement leurs territoires, la période des croisades est l'occasion d'un déchaînement de violence. Les juifs sont de plus en plus cantonnés à un commerce condamné par l'Eglise, celui de l'argent.

Le temps des expulsions

Elles se développent à partir de 13e siècle et provoquent une redistribution de la population juive en Europe (expulsion notamment de France sous Philippe le Bel en 1306, et d'Aragon et de Castille en 1492). Le " getto nuovo " de Venise au début du 16e siècle accueille les juifs relégués par la ville. Le ghetto comme espace d'exclusion imposé de l'extérieur est né.

Une autre Europe devient alors terre d'accueil à l'exemple d'Amsterdam, " la Jérusalem du nord " , et de la Pologne où les juifs jouissent de privilèges et d'une large autonomie. Mais au 17e siècle le phénomène du ghetto s'y répand de même que les pogroms. La Pologne est un exemple significatif des ces états européens qui tout à tour purent être terre d'accueil des juifs puis terre d'exclusion.

La reconnaissance de l'Emancipation au 18e siècle : un acquis fragile

La Révolution française promulgue l'égalité en droit des juifs par rapport aux autres citoyens. Cette émancipation des juifs gagne ensuite toute l'Europe. Ainsi l'arrivée de Bonaparte en 1797 est-elle l'occasion de brûler les portes du ghetto juif de Venise.

Au XIXe siècle, les juifs prônent de leur côté l'assimilation notamment en France et en Allemagne et s'ouvrent à la culture des sociétés dans lesquelles ils vivent. La communauté juive offre à l'Europe de grands intellectuels tels Marx ou Freud.

Elle continue cependant à se heurter à la poursuite de persécutions (Russie) et à un antisémitisme latent comme le démontre l'affaire Dreyfus en France. Cette dernière met en lumière l'idée courante alors qu'un complot juif sourdait en Europe dont il fallait se débarrasser. Cet antisémitisme provoque chez les juifs le besoin de quitter l'Europe pour rejoindre en particulier les Etats-Unis mais aussi Israël où le sionisme est alors théorisé par Theodor Herzl. Le retour à Sion peut être la réponse aux persécutions menées contre les Juifs, persécutions qui prennent une ampleur inégalée au XXe siècle.

Les persécutions du XXe siècle et leurs conséquences

La destruction des juifs et la question de la foi

Le régime hitlérien est celui de la destruction des juifs, de l'extermination massive qui entraîne la mort de 6 millions d'entre eux majoritairement européens.

Se pose alors la question du rapport à la foi en Dieu que certains continuent d'honorer tandis que d'autres à l'exemple d'Elie Wiesel refusent désormais de croire. Le dossier (p. 56-57) met en parallèle un extrait du livre d'E. Wiesel *La nuit*, dans lequel il raconte aux travers de l'histoire d'un jeune garçon sa propre expérience des camps et son rejet de la foi, et un autre extrait du livre A. Schwarz-Bart, *Le dernier des justes*, qui reprenant l'histoire des persécutions du peuple juif l'achève avec la mort de son héros dans une chambre à gaz alors que la foi de ce dernier reste intacte. Les termes utilisés pour décrire l'extermination des juifs conservent en tout cas une connotation religieuse indéniable.

Des mots pour décrire la barbarie

E. Wiesel choisit *Hourban* (la destruction) qui renvoie à la destruction du Temple de Jérusalem. Celui d'*Holocauste* plus utilisé fait référence à la notion du sacrifice pour honorer Dieu. Il est pour cette raison notamment moins usité en particulier en France que celui de *Shoah* qui signifie catastrophe ou désolation pour désigner les crimes nazis. Quel que soit le terme utilisé l'ampleur de l'extermination pose aux juifs survivants la question de leur devenir.

Les juifs en Europe aujourd'hui

Les 13 millions de juifs dans le monde vivent principalement aux Etats-Unis et en Israël où ils sont allés notamment pendant et après la guerre pour fuir l'horreur de l'extermination mais aussi un antisémitisme persistant en particulier en Europe centrale et orientale.

Des communautés se sont maintenues cependant en Europe principalement en France (environ 500 000) concentrés dans les grandes villes comme Paris ou Marseille, mais aussi au Royaume-Uni (environ 300 000) -voir carte p. 63.

Malgré les exclusions et persécutions dont elle a été l'objet en Europe, la diaspora juive continue d'exister. La communauté juive notamment en Europe a su maintenir forte son identité dépassant l'absence d'une terre commune.

Catherine Maréchal, lycée Descartes Rennes, novembre 2008



L'Europe : des ressources en ligne sur le site de *l'ENA* (european navigator)

<http://www.ena.lu/>

« La première bibliothèque numérique sur l'histoire de l'Europe » de 1945 à nos jours conçue et développée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) basé au Luxembourg. Lors des 11^e Rendez-vous de l'histoire de Blois organisé cette année sur le thème des « Européens », le site de *l'ENA* a été présenté par François Klein, qui participe à son élaboration. Nous proposons ici un compte rendu de cette présentation.

Il s'agit d'un site multimédia multilingue proposant à la fois des vidéos dont des interviews –certaines produites par *l'ENA*, des photos, des caricatures, des textes, des bandes sons d'émissions radiophoniques, des outils interactifs dont des cartes de la construction européenne.

Chaque document est accompagné d'une légende, d'une référence pour les sources et pour les droits d'auteur. Les documents vidéos comprennent aussi une transcription du texte, une découpage thématique, des traductions en anglais et en français.



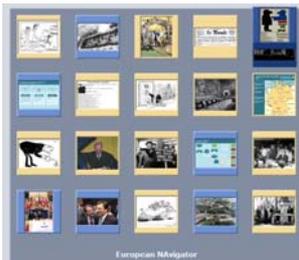
La page d'accès principale se décompose en plusieurs entrées :

1° A gauche une arborescence pour des recherches sur...



- des événements historiques (exemple : documents originaux, le discours du 9 mai 1950)
- des organisations européennes (exemple : propositions de schémas)
- des dossiers spéciaux (exemple : les 50 ans du traité de Rome)
- des interviews (exemple : Hubert Védrine)
- L' ENA et l'éducation (exemple : le droit européen)

2° Une partie centrale pour avoir accès directement à certains documents



3° Au dessus : une barre d'outils avec ...



un moteur de recherche, un accès à « album¹ » /médiathèque /thesaurus /lexique /Orientations bibliographiques

4° A droite un accès direct aux dossiers récents ou aux documents souvent consultés

L'espace « Album » accessible depuis la barre d'outils comprend trois parties :

Albums créés par l'ENA

Les albums publics créés par les visiteurs du site



La rubrique mes albums (my albums) : ici possibilité de créer ses propres dossiers de documents – après inscription sur le site et choix d'un mot de passe- et de les rendre éventuellement publics donc accessibles à tous notamment aux élèves (voir exemple l'album L'Espagne dans l'Union européenne). Attention l'accès à ses albums ne peut se faire qu'à partir d'une connexion au site de l'ENA.

¹ Voir ci-dessous

 **Bibliographie sur l'Europe**

L'Europe, et plus particulièrement la construction européenne et sa principale résultante, l'U.E., a suscité tant d'ouvrages qu'il est bien difficile de faire son choix. Enseignant en lycée, je n'ai fait figurer ici que les quelques livres et revues que j'ai effectivement utilisés (hormis les manuels scolaires que tout un chacun pourra trouver facilement) ou ceux qui étaient conseillés par notre institution à travers les documents d'accompagnement des programmes. Etant spécialiste de l'Europe (en fait des relations franco-britanniques), j'y ai ajouté les quelques parutions récentes dont j'ai eu connaissance. Pour cette fois, il n'y aura que de l'Anglais, l'Italien et du Français.

Que les auteurs d'ouvrages sur l'Europe me pardonnent mon manque d'exhaustivité. Je compte sur eux ainsi que sur les lecteurs de notre revue pour me faire savoir si un ouvrage passionnant avait échappé à ma sagacité.

Personnellement, je suis un lecteur régulier et assidu de la revue « questions internationales » éditée par La Documentation française. Elle me permet en effet d'actualiser mes données, de réviser mes problématiques, en un temps minimum. Elle m'est utile évidemment en géographie mais également quand il s'agit d'aborder une question d'actualité en histoire. Or, cette revue a consacré récemment un numéro à la question européenne :

Questions internationales n°31, « L'avenir de l'Europe » *La Documentation française*, mai-juin 2008 (lien vers le sommaire de la revue : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/questions-internationales/31/sommaire31.shtml>)

Comme chacun le sait, les documents d'accompagnement des programmes de lycée généraux et technologiques proposent une bibliographie succincte des questions à aborder.

» Documents d'accompagnement des programmes de lycée généraux et technologiques

Géographie, documents d'accompagnement des programmes de Première

Pour la partie intitulée « L'Europe des Etats » :

Bailly Antoine, Frémont Armand (dit.), *L'Europe et ses États, une géographie*, DATAR/La Documentation française, 2000, 208 p.

Dézert Bernard, *L'Europe, géographie historique, sociopolitique et économique*, Nathan, 1998, coll. « Nathan-université Géographie », 318 p.

Foucher Michel, *La République européenne*, Belin, 2000, coll. « Frontières », 150 p.

Boyer Jean-Claude, « Les capitales européennes », *La Documentation photographique*, n° 8020, La Documentation française, avril 2001.

Mathieu Jean-Louis, « Quelle union pour l'Europe ? », *La Documentation photographique*, n° 8008, La Documentation française, avril 1999.

Zrinscak Georgette, « L'Europe médiane : des pays baltes aux Balkans », *La Documentation photographique*, n° 8005, La Documentation française, 1998.

Pour la partie intitulée « Réseaux et flux en Europe et en France » (j'ai évidemment exclu les ouvrages qui portaient sur la France)

Barrot Jean, Elissalde Bernard, Roques Georges, *Europe, Europes, espaces en recomposition*, Vuibert, 2002, 310 p.

Brunet Roger, *Territoires de France et d'Europe, raisons de géographe*, Belin, 1997, coll. « Mappemonde », 320 p.

Bruyelle Pierre (dit.), *Les Très Grandes Concentrations urbaines*, SEDES, 2000, coll. « Campus Géographie » (la typologie régionale des villes européennes est rédigée par Bonnet Jacques), 192 p.

Levy Jacques, *Europe, une géographie*, Hachette Éducation, 1997, coll. « Carré Géographie », 288 p.

Boyer Jean-Claude, « Les capitales européennes », *La Documentation photographique*, n° 8020, La Documentation française, avril 2001.

Histoire, documents d'accompagnement des programmes de Terminale générale

La construction européenne à l'Ouest

Bossuat Gérard, *Les Fondateurs de l'Europe*, Belin, 2001, 286 p.

Bruneteau Bernard, *Histoire de l'unification européenne*, Armand Colin, 1996, 236 p., coll. « Prépas ».

Courty Guillaume, *La Construction européenne*, La Découverte, 2001, 128 p., coll. « Repères ».

Gerbet Pierre, *La Construction de l'Europe*, Imprimerie nationale, 1999, 618 p.

Girault René, « L'Europe en chantier, 1945-1990 », *La Documentation photographique*, février 1990, n° 6105.

Les démocraties populaires

Fejtő François, *Histoire des démocraties populaires*, Seuil, «Points histoire », 1. *L'Ère de Staline, 1941-1953*, 1992, 384 p. ; 2. *Après Staline, 1953-1979*, 1992, 384 p. ; 3. *La fin des démocraties populaires, les chemins du postcommunisme* (avec la collaboration d'Ewa Kulesza-Mietkowski), 1997, 608 p.

Mink Georges, *Vie et mort du bloc soviétique*, Casterman-Giunti, 1997, 160 p., coll. « xx^e siècle ».

Snejdarek Antonin, Mazurowa-Chateau Casimira, *La Nouvelle Europe centrale*, Imprimerie nationale, 1986, 436 p.
Soulet Jean-François, *L'Empire stalinien, l'URSS et les Pays de l'Est depuis 1945*, Le Livre de poche, 2000, 256 p., coll. «Références» (des origines à la fin des démocraties populaires).
« La chute du mur de Berlin », *L'Histoire*, octobre 1999, n° 236.

Les enjeux européens depuis 1989

Foucher Michel, *La République européenne*, Belin, 2000, 150 p.
Mathieu Jean-Louis, « Quelle union pour l'Europe ? », *La Documentation photographique*, avril 1999, n° 8008, et *L'Union européenne*, PUF, 2002, 128 p., coll. « Que sais-je ? ».
Olivi Bino, *L'Europe difficile*, Gallimard, 2001, coll. « Folio histoire », p. 426-900.

L'Europe contemporaine dans quelques histoires récentes du continent

Berstein Serge, Milza Pierre, *Histoire de l'Europe contemporaine, de l'héritage du XIX^e siècle à l'Europe d'aujourd'hui*, Hatier, 2002, coll. « Initial », p. 220 sqq.
Duroselle Jean-Baptiste, *L'Europe, histoire de ses peuples*, Hachette, 1998, coll. « Pluriel », p. 567-632.
Duroselle Jean-Baptiste, *L'Europe de 1815 à nos jours, vie politique et relations internationales*, PUF, 2002, 451 p., coll. « Nouvelle Clio ».
Gaillard Jean-Michel, Rowley Antony, *Histoire du continent européen, 1850-2000*, Seuil, 2001, 768 p., coll. « Points histoire ».
Carpentier Jean, Lebrun François (dit.), *Histoire de l'Europe*, Seuil, 1992, coll. « Points histoire », p. 473 sqq.
Histoire de l'Europe, par quatorze historiens européens, Hachette éducation, 1997, p. 350-413.

Quelques parutions récentes

Il faut cependant avoir à l'esprit que les documents d'accompagnement des programmes de Première datent de 2003, ceux de terminales de 2004. Je me permets donc d'ajouter quelques parutions récentes. J'avoue n'avoir pas eu le temps de toutes les consulter.

Je rappelle que l'Europe a été très récemment au programme de l'agrégation (Penser et construire l'Europe 1919 – 1992). La revue *Historiens et Géographes* a proposé une bibliographie dans son numéro 399 de juillet-août 2007.

En ce qui concerne en particulier, la documentation photographique, on pourra noter la parution de :

Jean-François Drevet, « Une Europe en crise ? », *La Documentation photographique*, n° 8052, La Documentation française, 2006 (lien vers le sommaire de la revue : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/documentation-photographique/2006/sommaire8052.shtml>)

Nicolas Beaupré, « Le Rhin : une géohistoire », *La Documentation photographique*, n° 8044, La Documentation française, mai-juin 2005 (lien vers le sommaire de la revue : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/documentation-photographique/2005/sommaire8044.shtml>)
principalement la partie intitulée « un espace économique florissant »

On pourra également noter l'existence de :

Dictionnaire critique de l'Union Européenne, Paris, Armand Colin, 2008

Sous la direction de Yves Bertoincini, enseignant à Sciences Po, au Corps des Mines et à l'ENA, Thierry Chopin, directeur des études à la Fondation Robert Schuman, Anne Dulphy, maître de conférences en histoire contemporaine à l'École Polytechnique, Sylvain Kahn, professeur agrégé à Sciences Po, Christine Manigand, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Poitiers. 166 spécialistes, 236 articles et leur bibliographie

D'autres parutions récentes en Français ...

Bossuat, Gérard, les élargissements de la Communauté et de l'Union européenne, *Historiens et Géographes* N°401, février 2008, pp.319 et suivantes.

Sous la direction d'Hélène Yèche, *Construction européenne : histoires et images des origines*, Actes des journées d'études du MIMMOC, Publibook, 2009, 172 pages.

Trouvé, Matthieu, *L'Espagne et l'Europe De la dictature de Franco à l'Union européenne*, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, 2008. 522 p., 6 ill.

Euroclio, *Etudes et Documents / Studies and Documents* Vol. 43, Directeur(s) de collection: Bussière Éric / Dumoulin Michel / Varsori Antonio.

en Anglais

Origins of the European Security System, Andreas Wenger, Vojtech Mastny, Christian Nuenlist (Ed.) Date of publication: April 2008 Publisher: Routledge Series: Studies in Security and International Relations (Routledge)

en Italien

SCICHLONE L., "L'Europa e la sfida ecologica Storia della politica ambientale e europea (1969-1998)" Collana "Fonti e studi sul federalismo e integrazione europea - Crie" pp. 296, 978-88-15-12766-2, Il Mulino 2009

GUALTIERI P. (a cura di) *Le aggregazioni tra banche in Europa* Collana "Pubblicazioni Arel" pp. 196, 978-88-15-12672-6 Il Mulino 2009

en bilingue (français/ anglais)

Rücker, Katrin / Warlouzet, Laurent (dir./eds.) Quelle(s) Europe(s) ? Which Europe(s)? Nouvelles approches en histoire de l'intégration européenne New Approaches in European Integration History Troisième tirage Third Printing Peter Lang EuroclioEtudes et Documents / Studies and Documents Vol. 36 Année de publication : 2008 Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, 2006, 2007, 2008. 388 p., 1 tabl., 1. ill. ISBN 978-90-5201-484-5 br.

Et puis, vous pourrez consulter, je l'espère avec satisfaction, les articles suivants :

LAMEZEC, Yann, "Les efforts britanniques en vue de restaurer la France à son rang de grande puissance à la fin de la Seconde Guerre mondiale", *European Review of History – Revue européenne d'Histoire*, vol. 8, n°2, 2001, pp.223 à 238.

LAMEZEC, Yann, « Les relations franco-britanniques et l'échec de la C.E.D. Le point de vue français (mai 1952-août 1954), *Revue d'Histoire Diplomatique*, n°1, 2006, pp. 29 à 60.

Enfin, la dimension européenne n'est pas totalement absente de l'ouvrage suivant :

LAMEZEC, Yann, *Le traité de Dunkerque, un traité oublié*, PUPS, Paris, 2007, 157 pages.

Yann Lamezec, Lycée F. Bienvenue, Loudeac, mars 2009



Sitographie « Enseigner l'Europe »

Europa : portail européen officiel

http://europa.eu/index_fr.htm: Europa, c'est « le » portail officiel d'information de l'Union européenne, abordable pour les jeunes, et mine d'informations pour les enseignants. Les statistiques de l'Union européenne sont disponibles dans les pages Eurostat du site Europa; on regardera avec intérêt les cartes disponibles sur la nouvelle interface consacrée au profil des pays sur <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/gui/introAction.do?profile=cpro&theme=eurind&lang=fr>.

Outre toutes les entrées proposées par le portail, Europa ouvre sur des sites particuliers comme le **Portail européen de la jeunesse** pour les plus grands (http://europa.eu/youth/index.cfm?l_id=fr), **Europa Go !** ludique et plus orienté collégiens (« Apprendre l'Europe en s'amusant ») (<http://europa.eu/europago/welcome.jsp>), **L'UE en bref**, pour accéder directement au plus utile (l'Union européenne en chiffres, les fiches-pays, les symboles de l'Union européenne, les traités, les repères historiques...) (http://europa.eu/abc/index_fr.htm), et sur les principales institutions, par exemple le **Parlement européen** (http://www.europarl.europa.eu/news/public/default_fr.htm). Il offre enfin un accès à des informations plus pratiques, à travers son site **L'Europe est à vous** (<http://ec.europa.eu/youreurope/nav/fr/citizens/index.html>).

Toute l'Europe : portail français sur l'Europe

<http://www.touteleurope.fr/>: c'est l'autre grand portail sur l'Europe, édité par le Centre d'information sur l'Europe depuis 2006. Fruit d'un partenariat entre le gouvernement français et des partenaires publics et privés, il se veut le portail français de référence sur les questions européennes. Il est en effet excellent, très complet, tous publics. Le Centre d'information sur l'Europe propose également un récent site d'information collaboratif dédié à la mobilité des jeunes de 15 à 25 ans en Europe, **Les Euronauts** (<http://www.leseuronauts.eu/>), ainsi qu'une toute nouvelle plate-forme participative d'information et de débat sur l'Europe spécialement conçue pour et par les élus locaux, mais qui intéressera les enseignants, **Place d'Europe** (<http://www.placedeurope.eu/>).

Le portail français officiel sur l'Europe

<http://www.europe.gouv.fr/> : ce portail officiel a été rénové à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, et il est une bonne porte d'accès à l'information sur l'Europe, plutôt pour les enseignants.

Le site officiel du Conseil de l'Europe

<http://www.coe.int/DefaultFR.asp> : le site du Conseil de l'Europe, la plus ancienne (1949) organisation politique du continent européen qui regroupe 47 pays et dont le siège est à Strasbourg. Son action est consacrée à la défense des droits de l'Homme, et sa principale réalisation est la Convention européenne des Droits de l'Homme (http://www.lexinter.net/UE/convention_europeenne_des_droits_de_l%27homme.htm). Voir en particulier la partie du site **Construire une Europe pour et avec les enfants** (http://www.coe.int/t/transversalprojects/children/Default_fr.asp).

Le traité de Rome

<http://www.traitederome.fr/> : site créé à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de la signature du Traité de Rome (25 mars 1957), acte fondateur de l'Union européenne. Une partie importante est consacrée à l'histoire du Traité de Rome : des premiers pas de la construction européenne à l'héritage du Traité. Le site est complété par une frise historique de la construction européenne et des documents d'archives : documents écrits, photographies, vidéo.

La défense européenne vue du côté français

http://www.defense.gouv.fr/europe_de_la_defense/ : dossier faisant le point sur la défense en Europe.

Le site officiel de la Banque centrale européenne

http://www.ecb.int/ecb/html/index_fr.html : le site officiel de la Banque centrale européenne qui a en charge la monnaie unique, l'euro. Dans la rubrique « En savoir plus », des outils pédagogiques, dont un dossier d'information « La stabilité des prix expliquée dans les écoles ».

Éducation-formation

<http://www.europe-education-formation.fr/index2.php> : le site de l'agence Europe Éducation-Formation France, qui gère les programmes européens d'éducation et de formation au niveau national, comme Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, ainsi qu'un programme transversal pour la coopération politique, la promotion de l'apprentissage des langues, l'enseignement en ligne.

Éducation-formation

<http://www.etwinning.fr/> : le site de l'action « eTwinning » qui offre aux élèves des premier et second degrés l'occasion d'apprendre ensemble, de partager leurs connaissances, d'échanger leurs points de vue et de se faire des amis, dans le cadre d'une activité éducative commune. Ce portail regroupe l'ensemble des informations, outils, matériels et documents nécessaires pour préparer, planifier et développer un jumelage.

CRDP : journée de l'Europe

<http://crdp.ac-dijon.fr/-Journée-de-l-Europe-.html> : un dossier pédagogique du CRDP de Bourgogne sur l'Union européenne pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'ECJS, des SES et de l'éducation civique à l'école, au collège et au lycée. Un ensemble de documents, de références et de pistes de travail permettent d'aider les enseignants à concevoir et à organiser des activités à l'occasion de la journée de l'Europe (9 mai).

CNDP SCÉRÉN : Présidence française de l'Union européenne

<http://europe.sceren.fr/> : un site né à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne. On y trouvera des outils et des ressources pour les enseignants, de l'école au lycée, en particulier deux études de cas autour du Rhin et du Danube, et un jeu de piste.

ÉduSCOL sur l'Europe

<http://eduscol.education.fr/D0100/resnat01.htm> : cette page d'ÉduSCOL donne accès directement, sur un certain nombre de sujets-clefs, à des ressources en ligne sur l'Europe, extraites de sites spécialisés ; très complet.

France 5 Éducation sur l'Europe

<http://www.curiosphere.tv/europe/> : un site de France 5 Éducation pour les collégiens proposant des modules interactifs (puzzles, cartes, questionnaires, séquences vidéo, glossaire) organisés autour de trois thématiques : Construisons l'Europe (étapes de la construction de l'Union européenne), Découvrons les rouages de l'Europe (fonctionnement des institutions), Voyageons en Europe (les pays de l'Union européenne). Un espace dédié aux enseignants propose des pistes d'activités pédagogiques pour utiliser les modules avec les élèves, des ressources pédagogiques en ligne, des références documentaires, des références de jeux consacrés à l'Europe.

Civisme et démocratie : l'Europe

<http://europe.cidem.org/> : espace dédié à la communauté éducative permettant de télécharger un ensemble d'outils, de fiches pédagogiques et de pistes de travail pour mieux comprendre l'Union européenne, ses institutions, son fonctionnement, ses symboles, les pays qui la composent... Des ressources pour la classe : cartes de l'Europe, fiches pratiques pour encourager une citoyenneté européenne active, images pouvant servir à la préparation d'un cours. Et les liens avec les programmes scolaires : la place de l'Europe dans le socle commun de connaissances et de compétences.

« Les Européens » aux Rendez-vous de l'histoire

<http://www.rdv-histoire.com/> : le site des Rendez-vous de l'histoire à Blois d'octobre 2008 dont le thème était « Les Européens ».

ESA : l'Europe vue du ciel

<http://www.eduspace.esa.int/eduspace/subtopics/default.asp?document=1&language=fr> : partie du site de l'Agence spatiale européenne (ESA) offrant l'accès à des images satellitaires liées à des ressources informatives et pédagogiques sur l'Europe, organisées autour de quatre thèmes : villes, Alpes, météo, paysages. Pour chacune de ces rubriques : une galerie de photographies, des propositions d'activités avec les élèves, des études de cas. Sont proposés également des animations, des questionnaires pour tester les connaissances.

La Documentation française : cartothèque européenne

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/motcle/cartotheque-monde/europe.shtml#top> : ensemble très important de cartes sur l'Europe portant sur les grands sujets de géographie, d'histoire et de l'actualité politique, économique et sociale : le continent européen (économie, politique, géographie, défense, construction européenne, population, emploi...), les Alpes, les Balkans, Europe centrale et orientale (géographie, ports, transports, énergie), le Rhin (géographie, industrie, emploi, villes...). Cet accès propose également des cartes de 27 pays européens. L'usage pédagogique des cartes est autorisé en classe ou dans le cadre d'un CDI.

CRDP : apprendre l'Europe

<http://www.crdp-nantes.fr/chantiers/europe/index.htm> : sur le site du CRDP Pays de la Loire, une page « Apprendre l'Europe » qui rassemble ressources, sitographies et une sélection de documents multi-supports.

Le réseau MyEurope

<http://myeurope.eun.org/ww/fr/pub/myeurope/home.htm> : MyEurope est un réseau en ligne dont l'objectif est d'aider les enseignants à sensibiliser leurs élèves à la citoyenneté européenne. À découvrir.

CRDP : l'Europe en jeux

http://www.crdp-nice.net/bouquet/ressources.php?rub_id=5&ssr_id=48&cat_id=2000&PHPSESSID=9a9fc3952f94804844b6821009486a97 : une sitographie proposée par le CRDP de l'Académie de Nice centrée sur « L'Europe en jeux », rassemblant quiz et exercices sur l'Union européenne.

Le Monde diplomatique sur l'Union européenne

<http://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/unioneuropeenne> : pour les enseignants, les archives du Monde diplomatique sur le thème de l'Union européenne.

Euronews sur l'Europe

<http://www.euronews.net/> : le site de la chaîne d'information européenne Euronews, proposant bien des sujets liés à l'Europe.

Le Taurillon

<http://www.taurillon.org/?lang=fr> : « Le Taurillon », magazine eurocitoyen, est une publication des « Jeunes Européens - France », mouvement en faveur de la construction d'une Europe fédérale. Le site est vivant et très intéressant.

Un site du ministère de l'Éducation nationale : Mon cahier d'Europe

<http://www.moncahierdeurope.education.fr/> : en lien avec les programmes scolaires et les domaines du socle commun de connaissances et de compétences, un ensemble de ressources pour réviser en s'amusant et favoriser la connaissance des pays membres de l'Union européenne. Trois cahiers de vacances pour les collégiens avec corrigés en téléchargement, un quiz interactif pour prolonger l'apprentissage de l'Europe, des liens utiles.

Le site du Parlement européen des Jeunes

<http://www.peifrance.org/> : le site du Parlement européen des Jeunes, organisation internationale présente dans 32 pays européens, qui s'attache à promouvoir la dimension européenne auprès des jeunes, en les intéressant au développement et à l'avenir de l'Europe. La dernière session du Parlement européen des Jeunes, dont le thème était « Vivre sa citoyenneté européenne », s'est tenue à Rennes en octobre-novembre 2008 (<http://www.rennes08.com/>). Le PEJ est à l'initiative d'une grande consultation des jeunes sur l'avenir de l'Europe qui avait lieu jusqu'en novembre 2008, et dont il sera intéressant de connaître les résultats (<http://www.futurdeleurope.eu/>).

La médiathèque d'Europen NAVigator

<http://www.ena.lu/> : ENA (European NAVigator) est la référence multimédia sur l'histoire de la construction européenne conçue par le Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE) basé au Luxembourg. Ce site offre aux enseignants des lexiques pointus, des cartes et surtout une médiathèque visiblement très complète (photographies, courtes séquences sonores et filmées, articles, textes officiels)... Par exemple, <http://www.ena.lu/?lang=1&doc=18570> affiche une carte interactive sur les étapes des adhésions à l'Union européenne.

La Documentation française : le fonds documentaire sur l'Europe

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/centre-documentation/europe.shtml> : c'est le fonds de la Documentation française, consultable en ligne. Un relais « Europe direct », relais d'information officiel de la Commission européenne, offre une aide à la recherche personnalisée tout particulièrement aux enseignants de la région parisienne. (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/europe-direct/index.shtml>).

La Maison de l'Europe à Paris

<http://www.paris-europe.eu/> : pour les Franciliens également, et désormais en lien avec le relais « Europe direct », la Maison de l'Europe à Paris est un lieu de débat, d'information et de documentation ; on y trouve des supports et des animations pédagogiques.

Promotion de l'Europe auprès des jeunes : L'Europe à l'École

<http://europe-ecole.fr/> : parrainé par le ministère de l'Éducation nationale, le programme « L'Europe à l'École » est conçu pour encourager les jeunes collégiens et lycéens à prendre part à l'aventure européenne, en proposant des interventions gratuites dans les classes complétant nos cours ; ces interventions sont animées par 2 ou 3 étudiants, dont un au moins est ressortissant d'un autre État européen.

Promotion de l'Europe auprès des jeunes : ECA

<http://www.asso-eca.org/index.php?page=accueil&lang=fr> : « European Cartoon Animation » est une autre association qui, là encore, s'est engagée à promouvoir l'Europe auprès des jeunes. Leur site s'adresse aux enseignants, et, parmi les élèves, aux collégiens surtout. ECA propose des animations sur l'identité et la citoyenneté européennes aux établissements scolaires, et des outils pédagogiques.

Arte sur l'Europe

<http://www.arte.tv/fr/accueil/europeens/2151236.html> : les pages sans cesse actualisées du site d'Arte consacrées à l'Europe, et plus particulièrement aux Européens ; à découvrir.

L'INA sur l'Europe culturelle

<http://www.ina.fr/europe-des-cultures/Fr/Html/PrincipaleAccueil.php> : sur le site de l'Institut national de l'audiovisuel, un dossier *L'Europe des cultures* se présentant comme une « grande fresque multimédia sur 50 ans de création artistique et de vie culturelle des 27 pays de l'Union européenne » ; l'accès à ces archives est payant.

Euro-Med Jeunesse

<http://www.euromedp.org/> : la toute nouvelle plateforme euro-méditerranéenne pour les jeunes.

CNDP : Savoirs CDI sur l'Europe

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=485> : sur un des sites du CNDP, « Savoirs CDI », une page appelée « Regard sur l'Europe » offrant une sélection de sites sur les institutions européennes.

CNDP : Savoirs CDI sur l'Europe

<http://www2.ac-rennes.fr/savoirscdi/rencontres%20chasseneuil/actes.htm> : les actes des quatrièmes rencontres nationales de la liste CDIDOC-FR (octobre 2008), dont le thème était « Quelles ressources pour enseigner-apprendre l'Europe ? ».

Le portail franco-allemand

<http://www.france-allemande.fr/-Accueil-.html> : le portail franco-allemand, accessible aux lycéens.

Damien GOUYOU-BEAUCHAMPS, Collège P. de Dreux, St-Aubin du Cormier, novembre 2008

Cabotage

Enseignons autrement

Mon espace proche en sixième

Cabotage

Jouons en classe

Le site Ludus, les élections européennes

Cabotage

TIC' en classe

Le diaporama, trucs et astuces

Cabotage

Sites & mags

Sites et revues à consulter

Cabotage

ENT-vous

L'ENT : mode d'emploi





NOUVEAU PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE EN SIXIÈME

Un exemple de mise en œuvre du 1^{er} thème « mon espace proche : paysages et territoire »

Le texte du programme

I - MON ESPACE PROCHE : PAYSAGES ET TERRITOIRE (environ 10% du temps consacré à la géographie)	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : lieux, quartiers, réseaux de transports...</p> <p>Cet espace proche est situé à différentes échelles : régionale, nationale et mondiale.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Il est souhaitable de conduire cette étude à partir d'une sortie sur le terrain.</p> <p>Cette étude amène les élèves à manipuler des documents du quotidien : plan du quartier et de la ville, plan des réseaux de transports, carte touristique, un système d'information géographique (SIG) d'usage courant...</p> <p>La réalisation de croquis simples permet de rendre compte du paysage et/ou de l'organisation du territoire local.</p> <p>Les élèves utilisent pour se situer : le globe, un SIG, différents planisphères (le monde vu d'Europe, d'Amérique, de l'hémisphère sud etc.) et se réfèrent aux points cardinaux et aux grands repères géographiques.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser Son espace proche dans sa région et en France La France sur différents planisphères et à l'aide d'un globe virtuel Les continents et les océans sur différents planisphères Se situer dans l'espace à différentes échelles en utilisant les points cardinaux et les grands repères géographiques</p> <p>Décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le paysage local et ses différentes composantes - un itinéraire en faisant intervenir les notions de distance et de temps de parcours <p>Réaliser un croquis simple pour représenter les paysages proches et/ou l'organisation du territoire local</p>	

Proposition de démarche (Séquence de +/- 4 h)

Séance 1 : 1 h sortie terrain

» Exemple de Melesse : voir [fiche élève sortie espace proche corrigée](#)

Où ? Les alentours proches du collège : bourg, lotissements, zone commerciale périphérique, espace agricole, voies de communication.

Sortie accompagnée d'un travail d'observation et de prise de note rapide.

Objectif : Différencier des espaces selon leurs bâtis et leurs fonctions.

Moyen : une fiche de travail composée de deux feuilles sur lesquelles on trouve des photographies d'éléments clés du paysage. Sous chaque photographie, plusieurs lignes : « repère » (localisation de l'espace photographié sur la carte), « lieu », « ce que je vois », « fonction », « implantation récente ou ancienne »

- maisons anciennes de bourg, église, petits commerces
- pavillons dans un lotissement
- ancienne ferme et champs

- supermarché et autres entreprises de la zone commerciale
- voies de communication

Travail rapide devant chaque espace photographié. Il s'agit dans cette démarche d'une visite de « prise en main » de l'espace proche du collège, pas d'une lecture approfondie de chaque partie du paysage. On s'arrête devant chaque espace photographié et on demande aux élèves de décrire rapidement ce qu'ils voient (ce qui est sur la photo) mais aussi ce qui entoure l'espace photographié. Par nos questions, on aide les élèves à préciser les fonctions, la période de construction du bâti (en restant vague : ancien ou récent) et le nom que l'on attribue à cet espace.

Séances 2 et 3 : localisation multiscalaire (environ 1 h 30)

1/ A grande et moyenne échelle, travail dirigé par le professeur faisant intervenir les élèves oralement et en leur faisant placer sur les cartes projetées les éléments indiqués.

- grande échelle : carte Ign, plan, image sat (voir géoportail), carte ou plan à disposition dans les mairies
- échelle régionale : en fonction des sites : localisation dans réseau hydrographique, urbain, grands axes de communication de la région.

Voir fiche élève localisation proche

- échelle nationale : La Bretagne en France
- Placer la Bretagne administrative sur une carte nationale
- Quelle distance et quel temps de parcours pour relier Paris en partant de Rennes ?

Sur <http://www.voyages-sncf.com/>, cliquer sur l'éco-comparateur qui permettra de comparer le temps de trajet Rennes-Paris en train ou en voiture mais aussi leurs coûts écologiques respectifs (cf socle commun et 2E2D).

2/ A l'échelle mondiale

Voir fiche élève planisphères

- Cache-cache : retrouver la France sur différents planisphères : centrés sur l'Europe, sur l'Amérique, sur le pôle nord, sur l'Asie...
- Puis travail en autonomie à partir de leurs connaissances personnelles et/ou de leurs manuels. Sur le planisphère choisi par le professeur et/ou les élèves, localiser :
 - océans et continents
 - points cardinaux
 - principales lignes imaginaires

Possibilité de faire réaliser ce travail à la maison

Séances 3 et 4. (environ 1 h 30) : De l'image satellitaire à la carte, de la carte au schéma.

» Exemple de Melesse : voir fiche élève schématisation

- Donner aux élèves deux représentations d'un même espace, celui visité lors de la sortie.
- Utilisation du Géoportail qui permet de :
 - passer de l'un à l'autre facilement
 - d'utiliser des calques (espace bâti, routes...)
- Fiche élève composée de trois cadres de taille identique :
 - la carte de l'espace proche visité
 - l'image satellitaire de l'espace proche visité,
 - un cadre vierge

Faire remarquer aux élèves que les deux premiers documents représentent le même espace.

- Sur cette fiche demander aux élèves de :

1/ Retrouver sur l'image satellitaire les espaces repérés lors de la visite (confrontation avec les photographies prises du sol : vue au sol horizontale/ image satellitaire et donc vue verticale)

2/ Distinguer sur la carte (et/ou l'image satellitaire) en délimitant puis en coloriant les espaces suivants :

- les principaux axes de communication
- le bourg (espace résidentiel ancien + activité commerciale)
- les lotissements et pavillons anciens (+ 20 ans)
- Les lotissements récents (moins de 20 ans)
- les espaces occupés par des services publics (éducation, sport, administration...)
- le principal espace commercial et artisanal.
- l'espace cultivé, bois, haies.

Autre possibilité : en fonction du niveau des classes et/ou de la complexité de l'espace proche, possibilité de faire plus simple et plus rapide en demandant uniquement de distinguer : espace bâti surtout résidentiel ; espace bâti à vocations artisanale et commerciale ; espace agricole ; principaux axes de communication.

3/ Réaliser un schéma simple de l'organisation de l'espace proche. Dans le troisième cadre (de la même taille que la carte et que l'image satellitaire), reprendre les catégories d'espace distingués sur la carte, les reporter dans le cadre en simplifiant tout en construisant une légende.

Nicolas Hérissé, collège Mathurin Méheut, Melesse, mars 2009





Pourquoi ne pas jouer en classe ?

Nous nous sommes inspirés du site **LUDUS** consacré à l'élaboration d'activités de jeu pour la classe de l'académie de Caen.

<http://histgeo.discip.ac-caen.fr/ludus/>.

Ce site vit grâce au réseau Ludus né en 1999 et a reçu en 2000 le prix de l'innovation éducative décerné par l'Association Pour l'Ecole et la Ligue de l'Enseignement.

Pour les auteurs du site Ludus, il faut jouer en classe « pour que l'apprentissage rime plus souvent avec plaisir, pour faire naître et développer l'intérêt et la motivation des élèves pour comprendre, par l'utilisation de simulation, des mécanismes complexes pour travailler sur des situations et des problèmes plus proches de la vie quotidienne pour favoriser l'action et la réflexion des élèves passifs et des élèves en difficulté.

Le jeu en classe n'est pas une fin en soi : il est utilisé pour comprendre et apprendre des faits, des notions, des mécanismes, des attitudes des programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique.

Et contrairement aux idées reçues, jouer en classe...ne prend pas plus de temps qu'une autre activité...ne transforme pas forcément le groupe en foire d'empoigne et les élèves en psychopathes...ne glorifie pas automatiquement la compétition, la guerre et les conflits...ne nécessite pas un investissement personnel démesuré...est parfaitement évaluable ».

Au final comme le soulignent par ailleurs les Cahiers pédagogiques... « Le jeu permet de faire passer des objectifs de nature pédagogique de manière indirecte, tout en n'excluant aucun élève. » les Cahiers Pédagogiques n° spécial « Education à la citoyenneté », septembre-octobre 1998.

PROPOSITION 1

Sur le site Ludus <http://histgeo.discip.ac-caen.fr/ludus/> de l'académie de Caen nous avons sélectionné avec l'autorisation de l'auteur Catherine Jouneau-Sion le **jeu des 25 familles d'Europe**. <http://histgeo.discip.ac-caen.fr/ludus/fichjeu/fj25fam.html>

L'idée est de faire travailler les élèves à partir de ce qui peut symboliser un état.

Le type de gouvernement	La fête nationale
La capitale	Un monument
Un personnage emblématique	La gastronomie

PROPOSITION 2**LES ELECTIONS EUROPÉENNES 2009****Qui, quoi, comment*****En France...***

- » Quand les électeurs se sont-ils déplacés vers les bureaux de vote ? (Un indice dans cette page...).
- » Les électeurs européens ont tous voté le 7 juin : Vrai ou faux ?
- » Qui pouvait voter ?
- » Qui pouvait se faire élire ?
- » Combien la France compte-t-elle de circonscriptions électorales ?

Pour l'ensemble des 27 états...

- » Combien de députés ont-ils été élus ?
- » Combien en France, en Espagne, en Allemagne ?
- » Quel traité en a décidé ainsi ?

Pour vérifier les réponses : rendez-vous sur deux sites :

Europa : [<http://www.europarl.europa.eu/elections2009/default.htm?language=FR>], le portail de l'Union européenne

Toute l'Europe : [<http://www.touteurope.fr/fr/organisation/institutions/parlement-europeen-et-deputes/presentation/elections-europeennes-2009.html>], le portail français sur les questions européennes

Catherine Maréchal, lycée Descartes, Rennes, mars 2009



Réfléchir à nos méthodes

UN DIAPORAMA POUR LES COURS : POURQUOI ?

Les élèves sont sensibles et réceptifs aux documents image et/ou vidéos. Grâce à une telle présentation, il est possible d'intégrer des éléments très facilement et de réactualiser régulièrement les données. L'attention des élèves est davantage sollicitée par le mouvement dynamique et varié donné aux traces écrites et maintenue par l'effet "surprise" du diaporama et des illustrations trouvées sur le net.

Quels sont les enjeux?

- Captiver les élèves différemment
 - poids de l'image
 - cartographie évolutive
 - composition commune d'un texte
- Montrer que l'informatique est un outil professionnel

Toutes sortes d'activités peuvent être déclinées grâce au support informatique

Faire un cours :

Le principe d'un cours réalisé avec un support OpenOffice ou PowerPoint réside dans la volonté d'illustrer et d'agrémenter les heures d'Histoire, de Géographie et d'Education civique. La recette est simple : Prenez une/des photos expressives sur le sujet concerné, mettez les en fond d'écran dans un diaporama. L'attention des élèves sera inconsciemment capturée par l'image en question et ils se plongeront plus avant dans le thème abordé. Déroulez votre trace écrite élément par élément avec des animations personnalisées. Après l'étude d'un document (questions/réponses), vous pouvez projeter la trace écrite déjà établie ou la composer avec les élèves (ils aiment beaucoup s'impliquer de cette façon). Pour approfondir un point du cours, vous pouvez mettre un lien vers une photo, une page capturée sur le net ou un lien vers un site interactif (visite virtuelle...) : Précautions à prendre car, parfois, les pages disparaissent de la toile ! Vous pouvez aussi poser les questions via le diaporama. La trace écrite sera bien sûr le résultat des dites questions. Vous pouvez trouver sur ce site des exemples de cours ainsi composés dans la rubrique Trucs et astuces.

Faire faire un TP :

Pour organiser un TP, il faut tout d'abord trouver un site interactif sur le net sur lequel les élèves vont être autonomes. La feuille de consigne donnée aux jeunes doit être très précise pour ne pas les amener à "surfer" de manière stérile.

Faire faire un exposé :

Pour faire réaliser un exposé, les consignes sont très précises quant au contenu attendu et à la démarche à suivre.

Echanger par mail :

Dans ce cas de figure, on touche beaucoup à la notion de conduite citoyenne. Les jeunes, lorsqu'ils sont sur l'ordinateur, pensent et réagissent comme s'ils s'adressaient à des copains. Vous pouvez espérer une formule plus correcte qu'un simple "Salut" ! C'est alors

le moment de leur donner les règles de correction en matière de communication :

- leur demander d'échanger grâce à une adresse explicite (pas avec l'adresse mentionnant leur pseudo).
- de présenter le mail de façon cohérente (pas de texto mais un texte lisible et intelligible).
- Vous vous protégerez en créant pour vous une adresse uniquement destinée aux échanges professionnels.

Pour répondre, rien de plus simple...Vous cliquez sur "répondre au message", vous avez alors accès à toutes les fonctionnalités d'écriture. Vous pouvez mettre les corrections en rouge, faire des commentaires dans un format italique....

Mettre les jeunes en activité est moteur dans la gestion de l'apprentissage. Ils retiennent mieux quand ils sont impliqués personnellement.
La psychologie nous enseigne qu'en général on retient :

10% de ce qu'on lit
 20% de ce qu'on entend
 30% de ce qu'on voit
 50% de ce qu'on voit et qu'on entend
 80% de ce qu'on dit
 90% de ce qu'on fait !!!!!!!

Les élèves deviennent plus participatifs dans la "notion" de travail en se sentant plus proches du multimédia qu'ils côtoient au quotidien en dehors du monde scolaire. De fait, ils rentrent plus facilement dans l'acceptation d'une tâche à accomplir. Cette dernière n'a plus pour eux la même connotation (elle s'améliore !!!)

Tous les programmes sont concernés par cette méthode pédagogique.

La préparation des cours et des travaux dirigés se fait de façon individuelle ou collective si plusieurs collègues se concertent sur le sujet. Certains points peuvent être traités par deux ou trois matières dans le cadre des IDD ou le seront dans le cadre du socle commun des connaissances et des compétences.

Gwénaëlle Le Moignic, Collège Notre Dame du Vieux Cours, Rennes, juin 2009



Trucs et astuces

CRÉER UN DIAPORAMA

Les jeunes ont inséré l'informatique dans leur quotidien, mais à quelles fins ?... Nous pouvons, dans notre quotidien, leur démontrer que l'informatique est un outil professionnel en présentant les cours sous format diaporama. Cette option permet de captiver les élèves différemment : cartographie évolutive, poids de l'image, composition commune d'un texte... Quelques éclairages (les enjeux et l'intérêt de l'utilisation de l'outil informatique : cours, TP, exposés..) et conseils concrets (Tutoriel PowerPoint et/ou Open office) vous sont proposés.

[Diaporama avec Power point](#)

[Diaporama avec Open Office](#)



BOITE À ASTUCES NUMÉRIQUES

L'ambition de cette rubrique est de proposer quelques astuces informatiques. Nous la voyons davantage comme un espace coopératif. Vous avez un raccourci clavier, une manière plus rapide et efficace de faire les choses. N'hésitez pas à nous en faire part

La touche magique : la touche Ctrl

Apprendre les raccourcis clavier est un peu rébarbatif mais c'est un investissement rentable car ils vous feront gagner un temps précieux. Par exemple, pour enregistrer un fichier sous word et sous les autres traitements de texte, on prend la souris, on déplace le curseur et on clique gauche sur l'icône  en haut à gauche. Quelle perte de temps quand on sait qu'il suffit de toucher en même temps les touches Ctrl et S pour le même résultat.

Voici donc la liste des principaux raccourcis clavier utilisant la touche Ctrl :

Raccourci clavier	fonction
Ctrl s	Enregistrer
Ctrl o	Ouvrir
Ctrl p	Imprimer
Ctrl c	Copier
Ctrl v	Coller
Ctrl a	Sélectionner tout
Ctrl e	centré
Ctrl q	Aligné à gauche
Ctrl n	Nouveau fichier
Ctrl g	Gras
Ctrl u	Souligné
Ctrl i	Italique
Ctrl x	Couper

Une suite bureautique gratuite, ça vous intéresse ?

Nous rappelons que le cdrom académique que vous avez reçu en début d'année contient notamment une suite bureautique complète et gratuite.

Le Cdrom ressemble à cela :



Si vous l'avez perdu il est possible de la télécharger en recopiant le lien suivant :

<http://fr.openoffice.org/>

Nous rappelons que la suite bureautique Microsoft Office 2007 est également disponible gratuitement pour les enseignants. Le lien est :

<http://www.microsoft.com/france/education/prim-sec/enseignants/office/home.aspx>



Conseils de lecture

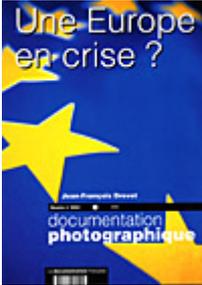
LES REVUES ET COLLECTIONS PAPIER : À CONSULTER EN LIGNE

(Les listes qui suivent ne sont en aucun cas exhaustives et sont amenées à être enrichies)

Général

	<p><u>L'Histoire</u></p>
	<p><u>La documentation photographique</u></p>
	<p><u>Textes et documents pour la classe</u></p>
	<p><u>Les Cahiers pédagogiques</u></p> <p>Apprendre l'Histoire n°471</p>

DES REVUES QUI ONT CONSACRÉ UN NUMERO OU DES NUMÉROS À L'EUROPE

	<p>L'Histoire</p>	<p><i>Les Européens d'Hérodote à Erasmus</i>, Les collections de l'Histoire n°41</p>
	<p>Questions internationales</p>	<p><i>L'avenir de l'Europe</i> n° 31 mai-juin 2008</p> <p><i>La Turquie et l'Europe</i> n° 12 mars-avril 2005</p>
	<p>La documentation photographique</p>	<p>Géographie</p> <p><i>Une Europe en crise ?</i> n°8052 – 2006</p> <p><i>Les capitales européennes</i> - n° 8020-2001</p> <p><i>Campagnes d'Europe, des espaces en mutation.</i> n°8018- 2000</p> <p>Histoire</p> <p><i>Quelle Union pour l'Europe ?</i> n° 8008 - 1999</p> <p><i>L'Europe de la Renaissance</i> n° 8049 -2006</p> <p><i>L'Europe baroque</i> - n° 8030 -2002</p> <p><i>La société européenne au XIXe siècle</i> - n° 8024-2001</p>
<p style="text-align: center;">Sous la direction de Vincent Marie et Nicole Lucas</p> <p style="text-align: center;">L'Europe enseignée Patrimoine(s), identité(s), citoyenneté(s)</p> 	<p><i>Collection Enseigner Autrement, 2005</i></p> <p><i>Editions Le Manuscrit - www.manuscrit.com-</i></p>	<p>Vincent Marie Nicole Lucas</p> <p>L'Europe enseignée : patrimoine(s), identité(s), citoyenneté(s)</p> <p>Du primaire au lycée : pistes de réflexion et de travail sur l'éducation à la citoyenneté européenne.</p>

SITES GÉNÉRAUX

(La liste qui suit n'est en aucun cas exhaustive et est amenée à être enrichie)

TICE et éducation



Documentation (cdi)

Nouveautés et informations sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

[TICE'Edu](#) : des informations nationales et académiques sur les technologies de l'information et de la communication pour la documentation.



[Éducnet](#) : enseigner avec les TICE site du ministère de l'éducation nationale

Ressources video



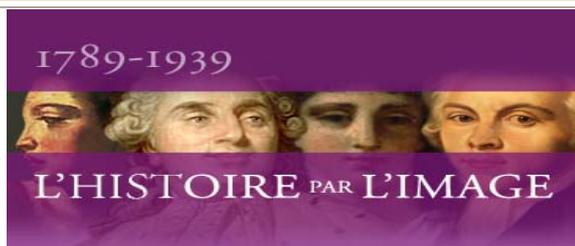
[Le site.tv](#) : l'espace video des enseignants et des élève



Les images qui vous parlent

[INA](#) : Institut national de l'audiovisuel

En histoire



[L'Histoire par l'image](#) explore l'Histoire de France à travers les collections des musées et les documents d'archives.

En géographie



[Geoportail](#) : le portail des territoires et des citoyens



[Géoconfluences](#) : publication en ligne à caractère scientifique pour le partage du savoir et pour la formation en géographie. Elle est proposée par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et par l'École Normale Supérieure - Lettres Sciences Humaines (ENS LSH).



Les revues académiques en ligne

 Revue en ligne	<p>Académie de Rennes</p>
<p>Le BLPHG</p>	
<p><i>La Durance</i></p> <p>Revue en ligne</p>	<p>Académie d' Aix-Marseille</p>
 bulletin de liaison des professeurs d'histoire géographie de l'académie de Créteil Revue en ligne	<p>Académie de Créteil</p>
 L'esc@rgot	<p>Académie de Dijon</p>
<p>Les Hortillonn@ges</p> <p>Revue en ligne</p>	 République Française Lettres Histoire-géographie
<p>Les Infos du Carim</p> <p>Centre Académique de Ressources Informatiques et Multimédias en Hist-Géo</p>	

Bientôt l'ENT

L'académie de Rennes prépare depuis plusieurs années son espace numérique de travail (ENT), dans une version très élaborée accessible dans le courant du 1er semestre 2009. Le projet académique est ambitieux et, à terme, l'ENT changera notre vie d'enseignant ; les services proposés concernent également tous les acteurs de la communauté éducative. Qu'est-ce que l'ENT, et quel est son intérêt, pour les enseignants d'histoire-géographie comme pour les autres acteurs concernés ?

L'ENT : des ressources et des services intégrés et adaptés aux acteurs de la communauté éducative

L'ENT est une plateforme d'échange, de travail, de communication et d'information qui rassemble tous les membres de la communauté éducative d'un établissement scolaire et leurs interlocuteurs au sein de l'académie et des collectivités (Conseils généraux et Conseil régional). C'est le prolongement numérique de l'établissement, accessible 7 jours sur 7.

L'ENT est un portail de services en ligne, c'est-à-dire un site web sécurisé, offrant un point d'accès unique où l'enseignant, l'élève et l'ensemble des personnels de l'établissement, pourront trouver les contenus, outils et services numériques en rapport avec leurs activités éducatives. L'ENT est également destiné aux parents d'élèves, qui trouveront les informations concernant leurs enfants et leur établissement.

L'ENT s'utilise depuis un simple micro-ordinateur équipé d'un navigateur et d'une connexion à l'Internet, que ce soit en salle des profs, en classe, au CDI, en salle multimédia, au domicile, ou dans n'importe quel espace public numérique.

Chaque utilisateur se connecte à son ENT depuis le site académique, depuis le site de son établissement, depuis le site de son Conseil général ou du Conseil régional, ou tout simplement en se rendant sur une page web spécifique, accessible sur www.toutatice.fr, sur laquelle il entre un identifiant et un mot de passe uniques (ce sont ceux du mël académique). Il accède ainsi à des services de base, personnalisés, profilés en rapport avec son activité, et qu'il peut configurer. Quels sont ces services ?

Tout d'abord, l'usager arrive sur son « portail » : il aura une vue globale de tout ce qui le concerne en fonction de son profil (sa « vue métier »), et de ses choix de configuration. En navigant à l'aide des onglets, l'enseignant pourra :

- avoir accès directement à ses courriels professionnels (l'application de l'académie) ;
- lire ses flux d'informations RSS tels qu'il les aura choisis ;
- consulter les dernières nouvelles de son établissement, comme il parcourt le tableau d'affichage de la salle des profs ;
- s'informer des dernières circulaires, réglementations, pour sa discipline, comme pour les sujets plus généraux, et accéder aux sites académiques, nationaux ou disciplinaires ;
- utiliser la messagerie interne de l'établissement pour adresser un message à l'administration, à un ou des collègues, à une classe, à un élève en particulier ;
- avoir accès à l'agenda qui annoncera des informations utiles (émission de TV ou de radio, manifestations culturelles locales, activités dans l'établissement – en rapport avec la vie de la classe) et permettra une meilleure visibilité du travail des élèves et de sa répartition dans le temps ;
- prendre part aux forums, consulter les annuaires, retrouver des fichiers dans son porte-document ;
- travailler à l'aide des sites collaboratifs et des diverses applications qui seront proposées.

Voici le projet de fenêtre d'accueil :

The screenshot shows a web interface for 'ENT-vous'. At the top right, there is a user profile for 'Arnaud Rupin' and a 'Déconnexion' button. Below this is a navigation bar with icons for 'Agenda', 'Web mail', 'Porte d'entrée', 'Listes de diffusion', 'Forums', 'Liens', and 'Annuaire'. The main content area is divided into several sections:

- Mon Espace**: Contains 'Actu. Académique' and 'Actu. EPLE 1'. The 'Actu. Académique' box describes RSS feeds for academic and public news from educational establishments. The 'Actu. EPLE 1' box describes RSS feeds for EPLE members and collaborative spaces.
- Sites Etablissements**: Contains 'Actu. Conseil Régional CG 56'. This box describes RSS feeds for territorial and regional news, specifically mentioning the CG 56.
- Sites académiques**: Contains 'ESEN', 'NousVousIls', and 'Café Péd. »'. The 'ESEN' box describes professional RSS feeds. 'NousVousIls' and 'Café Péd.' are also mentioned.
- Espace éducatif**: Contains 'Espace éducatif'. This box describes news from the educational space across various disciplines.
- Espace éducatif**: Contains 'Circulaires'. This box describes upcoming circulars and academic services.
- Notifications**: A section for notifications, listing items like 'Espace N : Derniers document publiés le', 'Espace N : Derniers document modifiés le', and 'Espace N : 3 tâches en cours'.

On the left side, there is a sidebar with 'Applications', 'Espaces collaboratifs', and 'Ressources'. At the bottom left, there is a 'Vue Persdir V1' section with an image of hands typing on a keyboard and the text 'Espace Éducation'.

Parmi les sites professionnels qui seront mis en place, les principaux sont :

MOODLE : il s'agit d'une plateforme d'apprentissage en ligne propre à l'établissement, application sous licence open source inspirée des apports du constructivisme social, alimentée en contenus et activités pédagogiques par les enseignants principalement ; très complète et conçue de façon modulaire, elle permet d'utiliser ou de construire des forums, un gestionnaire de ressources, des tests, des cours, des ateliers et des modules tout prêts : Devoirs, Chat, Sondage, Glossaires, Journal, Étiquettes, Leçons, Wiki...

GIBII : le service GiBii, pour la gestion des compétences du B2i ;

JAHIA : la publication web ;

NUXEO : plateforme de travail collaboratif qui permet en particulier de créer, partager et diffuser des documents (ressources documentaires et à vocation pédagogique) ; une fonction de recherche avancée est proposée, fonctionnant sur la base d'une indexation élaborée. L'enseignant a accès selon son profil aux disciplines et thèmes qui le concernent, et il peut communiquer avec un interlocuteur ou des groupes d'utilisateurs ;

PMB : déjà accessible hors ENT, c'est le nouveau logiciel de gestion et de valorisation du fonds documentaire du CDI ;

EDUC-HORUS : Educ-Horus est un logiciel intégré de vie scolaire qui offre la gestion des emplois du temps (salles, classes, enseignants), des salles ou du matériel (réservation d'une salle particulière ou d'un vidéoprojecteur par exemple), des élèves (accès à leur dossier), des notes, des bulletins, des conseils de classes, des livrets, des absences, de la discipline, du cahier de texte, des relations avec les parents, de l'agenda, du planning, et comprend une messagerie interne. Educ-Horus est proposé en version parents, bien sûr : un enseignant, le CPE, un ASEN, un élève, un parent, chacun a sa « vue », son interface.

L'ENT au service de notre travail avec les élèves

L'ENT qui sera mis en place est une évolution majeure dans l'exercice de notre métier.

L'ensemble de services qui nous est proposé est très élaboré : ce n'est pas une simple suite de Phare par exemple et pourtant il sera plus facile, adapté, complet et performant.

L'enseignant s'appropriera ses usages à son rythme.

Les modules présentés sont des logiciels fiables, expérimentés depuis plusieurs années, basés sur des produits non-commerciaux. Dans le cadre de son déploiement dans un contexte partenarial avec les collectivités territoriales, l'ENT est un outil pérenne qui bénéficiera d'un accompagnement pédagogique de la part de l'académie (personnes ressources, plateforme d'assistance) ; il est au service de notre travail, et cet outil professionnel est développé spécialement par et pour notre académie. Il sera utilisé par plusieurs centaines de milliers de personnes, en comptant les parents d'élèves.

Et pas de problème de maintenance. Les applications ne sont pas installées sur les postes : ce sont les serveurs académiques qui hébergent l'ENT. Le réseau de l'établissement ainsi que sa maintenance s'en trouveront allégés. De plus, un certain nombre de machines peuvent se contenter d'une faible puissance, il suffit pour l'essentiel d'un navigateur. Côté administration du réseau et gestion des utilisateurs, les applications se synchronisent automatiquement avec l'annuaire ENT de l'académie : pas d'entrée fastidieuse de groupes, d'élèves, d'identifiants, chaque personne a son profil, et ses droits d'accès aux contenus sont affectés aux rôles définis dans l'annuaire en fonction des habilitations.

Pour conclure, l'ENT est centré sur l'établissement scolaire, qu'on soit élève, enseignant, parent, administratif. Sur son portail personnalisé, tous les outils sont là, d'une seule connexion, au service de la CONVERGENCE et de la MUTUALISATION.

Bien entendu, l'ENT sera ce que l'on en fera. Il est avant tout destiné au travail collaboratif, au partage de l'information et des ressources, à la communication. Et au développement de l'autonomie des élèves.

Sans parler des applications pratiques comme la gestion du cahier de texte (qui présente des intérêts indéniables malgré la réticence éventuelle des enseignants, comme l'accès au domicile et un contrôle parental), l'ENT permet un meilleur soutien et une meilleure individualisation de l'élève : par exemple le travail à la maison peut devenir plus personnel et être mieux adapté à la situation de chacun ; les possibilités de communication avec ses pairs mais aussi le professeur peuvent renforcer cette dimension. Ou encore les travaux coopératifs qui sont mis en place par les dispositifs transversaux tels que les TPE ou tout projet, tout atelier, trouveront là un cadre idéal.

Il ne faut simplement pas perdre de vue que l'utilisation des TICE doit apporter une plusvalue pédagogique.

Textes réglementaires :

Définition de l'Éducation nationale

« Les "espaces numériques de travail" (ENT) sont des sites "web portail" permettant d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques, peuvent être mis en œuvre dans les écoles, les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) et les établissements d'enseignement supérieur visés par les dispositions des articles L. 711-1 à L. 722-16 du code de l'éducation. »

Arrêté du 30 novembre 2006. JO du 13/12/2006 :

<http://www.educnet.education.fr/textes/reglementaires/donnees.htm>

Objectif des ENT

« Les ENT ont pour objet :

- de saisir et de mettre à la disposition des élèves et de leurs parents, des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs et plus généralement de tous les membres de la communauté éducative de l'enseignement scolaire ou de l'enseignement supérieur, en fonction des habilitations de chaque usager, des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives, relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'établissement ainsi que de la documentation en ligne ;
- de permettre aux usagers de l'ENT de s'inscrire en ligne à des activités proposées par l'établissement, de s'inscrire à des listes de diffusion, de participer à des espaces communautaires (forums de discussion, espaces collaboratifs, blogs...). »

Liens utiles :

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3>: la page d'accueil actuelle de l'ENT académique.

<http://www.agence-usages-tice.education.fr/index.htm> : un site du SCEREN (CRDP) pour favoriser l'intégration des TICE dans ses pratiques pédagogiques.

edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document.php?id=609 : un article de Jean-François CERISIER qui pose la question "ENT : quels environnements et pour quel travail ?" (sur le site de l'université de Poitiers qui rassemble les actes des Rencontres Réseaux humains / Réseaux technologiques).

<http://www.educnet.education.fr/> : le site TICE du ministère de l'Éducation nationale.

fr.wikipedia.org/wiki/Espace_numérique_de_travail : l'article, précis, de Wikipédia sur l'ENT.

<http://www.la-lettre-ent.com/> : la cellule d'animation des ENT du ministère de l'Éducation nationale ; le site n'est plus à jour, mais il présente des outils et des points de vue intéressants.

Damien GOUYOU-BEAUCHAMPS, membre de RESENTICE, réseau d'accompagnement à la mise à place de l'ENT, professeur d'histoire-géographie au collège Pierre de Dreux, St-Aubin du-Cormier, mars 2009.





Cabotage

Directeur de publication

Alain MIOSSEC - Recteur de l'Académie de Rennes

Cabotage

Comité de rédaction

Dominique BEAUPUY - Inspecteur pédagogique régional
Frédérique DOUBLET - Inspecteur pédagogique régional
Armelle FELLAHI - Inspectrice pédagogique régionale
Damien GOUYOU-BEAUCHAMPS - collège Pierre de Dreux, Saint-Aubin du Cormier
Nicolas HERISSE - collège Mathurin Méheut, Mélesse
Yann LAMEZEC - lycée Fulgence Bienvenüe, Loudeac
Jean-Robert LAOT- collège Jean Jaurès, Saint-Nicolas du Pélem
Gwénaëlle LE MOIGNIC - collège Notre dame du vieux cours, Rennes
Christian LIPPOLD - Inspecteur pédagogique régional
Catherine MARECHAL – lycée René Descartes, Rennes

 Nous remercions pour leur collaboration à ce numéro :

Hélène LECOUCVEY-GUERIN -collège Goas-Plat, Paimpol
Isabelle PANFILI -lycée René Descartes, Rennes.

Cabotage

Graphisme et mise en page de la revue

Jean-Marc GUILLOTIN – Concepteur infographiste /Rectorat Communication
Pascal FLEURY – Webmestre académique/Rectorat Communication

